HISTOIRE

DES

FEMMES FRANÇAISES

LES PLUS CÉLÈBRES;

ET

DE LEUR INFLUENCE

SUR

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

COMME PROTECTRICES DES LETTRES

ET

COMME AUTEURS.

PAR MADAME DE GENLIS.

Je jouis des travaux qui surpassent les miens.

LA HARPE.

TOME I.

A PARIS
ET SE TROUVE A LONDRES,
CHEZ COLBURN, LIBRAIRE,
CONDUIT-STREET, HANOVER-SQUARE.
1811.

De l'Imprimerie de B. Clarke, Well-Street, London.

TABLE DES MATIERES
DU TOME I.

Avertissement .... page 7
Reflexions preliminaires sur les femmes.. 9
Radegonde, femme de Clotaire Ier 49
Giselle, sœur de Charlemagne 53
Marguerite de Provence, femme de Saint Louis 54
Jeanne de France et de Navarre, femme de Philippe le Bel..................... 59
Marguerite d'Ecosse, femme de Louis XI.. 61
Anne de Bretagne, femme de Louis XII.. 63
La duchesse d'Angouleme, mère de François Ier 65
—Louise *Labbé*
Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier 68
—Claudine *de Bectoz*, religieuse.
Marguerite de France, fille de François Ier 74
Jeanne d'Albret, et *Catherine de Bourbon, sa fille*.............................. 75
Catherine de Medicis 76
Marie Stuart 78
Marguerite de France, première femme de Henri IV 87
Louise de Lorraine, princesse de Conti.... 89
Marie de Medicis, seconde femme de Henri IV 90
La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu 99
Anne d'Autriche, femme de Louis XIII... 102

—Mademoiselle *de Calage*, poëte Toulousaine.
LA MARQUISE DE RAMBOUILLET 117
LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE, sœur du grand Condé 122
LA PRINCESSE DE CONTI, fille de Louis XIV 132
Madame HENRIETTE D'ANGLETERRE........ 133
Mademoiselle DE MONTPENSIER 136
Mademoiselle DE SCUDERI 150
—Mademoiselle *de la Vigne*. — Mademoiselle *l'Héritier de Villandon*. — Mademoiselle *de Louvencourt*.—Madame *de la Roque-Montroune*.
Madame DE LA FAYETTE 178
Madame DE SEVIGNE 200
—*Ninon-Lenclos*.—Madame *de Grignan*.
Madame DE LA SABLIERE 212
Madame DESHOULIERES.................. 214
—Mademoiselle *Deshoulières*.—Madame *de la Suze*.—Madame *de Brégi*.—Madame *de Murat*. — Madame *de Saint-Onge*. — Mademoiselle *Chéron*. — Mademoiselle *Descartes*. — Mademoiselle *Bernard*. — Mademoiselle *de la Force*.—Madame *de Villedieu*. —Madame *de Saint-Ange*. — Madame *d'Aulnoy*.—Madame *de Caylus*. — Mesdemoiselles *de la Charce*. — Les duchesses *de la Vallière* et *de Nemours*.— Madame *de Motteville*.—La marquise *de Villars*.— Marie Eléonore *de Rohan*.— Mademoiselle *de Razilly*.

TABLE DES MATIERES
DU TOME II.

Madame de Montespan	1
Madame de Maintenon	6
La duchesse du Maine	94
La marquise de Lambert	101
Madame Dacier	104
La marquise de Tibergeau	113
Marie Leczinska, épouse de Louis XV	116
Madame de Graffigny	123
Madame Leprince de Beaumont	127
Madame de Tencin	129
Madame Riccoboni	133
Madame la marquise du Deffant	137
Madame Geoffrin	142
Madame Necker	149
Madame Cotin — Madame *de Bourdic.* — Mademoiselle *de Lussan.*—Madame la comtesse *de Fontaine.*	207

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.

AVERTISSEMENT.

On a donné au public plusieurs ouvrages volumineux, contenant l'histoire des femmes *auteurs ;* mais la plus grande partie de ces *auteurs* sont très-médiocres, ou même tout à fait dénués de talent, et les trois quarts de ces *femmes célèbres* portent les noms les plus obscurs et les plus oubliés. On a fait cet ouvrage sur un plan très-différent : on n'y parlera que des femmes qui ont eu quelqu'influence sur la littérature française, parce que cette recherche est par elle-même intéressante, curieuse et neuve, qu'elle ramenera souvent à la peinture des mœurs du temps où ces femmes ont écrit, et qu'enfin elle produira surtout à cet égard une foule d'observations nouvelles.

Les protectrices des lettres ne devoient pas être omises dans cet ouvrage, puisqu'elles ont eu nécessairement une grande influence sur la littérature, en encourageant,

en récompensant des talens qui, faute d'appui, n'auroient pu souvent ni se développer ni se perfectionner.

On ne parlera que des femmes qui n'existent plus. On a tâché d'offrir dans cet ouvrage, non un tableau, mais une esquisse légère de la littérature française, et des progrès de la décadence et de la *renaissance* du goût et des bons principes. On a indiqué l'origine et les causes du mauvais goût qui trop long-temps a obscurci l'éclat de cette brillante littérature, que tant de chefs d'œuvre ont élevée si haut. Enfin cette histoire rapide est précédée par des *réflexions* sur les femmes en général, et *particulièrement sur les femmes auteurs.*

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES
SUR LES FEMMES.

LES hommes de lettres ont sur les femmes auteurs une supériorité de fait qu'il est assurément impossible de méconnoître et de contester : tous les ouvrages de femmes rassemblés ne valent pas quelques belles pages de Bossuet, de Pascal, quelques scènes de Corneille, de Racine, de Molière, etc. ; mais il n'en faut pas conclure que l'organisation des femmes soit inférieure à celle des hommes. Le génie se compose de toutes les qualités qu'on ne leur conteste pas, et qu'elles peuvent posséder au plus haut degré ; l'imagination, la sensibilité, l'élévation de l'âme. Le manque d'études et l'éducation ayant dans tous les temps écarté les femmes de la carrière littéraire,

elles ont montré leur grandeur d'âme, non en retraçant dans leurs écrits des faits historiques, ou en présentant d'ingénieuses fictions, mais par des actions réelles; elles ont mieux fait que peindre, elles ont souvent, par leur conduite, fourni les modèles d'un sublime héroïsme. Nulle femme, dans ses écrits, n'a peint la grande âme de Cornélie; qu'importe, puisque Cornélie elle-même n'est point un être imaginaire? et n'avons-nous pas vu, de nos jours, durant les tempêtes révolutionnaires, des femmes égaler les héros par l'énergie de leur courage et par leur grandeur d'âme? *Les grandes pensées viennent du cœur* (1), et de la même source doivent (quand rien ne s'y oppose) résulter les mêmes effets.

On répète, pour prouver l'infériorité des femmes, que nulle d'elles n'a fait une bonne tragédie ou un beau poëme épi-

(1) Vauvenargues.

que. Une multitude innombrable d'hommes de lettres ont fait des tragédies, et nous ne comptons que quatre grands poëtes tragiques, et c'est beaucoup ; nulle autre nation n'en peut compter autant. Nous n'avons qu'un seul poëme épique, et il faut avouer qu'il est extrêmement inférieur au *Paradis perdu* et à la *Jérusalem délivrée*. Cinq femmes seulement parmi nous ont essayé de faire des tragédies, et non-seulement aucune n'a éprouvé, comme tant d'auteurs, le chagrin d'une chute honteuse, mais toutes ces tragédies eurent un grand succès dans leur nouveauté (1). Les jeunes gens

---

(1) *Arrie et Petus*, de mademoiselle Barbier, eut seize représentations ; toutes ses autres pièces furent de même reçues avec de grands applaudissemens. *Laodamie*, de mademoiselle Bernard, eut vingt représentations; *Brutus*, de la même, en eut vingt cinq. *Les Amazones*, de madame du Bocage, eurent aussi un grand nombre de représentations. Son poëme épique,

au collége, nourris de la lecture des Grecs et des Latins, font presque tous des vers; et pour peu qu'ils aient de talens, ils forment le désir ambitieux de travailler pour le théâtre. On doit convenir que ce n'est pas une idée qui puisse se présenter aussi naturellement à une pensionnaire de couvent, et à une jeune personne qui entre dans le monde. Dira-t-on que nul des rois, des grands capitaines, des hommes d'état, n'a eu de génie, parce qu'aucun d'eux n'a fait une tragédie, quoique néanmoins plusieurs d'entr'eux aient été poëtes? Dira-t-on que les Suédois, les Danois, les Russes, les Polonais, les Hollandais, ces peuples si spirituels, si policés, ont une organisation inférieure à celle des Français, des Anglais, des Italiens, des Espagnols et des Alle-

la *Colombiade*, eut beaucoup de succès, et fut traduit en plusieurs langues.



mands, parce qu'ils n'ont pas produit de grands poëtes dramatiques ? Nous ne pouvons exceller dans un art que lorsque cet art est généralement cultivé dans notre nation, et dans la classe où le ciel nous a placés. Le peuple le plus célèbre dans l'histoire, les Romains, n'ont point eu de bons poëtes tragiques. Des millions de porte-faix, et des milliers de religieuses et de mères de famille auroient pu, avec une éducation différente, et dans une autre situation, composer d'excellentes tragédies. La faculté de sentir et d'admirer ce qui est grand, ce qui est beau, et la puissance d'aimer, sont les mêmes dans les deux sexes ; ainsi l'égalité morale est parfaite entr'eux.

Mais si trop peu de femmes (faute d'études et de hardiesse) ont fait des tragédies et des poëmes pour avoir pu s'égaler aux hommes à cet égard, elles les ont souvent surpassés dans plusieurs ouvrages d'un

autre genre. Aucun homme n'a laissé un recueil de lettres familières que l'on puisse comparer aux *Lettres de madame de Sévigné* et à celles de *madame de Maintenon ; la Princesse de Clèves,* les *Lettres Peruviennes,* les *Lettres de madame Riccoboni,* les deux derniers romans de madame Cotin sont infiniment supérieurs à tous ceux des romanciers français sans en excepter ceux de Marivaux, et moins encore les ennuyeux et volumineux ouvrages de l'abbé Prévôt. Car *Gilblas* est un ouvrage d'un autre genre ; c'est la peinture des vices, des ridicules produits par l'ambition, la vanité, la cupidité, et non le développement des sentimens naturels du cœur ; l'amour, l'amitié, la jalousie, la piété filiale, etc. L'auteur, si spirituel et souvent si profond dans ses plaisanteries, n'avoit étudié, et ne connoissoit bien que les intrigans subalternes et les ridicules de l'orgueil ; quand il quitte son

pinceau satirique, il devient commun ; tous les épisodes de Gilblas qu'il a voulu rendre intéressans et touchans, sont fades et mal écrits.

Madame Deshoulières n'a point de rivaux dans le genre de poésie dont elle a laissé de si charmans modèles. Les hommes qui assignent les rangs dans la littérature, puisqu'ils en dispensent les honneurs et en distribuent les places, dont toutes les femmes sont exclues, donnent souvent da la célébrité à des talens fort médiocres. Par exemple, si d'Alembert n'eût été ni géomètre, ni académicien, malgré son acharnement contre la religion, son mépris pour les rois et pour la France, ses écrits sont si froids, si dénués de grâce, de pensées et de naturel, qu'ils seroient oubliés déjà. Une femme qui auroit eu le malheur de composer la plupart de ses éloges académiques, ne paroîtroit à tous les yeux qu'une pré-

cieuse ridicule (*a*). Cependant l'académie reçut d'Alembert comme le littérateur le plus distingué. Et l'auteur d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*, frère du créateur parmi nous de la tragédie et de la comédie, ne fut élu qu'après la mort du grand Corneille ; mais on reçut le marquis de Saint-Aulaire pour un madrigal, tandis que le fils du grand Racine, auteur lui-même d'un beau poëme, ne fut jamais admis dans son sein ! Cette même académie fit la plus injuste critique du *Cid*, le premier chef-d'œuvre qui ait honoré la scène française, et elle prit le deuil à la mort de Voiture ! .....S'il existoit une académie de femmes, on ose dire qu'elle pourroit sans peine se conduire mieux et juger plus sainement.

Il est difficile de concilier entr'eux les jugemens universellement portés sur les

---

(*a*) *Voyez* la note à la fin des *Réflexions préliminaires.*

femmes; car ils sont, ou contradictoires, ou vides de sens : on leur accorde une extrême sensibilité, on dit même qu'elle est plus vive que celle des hommes, et on leur refuse de l'énergie; mais qu'est-ce qu'une extrême sensibilité sans énergie ; c'est-à-dire une sensibilité qui ne rendroit pas capable de tous les sacrifices et d'un grand dévouement? Et qu'est-ce que l'énergie, sinon cette force d'âme, cette puissance de volonté qui, bien ou mal employées, donnent une constance inébranlable pour arriver à son but, ou fait tout braver, les obstacles, les périls, la mort même, pour l'objet d'une passion dominante? La tenacité de volonté des femmes pour tout ce qu'elles désirent ardemment a passé en proverbe : ainsi donc on ne leur conteste pas ce genre d'énergie qui exige une extrême persévérance. Qui pourroit ne pas reconnoître en elles l'énergie qui demande un courage heroïque? en

manquoit-elle, cette princesse infortunée qui vient de se précipiter au milieu des flammes pou chercher sa fille ?—Et parmi tant de nobles victimes de la foi, parmi tant de martyrs qui ont persisté dans leur croyance avec une énergie si sublime, et malgré l'horreur des plus affreux supplices, ne compte-t-on pas autant de femmes que d'hommes ?

On prétend que les femmes par leur organisation sont douées d'une délicatesse que les hommes ne peuvent avoir ; ce jugement favorable ne me paroît pas plus fondé que tous ceux qui leur sont désavantageux : plusieurs ouvrages faits par des gens de lettres, prouvent que ce mérite n'est nullement exclusif chez les femmes ; mais il est vrai que c'est un des caractères distinctifs de presque tous leurs écrits. Cela doit être, parce que l'éducation et la bienséance leur imposent la loi de contenir, de concentrer presque tous leurs sentimens, et d'en

adoucir toujours l'expression : de-là ces tournures délicates, cette finesse exercée à faire entendre ce que l'on n'ose expliquer ; ce n'est point de la dissimulation ; cet art en général n'est point de cacher ce qu'on éprouve : sa perfection au contraire est de le faire bien connoître sans l'expliquer, sans employer des paroles que l'on puisse citer comme un aveu positif : l'amour surtout rend cette délicatesse ingénieuse ; il donne alors aux femmes un langage touchant et mystérieux, qui a quelque chose de céleste car il n'est fait que pour le cœur et l'imagination ; les paroles articulées ne sont rien, le sens secret est tout, et ne peut être bien compris que par l'âme à laquelle il s'adresse. Indépendamment de tous les principes qui rendent la pudeur et la retenue si indispensables dans une femme, que de contrastes résultent de cette timidité d'un côté et de cette audace, de cette ardeur de

l'autre ! que de grâces dans une femme jeune et belle, lorsqu'elle est ce qu'elle doit être ! tout en elle est d'accord ; la délicatesse de ses traits, de ses formes et de ses discours ; la modestie de son maintien et de ses longs vêtemens, la douceur de sa voix et de son caractère ; elle ne se déguise point, mais elle se voile toujours ; ce qu'elle dit d'affectueux est d'autant plus touchant, que loin d'exagérer ce qu'elle éprouve, elle doit l'exprimer sans véhémence; sa sensibilité est plus profonde que celle d'un homme, parce qu'elle est plus contrainte, elle se décèle et ne s'exhale point; enfin, pour la bien connoître et pour l'entendre, il faut la deviner ; elle attire autant par l'attrait piquant de la curiosité que par ses charmes. Quel mauvais goût il faut avoir pour dévoiler tout ce mystère, pour anéantir toutes ces grâces, en présentant dans un roman, ou dans un ouvrage dramatique, une héroïne sans

pudeur, s'exprimant avec tout l'emportement de l'amant le plus impétueux ! c'est cependant ce que nous avons souvent vu depuis quelques années. En transformant ainsi les femmes, on a cru leur donner de l'*énergie*, on s'est trompé : nonseulement on ne pouvoit les dépouiller de leurs grâces naturelles sans leur ôter toute leur dignité, mais ce langage véhément et *passionné* leur ôte encore tout ce qu'elles avoient de véritablement touchant.

Si l'on veut réfléchir aux situations et aux scènes qui, dans e ouvrages d'imagination et au théâtre, produisent le plus d'effet, on verra toujours que ces grands effets sont dus aux *réticences* et aux *sentimens contraints*, c'est-à-dire aux sentimens que l'on n'ose montrer ouvertement, ou que l'on voudroit cacher.

Lorsqu'Orosmane dit :

Je ne suis point jaloux, si je l'étois jamais....

il fait frémir, parce qu'il parle à l'imagination qui se représente aussitôt à la fois et vaguement des vengeances terribles et des excès inouis; et si Orosmane eût déclaré qu'il seroit capable de tuer sa maîtresse, il n'auroit fait aucune impression.

Le beau vers de situation des Troyennes :

Ces farouches soldats, les laissez-vous ici?

ne fait une si vive sensation que parce que cette mère tremblante pour son fils qu'elle vient de cacher, n'ose demander ouvertement qu'on éloigne ces soldats; elle contraint sa frayeur pour ne pas trahir son secret, et l'on frémit avec elle ; car le spectateur qui connoît sa situation, croit lire dans son âme, il y découvre une inquiétude déchirante que nul langage ne pourroit exprimer.

Quand, dans Bajazet, Roxane dit :

Ecoutez, Bajazet, je sens que je vous aime,

elle fait infiniment plus d'effet que si elle

employoit l'expression la plus passionnée. Si elle s'écrioit *je t'adore*, le spectateur resteroit froid ; mais on voit que, voulant intimider Bajazet, et redoutant de lui donner des armes contre elle, son dessein est de cacher sa passion, et que, même dans ce mouvement qui la décèle, elle en contraint l'expression : alors ce mot si simple, surtout dans une femme naturellement si emportée, si violente, *je sens que je vous aime*, est mille fois plus théâtral que ne pourroient l'être le retour et les transports d'amour les plus véhémens.

Dans *Phèdre*, l'intérêt de la belle scène entre Hippolyte et Thésée, n'est fondé que sur *la contrainte* que s'impose le jeune prince qui ne veut point se justifier en accusant Phèdre.

Une des plus belles scènes de *Zaïre* est celle dans laquelle Orosmane veut cacher à Zaïre sa jalousie et sa colère.

*

Il seroit facile de multiplier à l'infini ce genre de citations, qui prouvent que la contrainte et la retenue qui, dans mille occasions, donnent aux sentimens tant de délicatesse, leur peuvent donner aussi souvent beaucoup plus d'énergie que les expressions les plus fortes, et que le langage le plus passionné. Le caractère naturel des femmes offre toutes ces ressources, tous ces moyens dramatiques ; il présente, de plus le contraste le plus agréable ou le plus touchant avec celui des hommes : c'est donc une grande maladresse de le dénaturer, et qui décèle une extrême ignorance de l'art d'émouvoir et de plaire. Aussi les anciens et les modernes du bon temps n'ont fait parler avec véhémence que des femmes capables de commettre des crimes (1) : Hermione, Phèdre, etc. Mais quel doux langage dans

(1) Ou nées chez des barbares, ou peu civilisées encore.

les situations les plus violentes, que celui d'Andromaque, d'Iphigénie, de Josabet, de Zaïre, etc. ! et comme elles savent aimer ! quelle profondeur dans leurs sentimens !... Josabet craint pour sa religion et pour l'enfant qu'elle aime uniquement; mais quel contraste admirable perdu, si, dans ses discours, elle avoit la force et la véhémence du grand prêtre !

On reviendra à la nature et à la vérité, c'est toujours par un défaut de reflexion et de goût qu'on s'en écarte. Ici une objection se présente : *Les femmes parmi nous si différentes des sauvages, sont-elles réellement ce que la nature a voulu qu'elles fussent, et ce qu'elles doivent être?* Oui, parce que les sauvages ne sont que dans un état de dégradation et d'anarchie. Dieu qui n'a rien fait en vain, n'a pas donné à l'homme tant de facultés intellectuelles pour que ces facultés admirables restassent enfouies.

Les développer, les étendre, c'est remplir le vœu de la nature. L'homme est évidemment fait pour vivre en société, pour avoir un culte, des lois, et pour cultiver les sciences et les arts. Chez les sauvages, toutes les lois de la nature sont outragées, tous les droits usurpés au hasard, parce qu'ils y sont méconnus : de profondes réflexions, l'expérience des siècles, l'accord unanime de tous peuples civilisés, ont fixé les idées sur la véritable destination des femmes, et par conséquent leur état dans la société.

Les femmes, plus foibles physiquement que les hommes, et dépositaires des enfans, ne sont pas destineés par la nature à combattre, à porter les armes ; et qui ne peut *défendre*, n'est pas fait pour *commander* et pour régner. Par la même raison, elles ont droit à la protection ; la force généreuse doit les dédommager par les égards et toutes

les déférences, du pouvoir que la raison leur refuse; beaucoup de princesse sont gouverné avec génie, avec succès, mais elles auroient acquis plus de gloire encore si elles eussent été des hommes. Les grâces sont si nécessaires à un être dont le véritable empire est fondé sur l'amour, que ni la morale, ni la politique n'empêcheront les femmes d'attacher un grand prix à ce frivole avantage: on n'en trouveroit peut-être pas une seule de vingt ans (1), qui, possédant une éclatante beauté, consentît (si l'échange étoit possible) à la perdre, pour acquérir un trône. Et dans une souveraine, quels pernicieux résultats peut avoir cette frivolité! ce fut une rivalité de figure et d'agrément, qui décida Elisabeth, reine d'Angleterre, à violer tous les droits sacrés de l'hospitalité, de la justice et de la royauté, en faisant

(1) A l'exception des recluses.

périr sur un échafaud, au bout de dix-neuf ans de captivité, la reine infortunée qui étoit venue volontairement se remettre entre ses mains et lui demander un asile.

Il faut donc convenir qu'en général les femmes ne sont faites ni pour gouverner, ni pour se mêler des graves intérêts de la politique. Doit-on en conclure qu'en elles la supériorité de l'esprit est un malheur? Non, sans doute, puisque, épouses et mères, elles peuvent en faire un utile usage par l'ascendant de l'amour, de l'amitié, et par l'autorité maternelle. Enfin, pourquoi leur seroit-il interdit d'écrire et de devenir auteurs? Je connois tous les raisonnemens qu'on peut opposer à cette espèce d'ambition, je les ai moi-même employés jadis avec ce sentiment de justice qui fait souvent pousser l'impartialité jusqu'à l'exagération; maintenant, à la fin de ma carrière, je puis à cet égard parler plus librement, parce

que je me sens tout à fait désintéressée dans une cause que je ne regarde plus comme la mienne.

L'argument le moins profond, le plus vulgaire, mais le plus fort aux yeux de tout le monde, contre les femmes auteurs, est celui-ci : que le goût d'écrire et le désir de la célébrité leur donnent du dédain pour la simplicité des devoirs domestiques : comme ces devoirs, dans une maison bien ordonnée, ne peuvent jamais prendre plus d'une heure par jour, cette objection est absolument nulle. Dans le siècle où les gens de lettres mènent la vie la plus dissipée, dans le siècle où l'on voit si peu d'auteurs laborieux, on feint de croire que, pour cultiver la littérature, il faut écrire sans relâche depuis l'aurore jusqu'au milieu des nuits : les personnes actives et sages trouvent sans peine le moyen d'accorder leurs devoirs avec des goûts nobles et utiles. S'il faut qu'une

femme, après avoir le matin réglé ses comptes, et donné ses ordres à ses gens, se concentre ensuite dans cette pensée pendant tout le reste du jour, il faut non-seulement lui défendre de cultiver les arts, mais lui interdire aussi la lecture. Ce ne sont pas des goûts sédentaires qui peuvent distraire les femmes de leurs devoirs ; laissons-les écrire, si elles sacrifient à cet amusement les spectacles, le jeu, les bals et les visites inutiles. Voilà les dissipations dangereuses qui empêchent de bien élever ses enfans, qui désunissent et qui ruinent les familles. L'abus d'une chose jette toujours dans l'extrémité opposée. On a voulu faire de toutes les jeunes personnes des artistes célèbres ; aujourd'hui l'on soutient qu'une ignorance absolue est tout ce qui leur convient.

On doute que cette manière de simplifier l'éducation répande beaucoup de charmes dans l'intérieur des ménages ; les dons de

la nature sont si précieux, qu'on ne doit en rejeter aucun: ainsi toutes dispositions véritables, toute aptitude non douteuse à un art, méritent d'être cultivées, parce qu'alors on a la certitude de donner un grand talent, c'est-à-dire la plus noble de toutes les ressources dans l'adversité, et l'amusement le plus agréable et le plus innocent dans toutes les situations de la vie. Qu'on ne donne de maîtres de chant et d'instrument qu'aux jeunes personnes qui ont de la voix, de l'oreille et le sentiment de la musique; qu'on n'enseigne le dessin qu'à celles qui ont le goût de cet art, et le nombre des amateurs sera infiniment restreint, et l'on ne rencontrera plus cette foule de petits talens à grandes prétentions, qui jettent tant d'ennui dans la société. La même règle peut s'appliquer aux élèves qui annoncent un esprit très-distingué. On doit mettre un soin particulier à former, à

orner leur mémoire, et même à leur enseigner les langues savantes. Celles-là, par la suite, deviendroient vraisemblablement auteurs, mais elles entreroient dans cette carrière avec l'avantage immense que peuvent donner de bonnes études. Les femmes ignorantes et sans talent n'oseroient lutter contre elles avec cette inégalité de fait: on ne les compare point aux hommes, elles bravent leur supériorité ; mais elles craindroient celle des personnes de leur sexe: de sorte que le nombre effrayant des femmes auteurs seroit excessivement réduit, et il n'y en auroit plus de ridicules. Mais il faut que les femmes sachent à quelles conditions il leur est permis de devenir auteurs. I°. Elles ne doivent jamais se presser de faire paroître leurs productions ; durant tout le temps de leur jeunesse, elles doivent craindre toute espèce d'éclat, et même le plus honorable ; 2°. toutes les bien-

séances leur prescrivent de montrer invariablement dans leurs écrits le plus profond respect pour la religion, et les principes d'une morale austère; 3°. elles ne doivent répondre aux critiques que lorsqu'on fait une *fausse citation*, ou lorsque la censure est fondée sur un fait imaginaire. Une femme qui, dans ces réponses, prendroit le ton violent de la colère, ou qui se permettroit la moindre personnalité, auroit beaucoup plus de tort qu'un homme, parce que son sexe lui impose plus de délicatesse, de modestie et de douceur. Je n'exhorte point les femmes à jouer un rôle de *victimes;* au contraire, je les invite à prendre un avantage immense sur la plus grande partie des critiques modernes, par un ton noble et sérieux quand l'ironie est déplacée, et par des égards et une bienséance qui seroient aujourd'hui très-remarquables dans les discussions littéraires.

Les femmes, par la finesse d'observation dont elles sont capables, par la grâce et la légèreté de leur style, seroient elles-mêmes (avec des études et de l'instruction) d'excellens critiques des ouvrages d'imagination : mais ce genre a des règles comme tous les autres ; il n'est pas inutile de les rappeler brièvement ici.

La critique aujourd'hui n'est qu'un éternel persifflage plus ou moins spirituel, et toujours plus ou moins usé ; car depuis les *Lettres provinciales*, création et chef-d'œuvre de ce genre de critique, les auteurs ont pris un tel goût pour la moquerie, qu'ils en ont adopté le ton, même dans leurs propres fictions. Voltaire et ses imitateurs ne savent conter qu'en se moquant de ce qu'ils disent, de leurs personnages, de leurs héros, de leurs propres principes. Cette manière peut avoir de la grâce dans une courte narration, mais cette continuelle

ironie, dans une multitude de contes, y jette une monotonie que l'esprit seul de Voltaire pouvoit faire pardonner.

Comme il y auroit autant d'inconséquence que d'impolitesse à se moquer d'une personne qu'on estime, il n'est ni plus honnête, ni plus convenable de prendre ce ton insultant, en rendant compte d'un ouvrage estimable, et qu'on reconnoît pour tel. La censure alors doit être sérieuse ; la sévérité n'est point offensante, la raillerie l'est toujours dans cette occasion ; l'ironie, c'est-à-dire la moquerie, n'est bien placée que lorsque l'on critique un ouvrage ridiculement écrit, ou qui contient des principes dangereux, ou lorsque l'auteur, en parlant de lui-même, montre sans pudeur un orgueil révoltant. Car, comme le dit un ancien cité par Pascal : *Rien n'est plus dû à la vanité que la risée ;* hors ces trois cas, il est injuste, il est de mauvais goût de joindre de

petites moqueries à des éloges mérités: mais on veut être toujours *piquant*, on n'a qu'une manière, et l'on est commun.

Après les injures, rien ne nuit à l'effet de la critique comme le ton de malveillance, et l'ironie le donne toujours. Plus la critique est délicate, polie, plus elle paroît ménagée, et plus elle porte coup. Le lecteur va beaucoup plus loin que le critique, s'il peut croire qu'il ménage celui qu'il censure; une teinte d'exagération aux éloges mettroit le comble au poids des critiques; ce soin de les contrebalancer les rendroit plus piquantes. Je ne propose point un art perfide, je propose d'adopter, dans les écrits, la grâce, l'urbanité, la politesse dont rien ne dispense dans la société et dans la conversation.

Il est étrange que dans une classe où l'éducation a été plus soignée, où les études ont été meilleures, des hommes bien nés, et distingués par leur esprit et leurs connois-

sances, se permettent, en écrivant, ce qu'ils rougiroient de se permettre dans de simples entretiens, et ce qui, en effet, ne pourroit être toléré en bonne compagnie. S'il existoit un état où l'on eût, impunément et sans conséquence, la liberté d'injurier publiquement ceux qu'on n'aime point, d'attaquer sans ménagement ceux dont on n'a point à se plaindre, et de manquer d'égards à tout le monde, cet état seroit bien méprisable; heureusement il n'en est point de tel. L'état de journaliste, très-honorable et très-utile aux lettres, demande autant de qualités morales que de talens littéraires. Il est même nécessaire qu'un journaliste ait l'usage du monde, afin qu'il puisse contredire sans impertinence, décider sans prendre un ton doctoral, et critiquer sans offenser: celui-là réservera les traits piquans, pour ridiculiser le vice, le mauvais goût; il emploiera la raillerie, la moquerie contre l'or-

gueil et les sots présomptueux, et il aura assez d'occasions d'en faire usage.

Le bon goût, les vrais principes de la littérature bien médités, suffiroient pour établir, parmi les gens de lettres, des égards, une délicatesse qui auroient une grande influence sur les sentimens; le respect pour soi-même, l'intérêt personnel les emploieroient; mais l'esprit, le talent y gagneroient, et même la morale et les mœurs. L'auteur, critiqué sans être outragé, seroit forcé de répondre sans humeur; on ne verroit plus de ces querelles grossières, aussi ridicules que scandaleuses, qui font triompher les sots, toujours charmés de pouvoir se persuader qu'on manque de savoir-vivre et d'honnêteté dès qu'on se consacre à la littérature.

Chez toutes les nations civilisées, le pouvoir supréme des formes l'emporte presque toujours, dans la société, sur le fond des

choses. Il semble que nos procédés, inspirés par l'exemple et par des principes reçus, nous appartiennent moins que nos manières qui nous sont propres. C'est ainsi que la reconnoissance et l'amitié naissent moins des bienfaits que des formes qui les accompagnent; et de même, ce n'est pas la critique qui nous blesse et qui nous irrite, c'est la manière dont on la fait.

N'oserois-je parler des égards particuliers que des gens de lettres, des *Français*, doivent aux femmes qui sont entrées dans la même carrière? pourquoi le craindrois-je? On peut faire librement ces réflexions quand on écrit depuis trente-cinq ans. Je dois être accoutumée au ton de critique dont je suis l'objet. Je reconnois même avec plaisir que souvent j'ai eu lieu d'en être contente: ainsi je m'oublierai, sans aucun effort, dans l'examen que je vais faire.

J'ai lu dans un journal cette étrange sen-

tence contre les femmes auteurs: qu'*elles ne méritent aucun égard, parce qu'en devenant auteurs, elles abjurent leur sexe et renoncent à tous leurs droits*, etc.

Cet arrêt est d'autant plus foudroyant, qu'il est formel, absolu, sans adoucissement, sans aucune exception.... Quoi ! madame de la Fayette, madame de Lambert, madame de Graffigny, ces femmes charmantes, d'une conduite si irréprochable, d'un talent si distingué, *abjurèrent leur sexe* en devenant auteurs, *et ne méritoient plus d'égards !* On ne pensoit pas ainsi dans le temps où elles ont vécu. A quoi doivent donc s'attendre les femmes auteurs qui n'ont ni ce rare mérite, ni cette considération personnelle ? Elles seront donc poursuivies, injuriées, bafouées impitoyablement et sans relâche ! Et celles qui auroient eu le malheur de faire de mauvais ouvrages, et d'y insérer des erreurs répréhensibles, quel se-

roit leur sort? On les lapideroit apparemment.

Si l'on disoit que celui qui a prononcé une telle sentence contre les femmes, *abjuroit* dans ce moment *son sexe* et sa patrie, ce jugement rigoureux seroit approuvé de tous les Français.

Une femme qui n'a écrit que des ouvrages moraux ou utiles, et avec succès, mérite tous *les égards* dus à son sexe et tous ceux que l'on ne peut refuser aux auteurs estimables : celle que son imagination égareroit et qui publieroit un ouvrage condamnable, en mériteroit moins sans doute ; mais il faudroit encore, en la critiquant, se rappeler toujours que l'auteur est une femme, elle n'auroit point *abjuré son sexe* ; un écart n'est point une abjuration.

Enfin, on veut au vrai nous persuader que, dès qu'une femme s'écarte de la route commune qui lui est naturellement tracée,

alors même qu'elle ne fait que des choses glorieuses, et qu'elle conserve toutes les vertus de son sexe, elle ne doit plus être regardée que comme un homme, et qu'elle n'a aucun droit à un respect particulier: par conséquent, madame Dacier, qui traduisit Homère avec une si profonde érudition; la maréchale de Guébriant, qui remplit les fonctions d'ambassadeur, et qui en eut le titre, n'étoient au vrai que des espèces de *monstres!* De toutes les carrières, celle qui convient le moins aux femmes est assurément celle des armes. Néanmoins les héros ont cru devoir se montrer plus magnanimes envers des femmes guerrières qu'avec des ennemis de leur sexe. Hercule, qui vainquit les Amazones, leur rendit les plus grands honneurs; dans les combats littéraires de nos jours, on ne voit rien de semblable; les journalistes n'ont ni la massue d'Hercule, ni sa générosité.

Dans le siècle de Louis XIV, où l'on vit tant d'hommes d'un talent éminent, où l'on vit briller tous ces génies sublimes qui ont à jamais illustré la littérature française, dans ce siècle où les mœurs furent infiniment plus graves que les nôtres, il y eut une multitude de femmes auteurs dans tous les genres et dans toutes les classes ; et non-seulement les gens de lettres ne se déchaînèrent point contre elles, ne déclamèrent point contre les femmes auteurs, mais ils se plurent à les faire valoir et à leur rendre tous les hommages de l'estime et de la galanterie. Cette conduite, ces procédés n'ont rien qui doivent surprendre. Alors nulle *rivalité d'auteurs* ne pouvoit raisonnablement exister entre les hommes et les femmes, et l'on sait que la supériorité incontestable est toujours indulgente, et que la force est toujours généreuse.

NOTE *de la page xvi.*

(*a*) QUAND on s'expose à *scandaliser les foibles*, il faut prouver par des faits l'opinion qu'on énonce. Quelle est la femme auteur, quel est même l'admirateur des écrits de M. d'Alembert, qui voulût avoir écrit le morceau suivant, morceau important, médité avec soin, fait avec grande prétention, enfin un parallèle de trois grands écrivains (Racine, Boileau, Voltaire) ? On a dû employer toutes les ressources de son imagination et tout son talent pour composer un tel morceau ; le voici :

" Ne seroit-il pas possible de comparer ensemble " nos trois grands maîtres en poésie, Despréaux, " Racine et Voltaire ? Ne pourroit-on pas dire, pour " exprimer les différences qui les caractérisent, que " Despréaux frappe et fabrique très-heureusement " ses vers ; que Racine jette les siens dans une espèce " de moule parfait, qui décèle la main de l'artiste, " sans en conserver l'empreinte ; et que Voltaire, lais- " sant comme échapper des vers qui coulent de source, " semble parler sans art et sans étude sa langue na- " turelle ? Ne pourroit-on pas observer, qu'en lisant " Despréaux, on conclut et on sent le travail ; que " dans Racine on le conclut sans le sentir, parce que, " si d'un côté la facilité continue en écarte l'appa- " rence, de l'autre la perfection continue en rappelle " sans cesse l'idée au lecteur ; qu'enfin dans Voltaire

" le travail ne peut ni se sentir, ni se conclure, parce " que les vers moins soignés qui lui échappent par " intervalles, laissent croire que les beaux vers qui " précèdent et qui suivent n'ont pas coûté davantage " au poëte? Enfin, ne pourroit-on pas ajouter, en " cherchant dans les chefs-d'œuvre des beaux-arts " un objet sensible de comparaison entre ces trois " grands écrivains, que la manière de Despréaux, " correcte, ferme, et nerveuse, est assez bien repré- " sentée par la belle statue du *Gladiateur*; celle de " Racine, aussi correcte, mais plus moëlleuse et plus " arrondie, par la *Vénus de Médicis*; et celle de " Voltaire, aisée, svelte et toujours noble, par " l'*Apollon du Belvédère?*"—*Eloge de Despréaux.*

Il est inutile d'insister sur le ridicule inoui de cet étrange galimatias, qui nous apprend que Racine jette ses vers dans une *espèce de moule parfait;* qu'en lisant Despréaux, on *sent et on conclut le travail;* que dans Racine, *on le conclut sans le sentir;* que dans Voltaire, *on ne peut ni le sentir, ni le conclure;* qu'enfin, la manière de Despréaux ressemble à *la statue du Gladiateur;* celle de Racine, *plus arrondie, à la Vénus de Médicis;* celle de Voltaire, *plus svelte, à l'Apollon du Belvédère.* D'Alembert, dans ce même éloge, dit *que dans la partie du sentiment, il manquoit* à Despréaux *une espèce de sens.* Car, ajoute l'orateur, *si l'imagination, qui est pour le poëte comme le sens de la vue, doit lui représenter vivement les objets et les revêtir de ce coloris brillant dont il anime ses tableaux, la sensibilité, espèce d'odorat d'une finesse*

exquise va chercher profondément dans la substance de tout ce qui s'offre à elle, ces émotions fugitives, mais délicieuses, dont la douce impression ne se fait sentir qu'aux âmes dignes de l'éprouver; c'est-à-dire que cette *espèce d'odorat* qui, dans *toutes les substances, cherche profondément ce qui s'offre à elle, la sensibilité, ne se fait sentir qu'aux âmes sensibles.* Voilà un beau raisonnement, et une définition bien claire et bien éloquente!

On l'a dit souvent, et il est toujours utile de le répéter, on peut trouver dans les ouvrages d'un bon écrivain des pages foibles, d'un style froid et négligé; on y peut trouver des incorrections, des longueurs, mais on n'y trouvera, jamais des galimatias aussi absurdes et aussi ridicules, et les *éloges* de M. d'Alembert en sont remplis. Quelle femme (parmi celles qu'on peut citer) voudroit avoir montré dans ses écrits aussi peu de goût et de raison? S'il en est auxquelles on a pu reprocher le manque de naturel et de clarté, du moins il y a toujours dans les passages defectueux de leurs livres de l'esprit, ou quelque chose de brillant qui peut séduire; mais les galimatias de M. d'Alembert sont aussi insipides qu'incompréhensibles, et il y a de plus dans tous ses éloges un ton doctoral, une pédanterie, un mélange d'hypocrisie et d'insolence, et une haine pour la France, un acharnement à depriser son pays, qui les rend véritablement odieux. Quand on connoît toutes les déclamations des philosophes modernes contre l'intolérance du gouvernement, on ne revient

pas de son étonnement en lisant ces éloges, en se représentant M. d'Alembert disant dans une séance publique :

" Que la place de censeur royal est proprement un " emploi de *commis à la douane des pensées.* Que " cette place n'est guère plus agréable, soit pour " ceux qui l'exercent, soit pour ceux qui en souffrent, " que le métier de *commis à la douane des fermes.* " Un censeur royal doit se regarder comme une " espèce d'*inquisiteur* subalterne, qui se trouve à " tout moment dans la nécessité ou de se rendre " odieux aux auteurs qu'il mutile, ou de se com- " promettre par son indulgence."—*Eloge de Cousin.*

Ces *inquisiteurs* n'étoient pourtant pas bien dangereux, puisqu'on pouvoit en public montrer un tel mépris pour eux, et parler ainsi d'un emploi nommé par le roi, et portant par cette raison le surnom de *royal.*

C'est ce même d'Alembert qui, dans une autre séance publique, en parlant des grands globes de Coronelli, offerts jadis à Louis XIV, et qu'on venoit de placer récemment dans la Bibliothèque du roi, dit : " On ajoute que *le malheur des circonstances* " avoit empêché de faire les dépenses nécessaires " pour placer ces globes dans un lieu où la nation " et les étrangers désiroient de les voir. Gémissons " d'une si fâcheuse excuse ; mais respectons-la dans " notre douleur, si *le malheur des circonstances* n'a " pas permis des dépenses plus onéreuses et plus " inutiles."—*Eloge du cardinal d'Estrées.*

En se récriant sur la barbarie du langage gothique de nos édits, d'Alembert fait cette réflexion : "C'est "bien assez que nos lois soient quelquefois atroces "et absurdes, sans leur prêter encore un jargon "inintelligible, comme si l'on vouloit joindre la bar-"barie de la forme à celle du fond."

Dans quel pays permet-on et peut-on permettre ces injures, proférées publiquement contre le gouvernement et les lois de son pays ? et néanmoins l'auteur vécut paisible, heureux, et même honoré dans cette patrie qu'il méprisoit si ouvertement. On formeroit plusieurs volumes de citations de cette espèce, tirées des ouvrages de cet auteur, surtout si l'on y ajoutoit toutes les invectives contre les rois, les nobles, les ministres, tous les gens en place, et contre la France en particulier. Mais l'auteur ne se regardoit pas comme Français ; aussi dit-il dans ses lettres : "Je renoncerois sans regret à une patrie qui ne veut pas l'être."

De quoi donc avoit-il à se plaindre? non-seulement il n'a jamais été persécuté ni dans sa personne, ni dans ses ouvrages; mais il fut admis dans toutes les académies du royaume, il eut des pensions du gouvernement, il ne reçut du public que des témoignages de bienveillance; d'où viennent donc cette morosité, ce mécontentement, qui percent dans tous ses écrits, et cette haine envenimée contre sa patrle?

Grâce au ciel, aucune femme auteur jusqu'ici n'a montré dans ses ouvrages cette odieuse inconséquence et cette basse ingratitude.

HISTOIRE

DES

FEMMES FRANCAISES

LES PLUS CELEBRES,

&c.

RADEGONDE,

Femme de Clotaire I[er] (1).

En faisant des recherches sur la vie des protectrices des savans et des gens de lettres, on voit ce qu'on ne pourroit trouver chez au-

(1) On place au nombre des femmes françaises, celles qui le sont devenues par adoption, en épousant des princes français. On a dû les mettre dans cette classe, afin de parler des plus illustres protectrices des gens de lettres, car presque toutes les reines de France furent des princesses étrangères.

cune autre nation, une suite non interrompue, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, de reines et de princesses qui ont encouragé, protégé tous les talens, et même cultivé la littérature avec succès : ainsi l'influence des femmes dans ce genre a dû être plus marquée et plus heureuse en France que partout ailleurs. La première reine, amie des muses, qui se présente, est Radegonde, fille de Berthaire, roi de Thuringe, née en 519 ; elle se trouva au nombre des prisonniers faits par Clotaire Ier, après la défaite des Thuringiens. Radegonde, encore enfant, fut élevée avec soin, par les ordres de Clotaire, dans le château d'Athiès, en Vermandois. Sa beauté toucha le cœur de ce roi barbare, qui fit périr ses enfans : Clotaire l'épousa (1). Radegonde ne put se trouver heureuse sur un trône occupé par un prince

(1) On vit encore, depuis, un second exemple d'une captive élevée sur le trône de France. Bathilde, esclave saxonne, fut achetée par Archambaud, un seigneur français, qui voulut l'épouser : désirant se consacrer à Dieu, elle refusa sa main ; la Providence la destinoit à une plus haute élévation. Elle épousa Clovis ; deux

féroce, meurtrier de son fils et de toute sa famille ; elle obtint la permission de se retirer dans un cloître, et prit le voile à Noyon, de la main de Saint Médard : cet instituteur de la Rosière de Salency, qui posa sur la tête innocente d'une jeune vierge la première couronne de roses, prix champêtre de la vertu, fut appelé pour détacher le diadême du front d'une reine sa souveraine, et pour substituer à sa couronne royale l'humble bandeau de religieuse. Radegonde fonda à Poitiers le fameux monastère de Sainte-Croix ; loin d'y vouloir commander, elle y fit élire une abbesse, et y vécut simple religieuse jusqu'à sa mort. Elle eut le mérite, si rare dans ces temps de barbarie, d'aimer les sciences et la littérature ; elle écrivoit en latin. Elle protégea plusieurs sa-

ans après la mort de ce prince, elle devint régente, et gouverna avec sagesse durant la minorité orageuse de Clotaire III, son fils. Elle abolit l'usage d'avoir des esclaves, réprima la simonie, et fit plusieurs lois bienfaisantes. Elle fonda l'abbaye de Corbie et celle de Chelles ; elle se retira dans ce dernier monastère, et s'y fit religieuse. Elle mourut en 680. Cette sage et vertueuse princesse fut canonisée par le pape Nicolas Ier.

vans, entr'autres Fortunat et Grégoire de Tours.

Clotaire avoit pour elle une telle estime, qu'il lui conserva toute sa confiance, malgré une séparation à laquelle il n'avoit consenti qu'avec un extrême regret. Radegonde ne se servit de son ascendant sur lui que pour adoucir sa férocité ; les malheureux trouvoient en elle une pitié tendre, active, et presque toujours une protection efficace. Ils devoient à ses sollicitations quelquefois leurs biens ou leur liberté, et même souvent la vie. Elle frémissoit dès qu'elle entendoit parler de guerres, ou de discordes entre les grands ; alors, elle mettoit tout en usage, lettres, vœux, prières, pour écarter ces fléaux. Elle écrivoit, dans ces occasions, au roi son époux, à ses ministres, aux évêques ; ange tutélaire d'un royaume malheureux, gouverné par une main foible et cruelle, et déchiré par l'ambition des grands, son âme élevée vers les cieux, ne se détachoit de cette douce et sublime contemplation que pour veiller sur le bonheur de la France : ayant renoncé à toutes les

pompes du monde, elle vouloit en ignorer les plaisirs et les joies trompeuses ; elle n'écoutoit que les récits de l'infortune, dans l'espoir de soulager le malheur ou de prévenir de grands désastres. Clotaire fournissoit avec générosité aux dépenses qu'exigeoit son immense charité. Son monastère devint le refuge des pauvres et de tous les êtres souffrans ; chaque douleur, chaque infortune y trouvoit des secours et des consolations. Le sentiment que Clotaire avoit pour elle, resembloit à la foi religieuse ; il étoit forcé d'admirer ses vertus, de reconnoître la vérité, l'utilité des principes de cette femme angélique, quoique tout en elle fût en opposition avec ses penchans et son caractère. Cette princesse, qui honora également son sexe, le trône et le cloître, mourut vers 587. Elle a été canonisée.

GISELLE,

Sœur de Charlemagne.

Giselle, sœur de Charlemagne, seconda ce grand prince dans la protection qu'il accorda

aux savans et aux gens de lettres, de concert avec Rotrude, fille aînée de Charlemagne. Elle engagea le célèbre Alcuin à composer divers ouvrages ; Alcuin dédia à ces deux princesses son *Commentaire sur Saint Jean*. Giselle mourut vers l'an 810.

MARGUERITE DE PROVENCE,

Femme de Saint Louis, roi de France.

Marguerite, fille aînée du comte de Provence, épousa Saint Louis en 1234 ; elle fut l'une des plus belles princesses de son temps, et digne par ses mœurs, sa piété, ses vertus et son esprit, de partager le trône et de posséder le cœur d'un si grand roi. La reine Blanche, mère de Louis, ne vit pas sans jalousie la vive affection de son fils pour sa jeune épouse ; et Louis sut compatir à cette foiblesse maternelle. Il pensa avec raison qu'il n'est point de condescendance qu'un fils reconnoissant ne doive avoir pour celle qui lui a donné le jour, et Blanche étoit la meilleure des mères.

Le roi n'eut plus avec Marguerite que

des entrevues mystérieuses : il avoit dressé un chien à l'avertir, par ses aboiemens, lorsque Blanche survenoit inopinément chez la jeune reine ; alors Louis se sauvoit par une porte dérobée : ces craintes, ces précautions ingénieuses, contribuèrent à resserrer les nœuds sacrés d'une union si tendre. Ainsi l'amour le plus légitime et le plus pur s'accrut encore par les ménagemens touchans de la piété filiale.

On admiroit, à cette cour, un jeune roi d'une piété exemplaire, et deux princesses, Blanche et Marguerite, également célèbres par leur beauté, leurs vertus et leur sagesse. Aussi, à cette époque mémorable, si l'on eût voulu chercher le tableau enchanteur des mœurs de l'âge d'or, on ne l'eût trouvé parfait qu'à la cour. La vertu dans les champs et dans les chaumières est le fruit d'une habitude heureuse, et le résultat d'une vie obscure, exempte de tentations et de piéges dangereux ; mais ornée de la pourpre et du diadême, entourée de toutes les séductions humaines, il semble qu'elle soit personnifiée ; on la voit dans toute sa

perfection, victorieuse au milieu de ses plus beaux triomphes, revêtue d'une puissance divine, et de tout l'éclat qui doit l'environner.

La cour de Saint Louis offroit la réunion et le modèle de tous les sentimens les plus touchans, et de toutes les vertus les plus sublimes; la tendresse maternelle, la piété filiale, l'amour conjugal, l'amitié fraternelle, la justice, la clémence, la bonté, la douce et populaire affabilité. Là les courtisans, toujours imitateurs, n'avoient qu'un noble moyen de parvenir aux honneurs et à la fortune, celui de conformer leurs mœurs à celles de leur souverain. Pour plaire à Louis, il falloit faire tout ce qui plaît à la Divinité; son autorité se confondoit avec celle de la conscience.

Cette cour ne fut ni triste, ni même austère ; il y régnoit une noble liberté, et les Mémoires de Joinville nous font connoître que Louis aimoit la conversation et les bons mots, qu'il en disoit souvent lui-même, et qu'une douce gaîté formoit le fonds de son caractère. Blanche et Marguerite protégeoient les savans et les gens de lettres ; Marguerite,

surtout, avoit beaucoup de goût pour la poésie : elle attira à la cour, et sut récompenser tous les auteurs célèbres de ce temps; mais elle vouloit que leurs productions fussent chastes et pures comme les muses qu'ils invoquoient. Un poëte provençal, ayant osé lui dédier un poëme dans lequel se trouvoient quelques vers licencieux, elle le fit exiler aux îles d'Hières.

Marguerite suivit Louis en Egypte, laissant sa fille Isabelle sous la garde de la reine-mère; elle mit au jour, à Damiette, un fils qu'elle surnomma Tristan, parce qu'il vint au monde trois jours après la triste nouvelle de la captivité du roi. Le jour même de la naissance de cet enfant, les troupes Pisanes et Génoises, qui étoient en garnison à Damiette, voulurent s'enfuir, sous prétexte qu'on ne les payoit pas. La reine fit venir au pied de son lit les principaux officiers, et leur parla avec tant de noblesse et de fermeté, qu'elle les fit renoncer à ce lâche dessein ; de telles troupes, défendant la place, ne devoient pas inspirer une grande confiance: aussi la reine, pénétrée de terreur,

en songeant avec quelle facilité les Sarrazins pouvoient s'emparer de Damiette, fit veiller dans sa chambre un brave et vieux chevalier de quatre-vingts ans. Un jour, elle le conjura, de lui promettre qu'il lui couperoit la tête, si les Sarrazins se rendoient maîtres de la ville : *Madame*, répondit le chevalier, *j'y pensois avant que vous m'en eussiez parlé.*

Ce fut dans la Palestine qu'elle apprit la mort de la reine Blanche : quoiqu'elle n'eût pas lieu de l'aimer, elle pleura beaucoup, et ce fut avec sincérité. Joinville qui vit couler ses larmes, lui dit avec sa liberté naïve, qu'on avoit bien raison de ne pas se fier aux pleurs des femmes. *Sire de Joinville*, répondit la reine avec autant de bonté que de franchise, *ce n'est pas pour elle que je pleure, c'est parce que le roi est très affligé, et que ma fille Isabelle est restée en la garde des hommes.*

Marguerite survécut à Louis. Elle avoit une raison si supérieure et une telle réputation de droiture, que plusieurs fois des princes la prirent pour arbitre de leurs différends ; hommage que son époux avoit déjà obtenu, et de ses ennemis même.

Marguerite mourut à Paris, en 1285, à soixante-seize ans.

JEANNE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Femme de Philippe le Bel.

Cette princesse, aussi courageuse que spirituelle, étoit fille unique et héritière de Henri I[er], roi de Navarre et comte de Champagne. Le comte de Bar étant venu l'attaquer en Champagne, elle se mit à la tête d'une petite armée, le força de se rendre, et le retint long-temps en prison. Le titre de gloire le plus solide et le plus durable de cette princesse, est d'avoir fondé le fameux collége de Navarre. Cette maison offrit successivement, pendant plusieurs siècles, une suite d'élèves illustres. Pour éterniser la reconnoissance due au bienfait de cette fondation, il suffira, de dire que Bossuet fut élevé dans ce collége (1).

(1) Les femmes, dans tous les temps, et dans tous les pays, ont formé des établissemens de ce genre: en France encore, madame de Maintenon fonda Saint-

Jeanne de Navarre mourut à Vincennes, le 2 avril 1305, à trente-trois ans.

Cyr. Presque tous les colléges d'Oxford, en Angleterre, sont fondés par des femmes ; beaucoup de colléges en Irlande le sont aussi par elles. En Russie, l'impératrice Catherine II a fondé des maisons pour l'éducation des jeunes personnes ; et depuis sa mort, ces écoles impériales ont encore été perfectionnées par les soins bienfaisans de l'impératrice-mère. En Autriche, l'impératrice Marie-Thérèse a fondé beaucoup d'écoles d'éducation. Une infinité de princesses et de femmes ont eu la gloire d'être les seules institutrices de leurs enfans, devenus par la suite de grands hommes. L'impératrice romaine Julie Mammée donna elle-même une excellente éducation à son fils Alexandre Sévère. En Angleterre, Alfred le Grand fut élevé par sa mère, ainsi que notre roi Saint Louis et Philippe-Auguste. Saint Ambroise, Saint Augustin et Saint Bernard, ces éloquens pères de l'église, dûrent aussi leur éducation à leurs mères. Le fameux don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, fut élevé à la campagne par la femme de Louis Quixada. Jeanne d'Albret dirigea seule l'éducation de Henri IV. Leibnitz perdit son père dans sa première enfance, et fut élevé par sa mère qui, par son esprit, ses vertus et son érudition, étoit digne de former un tel disciple.

MARGUERITE D'ECOSSE,

Premiére femme de Louis XI.

Marguerite d'Ecosse ne fut point reine de France : elle mourut en 1445, à vingt-six ans; Louis XI n'étoit pas encore sur le trône.

Marguerite aima la littérature avec passion et tant qu'elle vécut, ses bienfaits attirèrent et fixèrent à la cour les gens de lettres et les savans. Son admiration pour Alain Chartier, grand politique, bon poëte et moraliste, passa de beaucoup les bornes de celle qui peut honorer une princesse et même une femme, du moins s'il en faut croire les historiens, qui rapportent que, trouvant un jour Alain Chartier endormi sur une chaise, elle lui donna un baiser sur la bouche. Les seigneurs de sa suite, ajoutent les historiens, s'étonnant qu'elle eût appliqué sa bouche sur celle d'un homme aussi laid (quoique la beauté, dans ce cas, n'eût pas rendu l'action moins surprenante), la princesse répondit qu'elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la bouche de laquelle étoient sorties tant de belles choses !

Dans aucun temps, une telle action d'une jeune princesse n'a pu paroître excusable. Nous voyons, dans des histoires beaucoup plus modernes, tant d'anecdotes fausses, qu'il est bien permis de révoquer en doute un trait aussi bizarre.

C'est par une protection sage, éclairée, que les princesses peuvent honorer les lettres, et non par un enthousiasme indécent et ridicule. Au reste, cette princesse eut à cet égard une heureuse influence sur son siècle ; elle inspira au sombre et farouche Louis XI le goût des sciences et de la littérature : ce prince, oppresseur des nobles et du peuple, protégea toujours avec éclat les artistes, les négocians industrieux, les savans et les poëtes. Il fit recueillir *les Cent Nouvelles nouvelles;* il paya les imprimeurs allemands que le prieur de Sorbonne avoit fait venir de Mayence ; il établit des manufactures, et les postes aux lettres jusqu'alors inconnues en France ; il fonda des universités ; ce fut sous son règne que se fit la première opération de l'extraction de la pierre sur un archer condamné à mort, auquel il accorda sa grâce, à condition qu'il su-

biroit l'opération, qui réussit parfaitement. Voilà de grandes choses; mais que sont-elles dans ún roi, sans la justice et la bonté ?

ANNE DE BRETAGNE.

Cette princesse, fille unique et héritière de François II, dernier duc de Bretagne, naquit à Nantes, le 26 janvier 1467 ; son éducation fut confiée à Françoise de Dinant, dame de Laval, qui eut la gloire de former en elle une princesse accomplie, recherchée par tous les princes de l'Europe Anne épousa Charles VIII, roi de France. Elle eut le mérite de maintenir à la cour le goût des lettres durant le règne de Chales VIII, prince trés insouciant à cet égard. Anne étoit spirituelle, éloquente; elle savoit le latin; elle répondoit avec grâce et facilité à ceux qui la haranguoient; elle combla de bienfaits les savans et les poëtes. Jean Marot, père de Clément, prenoit la qualité de *poëte de la magnifique reine Anne de Bretagne.* Elle fut aussi recommandable par sa piété et par la pureté de ses mœurs, que par son esprit.

Elle fit un grand nombre de fondations charitables. Charles, en partant pour aller faire la conquête du royaume de Naples, osa confier les rênes de l'état à la jeune reine, à peine âgée de dix-huit ans ; et cette confiance de l'amour auroit pu être l'effet du discernement le plus sûr. Anne, durant l'absence de son époux, gouverna avec une sagesse parfaite. Charles VIII mourut en 1498. La première épouse de Louis XII. Jeanne de France, fille de Louis XI, victime auguste d'un amour légitime, s'immolant au bien de l'état et au bonheur de l'époux qu'elle adoroit, consentit à son divorce avec Louis XII, et s'ensevelit dans un cloître, et Louis XII épousa Anne de Bretagne. Ce prince, si justement surnommé le *père du peuple*, partagea le noble goût de son épouse pour les sciences et les beaux-arts : il appela auprès de lui les plus savans hommes d'Italie, leur donna des pensions, les combla d'honneurs, et en éleva plusieurs aux premières places. Ce fut sous ce règne mémorable et paternel que l'on commença à enseigner le grec dans l'université. Enfin, Louis XII prépara

en partie tout ce que son successeur fit avec plus d'éclat pour les lettres. Anne mourut au château de Blois, le 9 janvier 1514.

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Il est bien juste de placer à la tête des protectrices les plus illustres et les plus utiles des gens de lettres, la princesse qui fut mère et institutrice de François Ier, le restaurateur de la littérature et des beaux-arts. Ce fut elle qui inspira à son fils ce goût brillant qui répandit tant d'éclat sur un regne si malheureux. La duchesse remplit tous les devoirs d'épouse, de mère et de régente. Devenue veuve dans la fleur de l'âge, elle se consacra entièrement à l'éducation de ses enfans: tant que ses soins leur furent nécessaires, l'amour maternel la préserva de toutes les passions; durant tout cet espace de temps, une affection dominante, et non des principes raisonnés, la retint dans la route heureuse de la vertu. Quand son fils monta sur le trône, sa vie remplie d'innocence étoit exempte de tout reproche, sans que son âme fût affermie

dans la vertu. N'ayant fait jusqu'alors que suivre le penchant de son cœur, elle n'avoit pu contracter la salutaire habitude d'en combattre les mouvemens. Et comment l'acquérir au faîte de la grandeur, lorsqu'avec un caractère impérieux, on n'a jamais cherché à réprimer ses défauts, qu'on, est tout à coup environnée de toutes les séductions réunies, et que venant de quitter un genre de vie sédentaire, dont tous les instans étoient occupés par l'exercice des plus doux devoirs, on se trouve subitement transportée au milieu d'une cour trompeuse, et livrée à tous les dangers de la flatterie et de l'oisiveté? Le désœuvrement la jeta dans l'intrigue; d'ailleurs elle se fit de la juste reconnoissance du roi, un droit de gouverner ; elle n'avoit eu jusqu'à ce moment qu'une ambition relative, la seule qui convienne à une femme; elle en prit une personnelle, et bientôt le sentiment le plus violent et le plus malheureux acheva de dénaturer son caractère: son funeste penchant pour le connétable de Bourbon priva la France d'un grand homme, et causa tous les désastres, de ce règne. On n'outrage pas

une jeune personne en ne partageant point ses sentimens, mais l'amour déçu d'une femme de quarante-cinq ans est toujours un amour méprisé; le ressentiment est la suite ordinaire d'une passion extravagante et ridicule à tous les yeux. Celui de la duchesse d'Angoulême fut atroce: une persécution inouie jeta l'infortuné connétable dans une révolte qui lui ravit sans retour sa patrie, sa vertu, sa gloire et le repos.

La mort tragique de Semblançai est encore une tache ineffaçable dans la vie de la duchesse. D'ailleurs cette princesse ne pouvoit manquer de seconder le roi dans la protection qu'il accordoit aux arts, puisqu'elle lui en avoit inspiré le goût. Elle fut excessivement louée par les poëtes; mais les plus beaux vers n'immortalisent point les princes quand leurs actions les contredisent. La duchesse d'Angoulême mourut, en 1532, à cinquante-cinq ans (1).

(1) Sous le règne de François Ier vivoit Louise Labbé, qui épousa un riche cordier de Lyon, ce qui la fit surnommer la belle Cordière. Elle fut célèbre par son humeur belliqueuse, sa beauté et ses vers. A peine



MARGUERITE DE VALOIS.

Reine de Navarre, sœur de François Ier.

Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de Francois Ier, et fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit à Angoulême, en 1492. Elle épousa en premières noces Charles dernier duc d'Alençon, premier prince du sang, et connétable de France, après la défection du malheureux Bourbon. Le duc d'Alençon, prince sans caractère, fut l'ennemi du

---

âgée de seize ans, elle suivit son père au siége de Perpignan, déguisée en homme ; elle y combattit et y montra un courage intrépide. Elle a fait beaucoup de vers ; trés-bons pour ce temps ; mais sa plus ingénieuse composition est celle qui a pour titre : *Le débat de folie et d'amour ;* cette pièce est en prose. La Fontaine en apris le sujet d'une de ses plus jolies fables, et le Bon homme se garda bien d'avouer ce larcin. Quelles que soient la bonhomie et la candeur d'un auteur, il sait que, par une loi tacite, mais universelle, il est toujours dispensé de convenir qu'il doit à une femme une idée heureuse. Dans ce cas seulement, le plagiat et le silence sont également légitimes.

connétable de Bourbon : il mourut à Lyon, en 1525, après la bataille de Pavie, où il se conduisit lâchement. Marguerite épousa en secondes noces Henri d'Albret, roi de Navarre ; Jeanne d'Albret, mère de Henri le grand, fut l'heureux fruit de cet hymen.

Marguerite non-seulement aima et protégea les lettres, mais elle les cultiva. Elle écrivoit en vers et en prose ; elle excelloit, dit-on, dans l'art de faire des devises, et les mit à la mode dans cette cour galante et frivole. Il est sans doute désirable que les princes ayent assez le goût des lettres pour être en état de les protéger avec discernement ; mais ce goût, lorsqu'il est passionné, est rempli d'inconvéniens pour eux. Les princes alors attachent trop de prix aux simples productions de l'esprit ; ils peuvent trop facilement se laisser séduire par des sophismes ingénieux et par des opinions dangereuses soutenues avec éloquence. La manie du bel esprit fait souvent admirer des bons mots répréhensibles, des productions condamnables ; elle rend superficiel, parce qu'elle ne s'attache qu'à l'écorce, et que

des formes agréables et spirituelles lui font tout excuser. Le vrai génie des princes est beaucoup moins dans l'imagination que dans la parfaite justesse des idées ; il n'est pas nécessaire qu'il soit brillant, il faut surtout qu'il soit solide.

Marguerite eut des mœurs très-pures, quoique les ouvrages qui nous restent d'elle semblent prouver le contraire. On ne conçoit pas que la main d'une femme, d'une princesse, ait pu écrire des contes si licencieux ; mais le désir de montrer de l'esprit et de l'imagination lui fit oublier toutes les bienséances de son sexe et de son rang.

Cette manie égara Marguerite d'une manière beaucoup plus coupable ; elle fit un petit ouvrage sur la religion, intitulé : *Le Miroir de l'âme pécheresse*, qui fut censuré par la Sorbonne. Cette condamnation la révolta, et l'amour-propre d'auteur, profondément blessé, lui fit adopter en secret les nouvelles opinions ; elle eut des conférences avec des théologiens protestans ; et tandis que le roi son frère, avec un zèle odieux que l'évangile réprouve, poursuivoit

inhumainement les protestans, Marguerite qui n'auroit dû que les protéger contre une persécution barbare, se livroit à leurs erreurs. Cependant, sur la fin de sa vie, elle ouvrit les yeux, et revint sincèrement à la vérité. La même prétention à l'esprit lui fit aussi pousser beaucoup trop loin la complaisance que peut avoir une sœur, une amie. Ce fut elle qui, à la prière de François Ier, composa toutes les devises d'amour des bagues et des bijoux dont ce prince fit présent à la comtesse de Châteaubriant. Par la suite, la duchesse d'Etampes, nouvelle favorite, voulut avoir ces belles devises, devenues célèbres à la cour, et le galant François Ier eut la cruauté de les faire demander à la comtesse : celle-ci s'engagea à les rendre le lendemain ; elle fit fondre tous ces bijoux, sans respect pour les devises que l'inconstance destinoit à sa rivale, et elle n'envoya au roi qu'un lingot d'or.

François Ier acquit aussi le talent de faire des vers : on dit que, se trouvant un jour dans le château d'Arthur Gouffier de Boissy, autrefois son gouverneur, il s'amusa

à feuilleter un livre dans lequel madame de Boissy avoit dessiné les portraits de plusieurs personnes illustres. Le roi fit des devises pour chaque portrait, et il composa et écrivit sous celui d'Agnès Sorel ces vers si connus :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer,
Close nonain ou bien dévot hermite.

Cette cour si brillante par la galanterie, la bravoure chevaleresque et la gaîté, en attirant en France les savans, les poëtes et les artistes étrangers, répandit le goût des arts, des fêtes et des plaisirs de l'esprit, et commença à former le caractère national. L'exemple d'une reine jeune et charmante eut une grande influence sur les femmes qui, depuis cette époque, cultivèrent davantage leur esprit. L'Europe entière convint que la cour de François Ier effaçoit toutes les autres par sa politesse et ses agrémens, et que le peuple français étoit le plus aimable de la terre ; le caractère loyal et généreux, les saillies, la gaîté et les exploits de Henri le

Grand contribuèrent à affermir cette opinion, que la fin du règne de Louis XIII et le règne entier de Louis XIV achevèrent de fixer. François I[er] et Marguerite, sa sœur, commencèrent à donner aux Français cette réputation de grâce et d'agrément qu'on ne leur a jamais contestée depuis; mais ils leur donnèrent aussi celle d'une extrême frivolité. Henri IV, par sa droiture, et ce mélange à la fois admirable et piquant de vaillance et de bonté, de clémence et de justice, d'héroïsme, de gaîté et de popularité, donna au caractère national quelque chose d'aimable et de généreux qui distingue particulièrement les Français. L'un eut plus d'influence sur les manières et sur la cour, l'autre en eut davantage sur le peuple et sur la nation entière.

Une femme célèbre par ses vastes connoissances et sa profonde piété, Claudine de Bectoz, abbesse du monastère de Saint-Honoré de Tarascon, vivoit sous ce règne : Marguerite et François I[er] l'honorèrent d'une protection particulière. Cette religieuse savoit parfaitement le latin, et publia plu-

sieurs ouvrages français et latins en vers et en prose. François Ier lui ordonna de lui écrire ; il faisoit tant de cas de ses lettres, qu'il les portoit souvent, dit-on, sur lui, et qu'il les montroit aux dames de sa cour comme des modèles dans ce genre d'écrire. Etant à Avignon, il alla à Tarascon avec sa sœur Marguerite, uniquement pour voir cette religieuse et s'entretenir avec elle.

Marguerite eut pour son frère une affection touchante : lorsqu'il fut prisonnier en Espagne, elle alla à Madrid et contribua beaucoup à sa délivrance. Cette princesse mourut avec beaucoup de piété, le 2 décembre 1549, à cinquante-sept ans.

MARGUERITE DE FRANCE.

Une fille de François Ier devoit aimer les lettres : aussi cette princesse, à l'exemple du roi son père, répandit-elle ses bienfaits sur les savans et sur les gens de lettres. Elle épousa, en 1559, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Elle fit fleurir les arts à sa cour.

Cette princesse savoit le grec et le latin; elle fut aussi pieuse que spirituelle et savante, et ce qui vaut mieux que tous les éloges des poëtes, elle se fit adorer de ses sujets qui la surnommèrent la Mère du peuple. Elle mourut en 1574, à cinquante-un ans.

JEANNE D'ALBRET.

Cette princesse, fille de Henri d'Albret, roi de Navarre, fut mariée à Moulins, le 20 octobre 1548, à Antoine de Bourbon. Jeanne d'Albret développa, dans tout le cours de sa vie, un caractère plein de courage et d'énergie. Elle eut la gloire d'élever son fils Henri IV, de choisir ses instituteurs, de diriger son éducation, et de former l'esprit et le cœur de ce grand prince. Jeanne embrassa le parti des huguenots, par haine contre le pape qui avoit enlevé à son père le royaume de Navarre, en publiant une bulle appuyée des armes de l'Espagne. Jeanne se distingua dans ce

parti par sa fermeté, et dans toute l'Europe par son goût pour les lettres. Elle mourut deux mois avant le massacre de la Saint-Barthélemi, en 1572.

La princesse de Navarre, Catherine de Bourbon, fille de Jeanne d'Albret et sœur de Henri IV, eut aussi beaucoup de mérite et d'esprit: elle faisoit, dit-on, des vers, dès l'âge de douze ans. Henri IV la maria, en 1599, au duc de Bar. On prétend que ce fut contre l'inclination de la princesse qui aimoit le comte de Soissons. Cette anecdote a fourni à mademoiselle de la Force le sujet d'un roman historique.

CATHERINE DE MEDICIS.

C'est à regret que l'on place parmi tant de noms illustres, un nom déshonoré par la plus honteuse superstition, et par une politique artificieuse et sanguinaire. Catherine, indifférente à toutes les religions, excita de sang-froid toutes les fureurs du fanatisme: sans croire à l'immortalité de l'âme, elle croyoit cependant à l'astrologie judiciaire,

et même à la magie. Mais cette princesse, indigne de régner, sut récompenser avec magnificence le mérite qui ne pouvoit lui causer d'ombrage ; elle protégea avec éclat les savans, les littérateurs et les artistes ; elle fit venir des manuscrits précieux de Grèce et d'Italie ; on éleva par ses ordres les Tuileries, l'hôtel de Soissons, et beaucoup d'autres édifices. Une chose bizarre, c'est que celle qui conseilla le massacre de la Saint-Barthélemi, prit pour devise un arc-en-ciel, avec ces mots : *J'apporte la lumière et la tranquillité*. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est qu'il reste une lettre de cette princesse à son fils Charles IX, dans laquelle elle lui donne des conseils pour se faire aimer, et l'exhorte à suivre les traces de Louis XII !..

Il faut pourtant convenir que Catherine parut avoir l'intention de donner une excellente éducation à ses enfans ; elle leur choisit pour gouvernante une femme d'un mérite rare, la duchesse de Retz, si célèbre par son esprit et son érudition : la duchesse savoit, dit-on, les mathématiques, le latin, le grec ; elle parloit avec facilité plusieurs langues

étrangères. Elle joignoit le courage à la science : pendant l'absence de son époux, les ligueurs menacèrent ses terres ; elle assembla des troupes à ses frais, se mit à leur tête, et força les factieux à prendre la fuite. En 1573 elle répondit publiquement en latin, pour Catherine de Médicis, aux ambassadeurs Polonais qui apportèrent au duc d'Anjou le décret de son élévation à la couronne de Pologne.

Catherine de Médicis mourut, en 1589, à soixante-dix ans.

MARIE STUART.

Cette belle et malheureuse princesse étoit fille de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Lorraine. Elle épousa, en 1558, François, dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Elle apporta d'un pays barbare alors, un esprit cultivé, des talens et des grâces qui la rendirent l'ornement de la cour la plus aimable de l'Europe : son goût pour les beaux-arts et pour la poésie l'attacha si étroitement à la France, qu'en la quittant

pour retourner en Ecosse, elle crut s'arracher de sa véritable patrie; elle exprima sa douleur, d'une manière touchante, dans cette romance qui nous est restée:

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance!
Adieu France, adieu mes beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours,
N'aura de moi que la moitié;
Une part te reste, elle est tienne,
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

De retour en Ecosse, cette reine charmante, faite pour cultiver les arts, et pour embellir une cour brillante, se trouva au milieu des factions les plus turbulentes, et se crut exilée dans une terre étrangère. Elle épousa en secondes noces Henri Stuart-Darnley, son cousin. Ce prince, d'un caractère violent et féroce, la fit bientôt repentir de son choix; il assassina, sous ses yeux, David Rizzio, un musicien qu'elle protégeoit. La reine, justement irritée, donna sa confiance au comte

Bothwell, homme dangereux, dont on n'estimoit ni le caractère ni les mœurs. Peu de temps après, une conjuration secrète fit périr Henri Darnley. Ce prince habitoit une maison isolée, que les conjurés firent sauter, au moyen d'une mine. Bothwell fut universellement accusé d'avoir commis ce régicide, mais cependant sans preuves positives. Marie, dénuée d'expérience, n'ayant aucun appui, environnée de complots, de dangers, ne vit pour elle de ressources que dans l'attachement de Bothwell, auquel elle supposoit un génie et des talens qu'il n'avoit pas. Il paroît que Bothwell conçut dès lors l'espoir de l'épouser, et qu'ensuite il crut la violence nécessaire. La reine étant allée voir son fils, Bothwell l'enlève, et l'entraîne à Dunbar. Là, non seulement il appaise sa juste colère, mais profitant de ses craintes, de son embarras, de ses terreurs, il la décide à l'épouser. Marie, sans doute, en donnant sa main à celui qu'elle croyoit un grand homme d'état, crut sauver le royaume et sa personne; mais Bothwell étoit accusé d'avoir fait périr son époux; elle ne pouvoit l'ig-

norer ; cette union malheureuse flétrit justement la réputation de la reine, et souleva l'Ecosse entière. Tous les historiens répètent que Marie fut entraînée par une passion violente. S'il étoit vrai qu'elle eût été déterminée par l'amour, et non par de faux calculs politiques, des embarras pressans et des craintes sinistres, on pourroit en effet la soupçonner d'avoir eu part au meurtre de son époux. Mais tous les historiens, qui l'accusent, cachent une circonstance qui seule suffit pour la justifier ; c'est queBothwell étoit un vieillard ; il avoit plus de soixante ans, et il est impossible de croire qu'une princesse charmante, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, ait éprouvé pour un homme de cet âge une passion capable de l'entraîner dans un tel crime, malgré la douceur de mœurs et de caractère qu'elle a constamment montrée avant et depuis cette époque funeste. Marie, épouvantée par le nombre de ses ennemis, fut la victime de sa foiblesse, de son inexpérience et de la haute opinion qu'elle s'étoit formée des talens et du courage de Bothwell ; elle se persuada qu'au

milieu de ces factions sanglantes, il pouvoit seul la sauver ; elle ne chercha et ne vit en lui qu'un défenseur.

Marie, abandonnée de son armée, céda la couronne à son fils : on lui permit de nommer un régent ; elle choisit le comte de Murray, son frère naturel, qui devint son persécuteur ; l'humeur impérieuse du régent procura à la reine un parti ; elle se mit à la tête de six mille hommes, mais elle fut vaincue. Après cette déroute, Bothwell s'enfuit en Danemarck ; il y fut arrêté et renfermé dans une étroite prison, pendant dix ans ; il y mourut en 1577. La reine, de son côté, obligée de chercher un asile, se réfugia en Angleterre : au lieu d'une généreuse hospitalité, elle ne trouva que des fers et la redoutable inimitié d'une rivale. Elisabeth, avec du génie et de grands talens, avoit toutes les prétentions et toutes les petitesses d'une femme ordinaire : depuis long-temps le bruit des grâces et de la beauté de Marie l'importunoit. La politique auroit pu conclure un traité avec la reine d'Ecosse ; l'envie ne sauroit faire un calcul raisonnable, toutes

ses pensées sont puériles et cruelles. L'infortunée Marie, après dix-huit ans d'une dure captivité, fut condamnée à mort. Elisabeth, par cette barbarie, viola toutes les lois de l'hospitalité, de la justice et de l'humanité: en même temps elle attenta aux droits sacrés des souverains, elle flétrit sa propre gloire, et elle illustra la victime qu'elle immoloit: la mort héroïque de Marie fit oublier son imprudence et ses foiblesses; l'Europe attendrie ne songea plus qu'à son malheur, à sa beauté, à ses talens, à la protection dont elle avoit honoré les lettres et les arts, et à sa piété touchante: tandis qu'une sentence inique ternissoit l'éclat du trône occupé par Elisabeth, toute la majesté royale environnoit l'échafaud d'une reine opprimée! Marie, dans les derniers jours de son existence, montra une résignation religieuse, un calme, un courage et en même temps une sensibilité qui subjuguèrent l'admiration de ses persécuteurs même. Elle distribua à ses domestiques tout ce qu'elle possédoit; elle écrivit en leur faveur à Henri III et au duc de Guise.

Elle demanda qu'ils fussent témoins de son supplice; le comte de Kent le refusoit; Marie insista, en ajoutant: Malgré mon malheur, vous ne devez pas oublier que je suis cousine de votre souveraine, et du sang de Henri VIII; que j'ai été reine de France, et sacrée reine d'Ecosse. Quoique le duc fût armé de toute l'insensibilité d'un courtisan qui croit faire sa cour en montrant de la dureté, il permit cependant à Marie d'être accompagnée d'un petit nombre de domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux femmes: au lieu de lui donner un confesseur catholique qu'elle demandoit, on lui envoya un ministre protestant, qui la menaçoit de la damnation éternelle, si elle ne renonçoit pas à sa religion. Cessez de vous agiter, lui dit-elle, vous n'ébranlerez point ma foi, vous n'affoiblirez pas les consolations qu'elle me procure. Le 18 février 1587, s'étant levée deux heures avant le jour, pour ne pas retarder l'heure de l'exécution de l'arrêt, elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire; et ayant pris une robe de velours noir: J'ai

gardé, dit-elle, cette robe pour ce grand jour. Elle rentra ensuite dans son oratoire, où, après avoir fait quelques prières, elle se communia elle-même avec une hostie consacrée, que le pape Pie V lui avoit envoyée. Lorsque les commissaires entrèrent, elle les remercia de leurs soins ; et comme ils ne purent s'empêcher de lui témoigner l'admiration que leur causoient sa douceur et sa sérénité : Je regarde, leur dit-elle, comme indigne de la félicité céleste, une âme trop foible pour soutenir le corps dans ce passage au séjour des bienheureux. Elle se leva pour aller au supplice avec un maintien calme et toute la dignité que peuvent donner le rang suprême, la piété et le courage, au milieu de la plus horrible oppression.... Les personnes de sa suite l'escortoient en fondant en larmes. Adieu, mon cher Melvil, dit-elle à l'un de ses secrétaires, tu vas voir le terme de mes malheurs ! publie que je suis morte inébranlable dans la religion, et que je demande au Ciel le pardon de ceux qui sont altérés de mon sang ; dis à mon fils qu'il se souvienne de

sa mère, et que je lui défends de songer à me venger. On la conduisit dans une salle où l'on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Tous les spectateurs furent frappés d'admiration, et saisis d'un profond attendrissement, en voyant cette reine infortunée, dont la beauté parut plus touchante que jamais, s'avancer d'un pas ferme, avec un visage tranquille; elle tenoit un crucifix serré contre sa poitrine. L'impitoyable comte de Kent lui dit qu'il falloit avoir le Christ, non dans les mains, mais dans le cœur. Marie lui répondit avec une douceur angélique, que la vue de cette image ne pouvoit que fortifier l'amour dû au Sauveur. Elle monta sur l'échafaud, et fit placer ses femmes derrière elle pour recevoir son corps. Dans ce moment, qui offroit un spectacle si frappant et si terrible de la fragilité des grandeurs humaines, on entendit dans toute la salle un murmure confus et général de sanglots et de gémissemens ! Marie se mit à genoux, en élevant les mains et les yeux vers le ciel; et après une fervente et courte prière, elle tendit sa

tête sans donner le moindre signe de frayeur. Elle étoit dans la quarante-sixième année de son âge. Sa tête ne fut séparée du corps qu'au second coup.

MARGUERITE DE FRANCE,

Première femme de Henri le Grand.

Marguerite, fille de Henri II, née en 1552, épousa en 1572, le prince de Béarn, si cher depuis à la France sous le nom de Henri IV, union formée sous les plus noirs auspices! Le massacre de la Saint-Barthélemi fut concerté au milieu des fêtes données à la cour pour ces noces! Le pape Clément IX cassa ce mariage en 1599. Marguerite y consentit pour le bien de l'état; elle exigea pour toute condition le paiement de ses dettes. Cette princesse joignit à un esprit très-cultivé, une âme noble, sensible et généreuse. Elle eut pour son frère, le duc d'Alençon, la tendresse la plus touchante et la plus courageuse. Marguerite, à ce sujet, rapporte dans ses mé-

moires le trait suivant: Le duc d'Alençon, devenu suspect au défiant et foible Henri III, fut arrêté à la cour; on lui donna des gardes avec défense de le laisser sortir de son appartement: dans ce premier moment, le duc demanda si l'on avoit arrêté Marguerite, on lui répondit que non: "Cela " soulage beaucoup ma peine, dit-il, de " savoir ma sœur libre; mais je m'assure " qu'elle m'aime tant, qu'elle préférera se " captiver avec moi, à vivre libre sans moi." Et il pria M. de Lorre, qui l'avoit arrêté, d'obtenir du roi que Marguerite partageât sa prison, ce qui lui fut accordé. Marguerite, en contant ce trait, ajoute: " Cette " croyance qu'il eut de la grandeur et fer-" meté de mon amitié, me fut une obliga-" tion si particulière, bien que par ses bons " offices il en eût acquis plusieurs grandes " sur moi, que j'ai toujours mis celle-là au " premier rang."

Marguerite courut s'enfermer avec son frère: elle lui obtint la permission de sortir de son appartement, mais non celle de sortir du palais. Marguerite un jour fit sauver

le duc par la fenêtre de sa chambre, et s'exposa par-là à toute la colère du roi, qui lui en fit sentir les effets par des persécutions de tout genre.

On reproche à Marguerite quelques égaremens de jeunesse, que l'on doit juger avec indulgence, en songeant à la licence extrême de ces temps de factions, et surtout à celle de la cour. Parvenue à l'âge mûr elle vint se fixer à Paris, où elle fit bâtir un beau palais entouré de vastes jardins; elle y partagea son temps entre les exercices d'une piété sincère et la société des gens de lettres; elle mourut, le 27 mars 1615, à soixante-trois ans. Ce fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes moururent sans postérité. Marguerite a laissé des poésies et des mémoires.

LOUISE DE LORRAINE,

Princesse de Conti.

Louise, princesse de Conti, étoit fille du duc de Guise surnommé le Balafré. Elle naquit en 1574, et mourut en 1631. On lui

doit *les Amours du grand Alcandre*: c'est une histoire satirique des amours de Henri IV. Cette princesse aima la littérature, et protégea avec discernement ceux qui la cultivoient.

MARIE DE MEDICIS.

Fille de François II de Médicis, grand duc de Toscane, et femme de Henri le Grand, Marie de Médicis naquit à Florence l'an 1573; son mariage avec Henri IV fut célébré en 1600. Le caractère impérieux, jaloux, et l'ambition de Marie, causèrent tous ses malheurs; avec un esprit plus étendu, elle auroit pu jouer un grand rôle après la mort de Henri le Grand; elle avoit du courage, de l'élévation, sinon dans le caractère, du moins dans les idées, qualités inutiles ou dangereuses dans une princesse régente, qui manque de discernement et de lumières. Marie vouloit gouverner, mais elle n'en avoit pas la capacité; elle plaça mal sa confiance et son amitié, et la haine que l'on eut pour ses amis retomba sur elle.

Le public, toujours plus équitable qu'on ne le croit communément, ne rend point les princes responsables des fautes de leurs ministres, quand ils les ont choisis par des motifs d'utilité publique; on leur pardonne alors de se tromper, mais on ne les excuse point lorsqu'ils élèvent à une place importante un favori sans mérite et sans talens, parce qu'on suppose que, dans cette occasion, ils ont moins agi pour l'intérêt de l'état, que pour satisfaire un penchant particulier, qui n'est, dans ce cas, qu'une foiblesse toujours coupable et souvent ridicule. Le président Hénault a dit, sur Marie de Médicis, un mot frappant et terrible, malgré la modération si sage de l'expression. Elle ne parut, dit-il, ni assez surprise, ni assez affligée de la mort tragique de l'un de nos plus grands rois.... C'est tout ce que l'histoire manquant de preuves, pouvoit se permettre de dire; elle doit ajouter que la vie entière de Marie de Médicis pourroit mettre cette princesse à l'abri d'un soupçon qui fait frémir! Si elle eût participé au plus horrible des attentats et avec

préméditation, seroit-il possible qu'elle n'eût commis que ce seul crime? Marie, en se laissant gouverner long-temps par le maréchal d'Ancre et son épouse, perdit l'amour du public et la confiance de son fils. Ce maréchal, arrêté par l'ordre de Louis, se défendit et fut tué. On sait que son cadavre fut exhumé par la populace, traîné dans les rues, coupé en mille pièces; que ses entrailles furent jetées dans la Seine, ses restes sanglans brûlés sur le Pont-Neuf; qu'un homme lui arracha le cœur, le fit cuire sur des charbons, le mangea publiquement; que cette action fut applaudie par une multitude innombrable.. Cependant ce peuple, plus féroce que les cannibales, redevint un peuple aimable, généreux et distingué entre tous les autres par son urbanité. Un moment de délire, quelqu'affreux qu'il puisse être, ne corrompt point une nation, quand les idées morales ne sont point perverties, c'est-à-dire quand les principes religieux subsistent toujours. La mort de l'infortuné maréchal et le supplice inique de son épouse, éteignirent la guerre

civile. Marie fut reléguée à Blois, d'où elle se sauva à Angoulême. Richelieu, alors évêque de Luçon et depuis cardinal, réconcilia ensemble la mère et le fils. Marie, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre; elle fut bientôt obligée de se soumettre; mais le favori du roi, le connétable de Luynes, ennemi de la reine, mourut, et Marie reprit sur l'esprit du foible Louis XIII un grand ascendant. Elle fit entrer au conseil Richelieu, son surintendant. Elle prétendoit régner par lui, et Richelieu vouloit régner pour le bien de l'état et pour la gloire de la France. On s'est beaucoup récrié sur l'ingratitude de Richelieu; mais la reconnoissance exige t-elle d'un ministre le sacrifice de ses lumières? en voulant partager l'autorité de la place qu'il a fait obtenir, le bienfaiteur cesse de l'être; il n'a rien donné, il a compté vendre et faire seulement un marché avantageux. D'ailleurs, si Richelieu devoit à la reine son entrée au conseil, la reine lui avoit dû plus anciennement sa réconciliation avec son fils. Les obligations étoient égales de part et d'autre:

cependant Marie se plaignit et menaça ; elle résolut de perdre l'ami qui refusoit de devenir sa créature; le génie de Richelieu sut déjouer toutes les intrigues du dépit, de la haine, et de l'ambition. Néanmoins le cardinal mit tout en usage pour adoucir les injustes ressentimens de la reine. Redevenu tout-puissant, il tomba plusieurs fois à ses pieds; la reine fut inflexible. Richelieu, ne trouvant plus en elle qu'une implacable ennemie, ne songea plus qu'à l'éloigner pour jamais de la cour. Mais, après avoir épuisé jadis auprès du roi tous les raisonnemens qui peuvent engager à rapprocher de lui une mère même coupable, après avoir fait valoir et détaillé tous les droits sacrés d'une mère et tous les devoirs de la piété filiale, comment engager Louis à bannir cette même reine? Richelieu prit, dans cette occasion, la tournure la plus artificieuse et la plus adroite. On assembla un conseil secret dans lequel Richelieu prononça un long discours: il commença par convenir que l'invincible inimitié de la reine pour lui ôtoit tout espoir de rétablir la tranquillité intérieure; il

ajouta qu'un souverain ne pouvoit balancer entre sa mère et son ministre, qu'il s'attendoit à être sacrifié, qu'il y consentoit, qu'il offroit sa démission, qu'il n'emportoit qu'un regret, celui de laisser l'état dans la situation la plus critique ; il fit ensuite une exposition si vive et si frappante des dangers que couroit la France, que Louis XIII en conclut naturellement que celui qui montroit avec tant de sagacité tous les maux que l'on avoit à craindre, pourroit seul les prévenir. Il fut unanimement résolu dans ce conseil, d'éloigner la reine, du moins pour un temps. On donna à Marie le choix du lieu qu'elle devait habiter. On exila, ou l'on mit à la Bastille toutes les personnes qui lui étoient attachées : ces persécutions furent odieuses et par conséquent maladroites, car la politique parfaite est toujours généreuse ; elle doit avoir toutes les formes de la justice et de la grandeur, puisqu'elle est l'expression des principes, de la morale et des sentimens du prince. Ces rigueurs arbitraires et révoltantes jetèrent de l'intérêt sur la cause de la reine. On ne l'aimoit

pas, et depuis cette époque on la plaignit ; la compassion ne rend point la considération perdue, mais elle rend toujours la faveur publique.

On ne vit plus en Marie qu'une reine et une mère opprimée. Louis XIII donna une déclaration adressée aux parlemens et aux gouverneurs des provinces, pour justifier cette conduite et celle de son ministre ; c'étoit s'abaisser et montrer le dernier degré de foiblesse. Il est digne d'un bon roi de rendre compte à son peuple des motifs d'une guerre ou d'une grande opération politique ; mais il doit jeter un voile sur l'intérieur de sa famille ; il manque de dignité, lorsqu'il donne une publicité inutile aux évènemens qui s'y passent. On ne peut chercher à se justifier d'éloigner sa mère et d'attenter à sa liberté, qu'en se plaignant grièvement d'elle, et cela seul est un tort qui ne permet guère d'ajouter foi à la justification. Enfin, si Louis XIII eût connu ses droits et ses devoirs, il auroit respecté sa mère, et repris l'autorité royale sans bruit et sans éclat.

Marie, détenue à Compiègne, s'évada

et se retira à Bruxelles en 1631. Depuis ce moment, elle ne revit ni son fils, ni Paris qu'elle avoit embelli par des monumens qui éterniseront sa mémoire. Epouse importune et jalouse, mère et régente ambitieuse, princesse imprudente, violente et vindicative, Marie soutint cependant dignement la gloire du nom de Médicis, si cher aux muses et aux amis des arts. On bâtit par ses ordres le beau palais du Luxembourg; elle fit élever de superbes aqueducs, ouvrages inconnus jusqu'alors en France ; elle fonda des monastères. On lui doit, et la promenade qui porte encore le nom de Cours de la Reine, et l'admirable galerie des tableaux peints par Rubens, qui contient entr'autres chefs-d'œuvre le tableau dans lequel Minerve conseille à Henri le Grand de s'unir à Marie, et celui qui représente cette princesse venant de mettre au jour Louis XIII ; sa tête est entièrement en face, position qui naturellement est sans grâce, et néanmoins toute la figure en est remplie ; on voit sur son visage deux expressions parfaitement distinctes, les restes des souffrances

de l'enfantement, et la joie maternelle de contempler l'enfant qui vient de naître !...... Enfin, Marie protégea le père de notre poésie, elle sut apprécier les vers de Malherbe. Cette princesse, veuve de Henri le Grand, mère d'un roi de France, belle-mère de deux rois, aïeule de Louis le Grand, mourut dans l'indigence à Cologne, le 3 juillet 1642. Le dénûment affreux dans lequel se trouva cette malheureuse princesse, durant les dernières années de sa pénible existence, sera toujours une tache ineffaçable dans la vie de Louis XIII. On ne conçoit pas que, même indépendamment de tout sentiment filial, un souverain, un roi de France ait eu assez peu d'élévation d'âme pour laisser sa mère dans une telle situation ; cet abandon monstrueux blesse autant la majesté royale, qu'il outrage la nature.

Le prélat Chighi, alors Nonce, et depuis Pape lui-même sous le nom d'Alexandre VII, assista Marie à la mort, et lui demanda si elle pardonnoit à ses ennemis, et surtout au cardinal de Richelieu ? Elle répondit : Oui, de tout mon cœur. Le nonce

lui proposa d'envoyer au cardinal, comme le gage d'une clémence entière, un bracelet qu'elle portoit à son bras ; la reine lui répondit : C'est un peu trop ; réponse qui eût été bien naturelle dans tout autre moment.

Marie aimoit les devises ; elle avoit pris, en 1608, celle-ci : Une Junon appuyée sur son paon, avec ces mots : *Viro partuque beata*. Après la mort de Henri, elle prit un pélican s'ouvrant le sein pour ses petits, et ces paroles : *Tegit virtute minores*.

Cette princesse avoit les passions si violentes, que sa colère alloit jusqu'à la fureur ; on dit qu'elle pleuroit avec tant de véhémence, que ses larmes ne couloient pas ; elle les dardoit d'une manière effrayante.

LA DUCHESSE D'AIGUILLON,

Nièce du cardinal de Richelieu.

Cette duchesse d'Aiguillon fut la première femme de la cour dont la maison ait été ouverte à tous les gens de lettres. Il étoit naturel que ces derniers fussent accueillis ainsi par la nièce du fondateur de

l'Académie française. Là, tous les académiciens, et tous ceux qui, par leurs talens, pouvoient espérer de le devenir, se trouvoient réunis avec les plus grands seigneurs de la cour ; et le goût de l'esprit l'emportant sur le préjugé de la naissance, commençoit à former entre ces diverses personnes cette égalité sociale, qui depuis a rendu les Français si aimables. On ne dissertoit point sur cette égalité, on n'en faisoit point un des droits de l'homme, mais on l'établissoit comme une conquête légitime, à laquelle on devoit applaudir, parce qu'elle étoit faite par le mérite, le savoir et les talens. Ces assemblées eurent une grande influence sur les mœurs françaises ; mais, dans les commencemens, ce premier bureau d'esprit, établi en France, offrit beaucoup de scènes bizarres et ridicules ; on y soutenoit gravement des thèses d'amour ; on s'en dégoûta bientôt, et l'on fit alors ce qui se pratique aujourd'hui, des lectures et la conversation.

La duchesse avoit beaucoup d'esprit, de piété, et l'âme la plus généreuse. Après la mort du cardinal de Richelieu, elle se mit sous la direction de Saint Vincent de

Paule, et prit part à toutes ses bonnes œuvres. Elle dota des hôpitaux, racheta des esclaves, délivra des prisonniers, entretint des missionnaires dans les parties sauvages de la France et dans les pays lointains. Ce siècle si pieux fut celui des actions les plus touchantes et les plus héroïques. Dans ce même temps, les jeunes dames de la cour, entraînées par les prédications de Saint Vincent de Paule, vendoient leurs diamans pour fonder l'hôpital des Enfans-Trouvés ; elles alloient à l'Hôtel-Dieu servir les malades et former à ces saints exercices les sœurs de la Charité. Une jeune et belle veuve, la présidente Goussault, consacroit une grande fortune à ces pieux devoirs ; une sainte, fondatrice de ces respectables sœurs grises (madame le Gras), étendoit son immense charité jusque sur les fous et les galériens. Le commandeur de Sillery, qui avoit été ambassadeur à Rome, vendoit son hôtel, ses tableaux, ses meubles, ses bijoux, pour employer tout cet argent aux établissemens, formés par Saint Vincent de Paule ; en outre, il avoit renvoyé tous

ses gens avec des pensions, s'étoit réduit au plus strict nécessaire, afin de donner tout son revenu, durant tout le reste de sa vie, à l'Hôtel Dieu. Tels étoient les fruits de la charité chrétienne. Que citera-t-on de comparable de la bienfaisance philosophique? La duchesse d'Aiguillon mourut en 1675.

ANNE D'AUTRICHE,

Epouse de Louis XIII et mère de Louis le Grand.

Louis XIII, mauvais fils, mauvais frère ami foible et peu sûr, fut un époux sévère, farouche et défiant. Il épousa Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe II, roi d'Espagne. Cette princesse avoit de la beauté, une âme élevée, de l'esprit et des manières remplies de grâces. Elle ne put gagner le cœur de son époux, qui ne sut apprécier ni ses charmes ni ses vertus. Anne fut accusée, sans aucune preuve, d'être entrée dans le complot de Chalais contre le cardinal de Richelieu, ce qui établit une mésingtelligence durable entr'elle et le roi: durant

tout ce règne, elle supporta avec courage et dignité une infinité de persécutions, que lui suscita successivement l'inimitié du cardinal. Après la mort du roi, elle eut la régence du royaume, pendant la minorité de son fils: le parlement la lui donna, et cassa le testament de Louis XIII. La reine mit sa confiance dans le cardinal Mazarin, et l'on doit l'en louer: elle ne fut point entraînée en ceci par une affection particulière; elle se laissa guider uniquement par l'intérêt public. Loin qu'à cette époque Mazarin eût part à sa faveur, elle auroit pu le regarder comme un de ses ennemis, puisqu'il avoit été l'ami de Richelieu, et dévoué à ce ministre, ainsi qu'au roi. Louis XIII, à la sollicitation de Richelieu, avoit fait revêtir Mazarin de la pourpre: après la mort de Richelieu, le roi le nomma conseiller d'état, et l'un de ses exécuteurs testamentaries. Mazarin avoit montré de grands talens comme négociateur et comme homme d'état. Anne d'Autriche, en le mettant à la tête des affaires, n'eut que les intentions les plus pures et les vues les plus sages:

elle dut même politiquement le soutenir contre la haine et la révolte. Quand les fureurs de parti forcent un souverain à renvoyer ou à sacrifier un ministre, l'autorité royale est avilie et perdue. Si le malheureux Charles Ier n'eût pas abandonné le comte de Straford, ses ennemis n'auroient pas eu la mesure de sa foiblesse, la dignité royale eût conservé toute sa grandeur ; et si le roi eût succombé, il n'auroit pas alors entraîné dans sa chute celle du trône. La royauté n'existe plus, quand la protection souveraine ne suffit pas pour garantir des persécutions de l'envie et de la haine. Ainsi Anne d'Autriche ne pouvoit ni ne devoit céder aux clameurs séditieuses élevées de toutes parts contre Mazarin. Ce ministre n'avoit ni l'audace ni l'étendue de génie du cardinal de Richelieu, mais il possédoit tous les talens d'insinuation, la prudence, la patience, la finesse et la douceur : n'attachant nul prix à l'opinion publique, Mazarin ne se vengeoit point ; il n'étoit sensible ni à la haine, ni même au mépris. Richelieu avoit été vindicatif par calcul et

par politique; Mazarin fut clément par une heureuse insouciance qui lui tint lieu de grandeur d'âme.

La Providence plaça ces deux hommes aux époques où leur genre de talens et leur caractère pouvoient seuls sauver la France. L'esprit remuant, séditieux et novateur des calvinistes, contenu sous le règne de Henri IV, se montra sans crainte après sa mort: il falloit, sous Louis XIII, un homme assez hardi pour saisir les rênes abandonnées et disputées de l'état, assez fort pour les retenir d'une main ferme, et pour intimider les mécontens et les rebelles, et assez grand pour justifier le despotisme par d'éclatans succès. Richelieu régna malgré son souverain, malgré les grands du royaume, et non malgré la nation, dont il accrut la considération et la grandeur. Les Français lui pardonnèrent des actions d'une justice inflexible, dont la rigueur odieuse ressembloit à la cruauté, parce qu'on le vit toujours entouré de complots et de conspirateurs; et surtout, parce qu'en immolant ses ennemis, il abaissa tous ceux de la France.

L'admiration qu'il inspira étouffa la haine, fit taire les mécontens, et satisfit l'orgueil national ; mais il n'eut que des rivaux et des ennemis vulgaires. Il n'en fut pas ainsi de Mazarin, qui eut à combattre le grand Condé dans tout l'éclat de sa jeunesse et de ses victoires. Condé, trop honnête homme pour avoir conçu la pensée de détrôner son roi, mais trop fier et trop ambitieux pour ployer sous l'autorité d'un ministre impérieux et absolu ; Condé n'auroit supporté ni les hauteurs, ni l'empire de Richelieu : il eût été jaloux de son génie, de sa réputation ; et deux hommes de cette force n'auroient jamais pu cesser de se craindre, de se haïr et de se persécuter. Mazarin, plus hardi et plus brillant, eût été bien moins assuré dans sa place : rien ne pouvoit mieux l'y maintenir, que des talens utiles et l'apparence de la médiocrité. Condé n'envia point une puissance sans éclat ; une telle puissance n'en fut même pas une à ses yeux ; il ne vit jamais un maître dans l'homme que l'on chansonnoit, que l'on tournoit en ridicule, et qui ne se vengeoit point ;

cependant Mazarin régna avec autant d'autorité que Richelieu. Au reste, ce règne mérite les plus grands éloges; l'autorité royale y reprit tous ses droits, et elle se montra constamment généreuse. L'amnistie fut universelle et le pardon sincère, la vengeance ne fit pas verser une goutte de sang. Anne d'Autriche, née avec l'âme la plus élevée et la plus généreuse, n'auroit pas souffert une conduite opposée: cette princesse pardonnoit non-seulement avec sincérité, mais avec la grâce la plus aimable.

On sait que mademoiselle de Montpensier fut du parti de la fronde, et qu'elle fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi; cependant, lorsqu'après les troubles, elle vit pour la première fois la reine, elle en fut reçue à bras ouverts; Anne voulut la conduire elle-même chez le roi, auquel elle dit en la lui présentant: *Voilà une demoiselle qui a été bien méchante, mais qui promet d'être bien sage à l'avenir.* Il y a quelque chose de sublime dans cette douce plaisanterie sur une rebellion si formelle, si sérieuse, et doublement coupable dans une

femme, et dans une princesse du sang. Le roi embrassa Mademoiselle, qui lui dit qu'elle devroit tomber à ses genoux : *C'est moi,* répondit Louis XIV. *qui dois me mettre aux vôtres, quand je vous entends parler ainsi.* Que résulta-t-il de tant de grâce et de bonté ? L'oubli de toutes les discordes, et la conquête la plus douce et la plus glorieuse, celle de tous les cœurs.

Mademoiselle de Montpensier et madame de Motteville, dans leurs Mémoires, racontent une infinité de traits semblables d'Anne d'Autriche. Cette princesse, aussi aimable que vertueuse, eut sur les Français l'influence qui convient le mieux à une femme ; elle acheva, par le bon goût de son ton et de ses manières, de polir la cour de France, et de donner à la nation cette politesse et cette élégance de mœurs, qui furent portées dans ce siècle au plus haut point de perfection. Ce fut à elle que Louis XIV. dut le charme et la noblesse de manières qui le distinguèrent entre tous les rois. On s'est beaucoup récrié sur la mauvaise éducation que reçut ce prince ; il eût été dé-

sirable sans doute qu'on lui eût donné plus d'instruction : mais peut-on dire qu'un jeune roi a été mal élevé, lorsqu'en sortant des mains de ses instituteurs, il a des idées justes, de la bonté, de l'affabilité, la représentation la plus majestueuse ; lorsqu'il sait parler avec pureté, facilité, agrément ; qu'il a dans le caractère de la grandeur, de la droiture, de la fermeté ; qu'il aime les talens et les arts, qu'il annonce le goût du travail ; et qu'il est sensible, reconnoissant, fils tendre et respectueux, et qu'enfin il connoît et remplit tous ses devoirs envers ses parens, son frère, ses instituteurs, ses amis et ses domestiques ?

Mazarin avoit beaucoup plus de cupidité que d'ambition ; néanmoins, en découvrant l'amour du roi pour mademoiselle de Mancini, il ne fut pas insensible à l'idée de voir sa nièce sur le trône de France : voulant à cet égard sonder la reine, il feignit de craindre que Louis n'épousât celle qu'il aimoit d'une manière si tendre et si romanesque. Anne lui répondit avec fermeté : *Si le roi en étoit capable, je me mettrois*

avec mon second fils à la tête de toute la nation contre lui et contre vous.

Anne, durant la régence la plus orageuse, montra des talens et du courage : après le rétablissement de la paix, elle fit admirer sa clémence et sa grandeur d'âme. Elle fut la meilleure des mères, et n'eut que l'ambition de rendre à son fils le trône avec tous ses droits : elle ne se réserva rien de l'autorité suprême qu'elle remit entre ses mains ; et depuis cette époque, elle ne se mêla d'aucune affaire. Pendant tout le temps qu'elle gouverna la France, elle ne fut guidée que par des vues d'intérêt public et par son amour pour son fils ; rien ne le prouve mieux que le trait suivant : Se trouvant à Ruel peu de temps après la mort de Louis XIII. et regardant un portrait du cardinal de Richelieu, elle dit à ceux qui l'accompagnoient : *Si ce grand homme d'état eût vécu jusqu'à cette heure, il auroit été, sous ma régence, plus puissant que jamais.* Par ces paroles si remarquables, Anne rendoit une entière justice aux talens d'un ennemi, et elle déclaroit qu'elle auroit

sacrifié au bien de l'état tous ses ressentimens particuliers.

Anne joignit à la piété la plus exemplaire le goût des beaux-arts et de la littérature. On sait qu'elle permit à l'auteur du Roman comique de prendre le titre de son *malade*, qu'elle lui fit une pension, ainsi qu'à *La Calprenède* et à plusieurs autres gens de lettres. C'est elle qui disoit à un homme de lettres qu'elle encourageoit à écrire l'histoire avec véracité : *Travaillez sans crainte ; faites tant de honte aux vices, qu'il ne reste que de la raison et de la vertu sur la terre.* Anne d'Autriche fit bâtir la magnifique église du Val-de-Grâce. Elle mourut d'un cancer, le 20 janvier 1666, à l'âge de soixante-quatre ans.

Le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, a été d'une extrême injustice pour cette princesse. Ce prélat turbulent, plein dé talens et d'esprit, rabaissa son caractère et son génie par un invincible goût pour le mouvement et pour l'intrigue : agir fut pour lui un besoin plus impérieux que celui de dominer ; et pour le satisfaire, il n'eut

dans ses projets ni plan, ni combinaisons; il ne causa que du désordre, il ne fit que du bruit, et il resta fort au-dessous de ce qu'il auroit pu être. Dans les commencemens de la régence, il conçut l'espoir de gouverner la reine: pour y réussir, il feignit même d'être amoureux d'elle. Anne méprisa cette audace ridicule, et le ressentiment jeta le cardinal dans la cabale puissante des frondeurs; il y porta non les desseins profonds d'un factieux fait pour devenir le chef d'un parti, mais tout le dépit d'un courtisan déçu. Le cardinal, dans ses Mémoires, dit que la reine avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manière que de fonds, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus d'intention de piété, que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, etc. Ces Mémoires seroient assurément un détestable ouvrage, s'ils étoient écrits d'un bout à l'autre de cette étrange manière; mais ce n'est pas ainsi que l'auteur a tracé les beaux portraits du

grand Condé, du duc de Bouillon et de plusieurs autres. La haine jamais ne pourra bien peindre, parce qu'elle ne cherche et ne veut employer que de fausses couleurs : la noble impartialité est aussi utile à tout écrivain, que peuvent l'être le savoir et les talens. Parmi les auteurs de ces temps, on doit distinguer une personne dont le nom est tout à fait inconnu, et qui cependant devroit avoir une grande célébrité ; ce fut mademoiselle de Calage, poëte toulousaine : elle composa un poëme de Judith, dédié à Anne d'Autriche, et rempli de très-beaux vers. Voici quelques citations qui feront juger de son talent ; on trouve une belle image dans ces deux vers :

Le front couvert de cendre et les larmes aux yeux,
La face contre terre et le cœur vers les cieux....

Un grand poëte s'est rencontré depuis avec Mlle de Calage ; M. Delille a dit :

Et le corps sur la terre et l'esprit dans les cieux.

Voici, dans le poëme de Judith, la description charmante d'un ange, sous une forme humaine :

D'un rayon lumineux il couronne sa tête...
Et tous ses traits font voir son immortalité.
Du haut du firmament il se trace une voie;
A peine à l'œil du jour son aile se déploie,
Que le Ciel réfléchit ses brillantes couleurs.
Les airs sont parfumés des plus douces odeurs...
Plus prompt que la pensée, au milieu des éclairs,
Il a franchi les cieux et traversé les airs.

Judith, veuve et vêtue de deuil, veut se parer pour aller au camp d'Holopherne; elle passe dans l'appartement qu'elle habita dans des temps plus heureux, elle va quitter ses vêtemens de deuil :

Elle touche, et cent fois elle arrose de larmes
L'habit dont son époux voulut parer ses charmes,
Quand, aux yeux des Hébreux s'avançant à l'autel,
Tous deux se sont jurés un amour éternel.
Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore !
Ah ! ce n'est pas pour plaire à l'objet qu'elle adore,
Que Judith a recours à ces vains ornemens !...
Elle entend tout à coup de longs gémissemens :
Son bras, avec effroi, comme enchaîné s'arrête;
Elle frémit, soupire, et détourne la tête :
D'un nuage confus son œil est obscurci,
D'un tremblement soudain tout son corps est saisi.
A la pâle lueur d'une sombre lumière,
Une fantôme effrayant vient frapper sa paupière :

C'est Manassès qui s'offre à son cœur attendri,
Tel que ses yeux l'ont vu, quand cet époux cheri,
Exhala dans ses bras son âme fugitive.

L'auteur compare le cœur d'Holopherne à un labyrinthe :

Il se cherche lui-même, et ne se trouve plus.

Racine depuis, a fait dire à Hippolyte:

Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,
Maintenant je me cherche et ne me trouve plus.

Holopherne, plongé dans l'ivresse, est profondément endormi; Judith, au moment d'exécuter son terrible dessein:

Son courage redouble ; un feu divin l'embrase,
Ce n'est plus cet objet dont le charme vainqueur,
Du farouche Holopherne avoit séduit le cœur ;
Sa démarche et ses traits n'ont rien d'une mortelle,
Une sombre fureur en ses yeux étincelle,
Ses cheveux sur son front semblent se hérisser,
Un pouvoir inconnu la force d'avancer.
Elle voit sur le lit la redoutable épée,
Qui dans le sang hébreu devoit être trempée ;
Elle hâte ses pas, et prend entre ses mains
Ce fer victorieux, la terreur des humains :
Observe avec horreur ce conquérant du monde,
S'applaudit en voyant son ivresse profonde ;

Puis soulève le fer, l'arrache du foureau,
Et le cœur euflammé par un transport nouveau,
Croit entendre la voix du Ciel qui l'encourage :
" Tu le veux, Dieu puissant, achève ton ouvrage."
Elle dit, et d'un bras par Dieu même affermi,
Frappe, d'un fer tranchant, son superbe ennemi.

Il est bien extraordinaire que de tels vers soient restés dans le plus profond oubli, qu'on ne sache pas même qu'il ait existé un poëme de Judith, et qu'on se souvienne encore des mauvais poëmes d'Alaric, de Clovic, etc. Tout favorise la réputation littéraire des hommes ; celle des femmes se forme beaucoup plus difficilement. Il est convenu que, même en prenant des passages de leurs ouvrages, on ne doit jamais les citer, et que pour *l'intérêt des bonnes mœurs*, on doit encore moins les encourager, afin de les rendre *aux travaux du ménage :* car on sent combien il seroit avantageux à la société, de décider une femme qui auroit fait un beau poëme, à tricoter le reste de sa vie, au lieu d'écrire. Ainsi l'injustice à leur égard, dans ce genre, n'est jamais qu'une louable austérité de principes ; c'est pourquoi le

nom de mademoiselle de Calage est resté dans une telle obscurité. Si un homme eût fait ce poëme de Judith, il seroit certainement très-connu.

LA MARQUISE DE RAMBOUILLET.

La postérité, toujours équitable dans l'estime qu'elle accorde aux ouvrages anciens, est quelquefois injuste dans ses censures ; on n'usurpe point son admiration, mais on peut craindre d'elle un jugement trop sévère. Tel est celui qui nous est transmis sur ce fameux hôtel de Rambouillet, que plusieurs lettres précieuses de Voiture et les prétentions de quelques pédans ont fait tourner en ridicule, avec plus de succès que de justice. La malignité se plut à juger la société entière sur deux ou trois personnages dont on pouvoit en effet se moquer. D'ailleurs tous les sots dûrent être ligués contre une maison qui mit l'esprit à la mode, et dont la maîtresse, par son mérite et son noble goût pour les arts et pour les talens, eut, sur les mœurs de son temps, l'heureuse influence de

faire préférer au jeu le charme de la conversation. Mais, à cette èpoque, les hommes et les femmes les plus illustres composoient cette société qui fit l'ornement de la cour la plus brillante de l'Europe.

Catherine de Vivonne, épouse de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, étoit aussi spirituelle que vertueuse; sa maison ouverte à tous les gens de lettres, devint une espèce de petite académie; on y fit successivement, pendant plus d'un demi-siècle, la lecture de tous les ouvrages nouveaux qu'on n'avoit pas encore livrés au jugement du public. Le salon de cet hôtel fut à jamais illustré par la première lecture de Polieucte, du grand Corneille: Thomas Corneille y lut aussi toutes ses pièces de théâtre. Ce fut là encore que l'on amena Bossuet inconnu, âgé de seize ans; et madame de Rambouillet eut la gloire de prédire que cet enfant deviendroit un grand orateur; on le lui présenta comme un jeune homme engagé déjà dans l'état ecclésiastique, et qui avoit une étonnante facilité pour parler de tête. On donna au jeune prédicateur un sujet, et il

débita sur-le-champ un sermon qui enthousiasma tous les auditeurs. Il étoit près de minuit, ce qui fit dire à Voiture qu'il *n'avoit jamais entendu prêcher si tôt ni si tard.*

On a fait un tort à madame de Rambouillet d'avoir admiré les talens de Voiture et de Balzac ; mais ce tort fut celui de tous les contemporains de ces deux hommes célèbres, dont on peut dire ce qu'on a dit du poëte Ronsard, qu'ils furent trop loués pendant leur vie, et trop dédaignés après leur mort (1). D'ailleurs ces deux hommes n'étoient assurement pas sans mérite ; on a justement reproché à Balzac de l'enflure et de l'emphase ; cependant on trouve souvent dans cet auteur de grandes pensées, noblement

(1) On assure que l'academie française, après la mort de Voiture, prit le deuil ; honneur qui n'a jamais été rendu qu'à lui. Quoique le fait soit consigné dans tous les dictionnaires historiques, il paroît absolument incroyable que la renommée de Voiture ait obtenu un hommage que l'on n'a pas rendu à celle du grand Corneille et de tant d'autres génies qui ont à jamais illustré la France.



exprimées, des pages très-éloquentes et une morale toujours parfaite. Les lettres de Voiture manquent en général de naturel, et par conséquent de grâce et de goût, mais elles sont toujours spirituelles et remplies de traits ingénieux. Il a fait de jolis vers; son épître au grand Condé est charmante; on sait que Voltaire, dans un morceau de ce genre, n'a pas dédaigné d'en imiter le ton et d'en prendre les idées. Enfin Voiture, ainsi que presque tous les gens de lettres de ce temps, avoit les qualités les plus estimables et les plus attachantes. Voici le billet qu'il écrivit un jour à son ami Costar: " Envoyez-moi, je vous prie, promptement " deux cents louis dont j'ai besoin; si vous " ne les avez pas, empruntez-les; si vous " ne trouvez personne qui veuille vous les " prêter, vendez tout ce que vous avez, car " absolument il me faut deux cents louis."

Un engagement signé de rendre l'argent à une certaine époque, étoit joint à ce billet; Costar envoya l'argent avec cette réponse:

" Je n'aurois jamais cru avoir tant de

"plaisir pour si peu d'argent. Je vous
" renvoie votre promesse ; je suis surpris
" que vous en usiez ainsi avec moi, après
" ce que je vous vis faire l'autre jour pour
" M. Balzac (1)." Telle étoit l'amitié dans ce temps, telle étoit l'union des gens de lettres entr'eux. On sait quelle fut celle de Despréaux, de Racine, de Molière, de La Fontaine, etc. On sait aussi que tous ces grands écrivains, ainsi que le grand Corneille et son frère, furent aussi respectables par leur caractère et leurs mœurs, qu'ils étoient dignes d'admiration par leurs sublimes talens. Ce beau siècle n'a pas produit un seul homme de génie qui ne fût en même temps un honnête homme, ou même éminemment vertueux. C'est qu'ils eurent tous les mêmes principes de morale ; ces principes qui régloient leur conduite, sont encore ceux qui assurent l'immortalité à leurs ouvrages.

La marquise de Rambouillet eut pour

(1) Voiture avoit généreusement prêté à Balzac une somme considérable, en refusant de recevoir la reconnoissance par écrit de Balzac.

fille cette belle Julie, dont tous les poëtes, amis de sa mère, célébrèrent à l'envi les charmes, et qui épousa le vertueux duc de Montausier.

LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE,

Sœur du grand Condé.

Un grand malheur pour une femme née avec un esprit supérieur et un rang élevé dans la société, c'est d'avoir passé une partie de sa jeunesse dans un temps de factions; il est presqu'impossible, quand toutes les têtes sont en fermentation, quand on n'entend parler que d'une seule chose, et quand on n'a pas la réflexion et la prudence de l'âge mûr, de conserver tout le calme d'une raison parfaite. Comment alors une jeune femme, vive et spirituelle, n'auroit-elle pas une opinion; et comment se défendre de la soutenir, quand on sent qu'on le peut faire avec un grand avantage? On est emporté, à cet égard, pour des opinions indifférentes dans les conversations ordinaires;

que sera-ce lorsqu'il s'agit des intérêts les plus importans ? Cependant, dès qu'une femme se permet de disserter, de décider sur les affaires publiques, elle s'y engage, elle s'attire la haine du parti contraire ; la voilà citée, déchirée ; elle ne craint plus de se mettre en scène ; l'injustice et le ressentiment l'attachent plus fortement à son parti ; elle se contentoit de parler, maintenant elle brûle d'agir, c'est une vengeance. Rien n'altère dans une femme cette pudeur délicate et timide, qui se soumet à toutes les bienséances, comme les calomnies extravagantes des factions ennemies ; on estime moins les qualités que l'on possède encore, lorsqu'elles sont méconnues, ou même disputées. Dans la jeunesse, surtout, la vertu a besoin de justice ; on attache plus de prix à la réputation qui doit honorer un long avenir ; enfin, au milieu d'un grand désordre et d'un mouvement universel, où l'on n'est occupé que d'un seul intérêt, où l'estime et la louange, dans chaque parti, ne sont accordées qu'en proportion de l'ardeur que l'on montre pour la cause qu'on défend,

la tête s'enflamme, on se passionne, on se jette dans l'intrigue, dans toutes les fausses démarches et tous les écarts qu'elle entraîne.

Telle fut la conduite de plusieurs femmes de la cour d'Anne d'Autriche, et entr'autres de la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé. Elle étoit fille de Henri, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorency. Elle épousa Henri d'Orléans, duc de Longueville, dont la famille devoit son origine au brave comte de Dunois (1). Le duc, avec de l'esprit, de la valeur et beaucoup de vertus, n'aimoit que le repos, mais la duchesse l'entraîna dans le parti de la fronde; il partagea la prison du grand Condé: dès qu'il en fut sorti, il renonça pour toujours aux affaires, se retira dans ses terres, où il se fit adorer de ses vassaux et de ses voisins. C'est lui qui répondit à quelqu'un qui vouloit l'en-

(1) Jean d'Orléans, comte de Dunois, étoit fils naturel de Louis, duc d'Orléans, assassiné par le duc de Bourgogne. Charles VII lui donna le comté de Longueville. Ce héros mourut en 1468.

gager à défendre la chasse sur ses terres, aux gentilshommes du voisinage : *J'aime mieux des amis que des lièvres.* La duchesse de Longueville, d'un caractère bien différent, se livra avec ardeur et persévérance au parti dont elle devint l'héroïne par sa beauté, sa naissance et la hardiesse de ses démarches. Elle étoit, dans ce parti, ce qu'avoit jadis été, dans celui de la ligue, la fameuse duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise qui fut assassiné à Blois. Mais l'esprit de la ligue n'eut rien de commun avec celui de la fronde ; de grands crimes, sous les règnes de Charles IX et de Henri III, avoient produit de grands ressentimens ; ce n'étoit pas alors un ministre qu'on attaquoit, c'étoit un roi que l'on vouloit renverser du trône ; la haine et l'esprit d'indépendance avoient exalté toutes les têtes, et porté toutes les idées à l'extrême ; on ne parloit que de meurtres et d'amour ; l'amitié étoit une passion, et l'amour et la bravoure une fureur. On se lioit par des sermens terribles ; on juroit de ne jamais s'abandonner, de suivre toujours

le même parti. L'absence d'un ami occasionnoit un deuil ; sa mort dans les combats imposoit une vengeance (1) ; les femmes exigeoient des preuves féroces d'amour ; elles ordonnoient à leurs amans de se précipiter dans la mêlée, de leur écrire avec le sang de l'ennemi, ou avec celui de leurs propres blessures. On se plaisoit à faire revivre toutes les folies, toute l'audace et tous les excès, mais en même temps toute la générosité de l'ancienne chevalerie. On manquoit de raison et de modération ; cependant tout pouvoit se réparer encore et promptement. On avoit de la bonne foi et de la grandeur d'âme. Le règne admirable de Henri IV appaisa les violentes animosités, et contint les mécontens, que la main de fer de Richelieu acheva de comprimer, tandis que l'éclat de son règne conservoit l'orgueil national, le seul orgueil qui soit utile, parce

(1) On en a vu, pour cette seule cause d'une absence de quelques mois, laisser croître leur barbe, se revêtir d'habits du deuil, et se refuser à tous les plaisirs. *Voyez* l'*Esprit de la Ligue d'Anquetil.* et tous les Mémoires de ce temps.



qu'il n'a rien d'égoïste ; ensuite la culture des lettres, sur d'excellens principes, propagea les idées saines et justes, par conséquent une morale parfaite, et rendit la raison tellement liée aux lois, aux principes, à l'autorité royale, aux bienséances, aux goûts, et si vulgaire dans toutes les classes, que pour la détruire par la suite, il a fallu refaire, pour les littérateurs, une nouvelle poétique, bouleverser tous les états, et rompre tous les liens.

La duchesse de Montpensier avoit formé la ligue ; elle se distingua, dans ce parti, par l'activité, la hardiesse d'un chef de rebelles, et par toutes les fureurs de la haine et de la vengeance. La duchesse de Longueville n'attacha point cette importance à la cause qu'elle soutenoit, et elle ne mit dans sa conduite ni cette impétuosité ni ces emportemens. Elle fit, sans beaucoup d'efforts, de grandes conquêtes pour le parti de la fronde, celles de Turenne et du duc de la Rochefoucauld. Turenne, séduit un moment, n'employa qu'à regret et foiblement son génie à combattre les troupes de

son roi ; il perdit une bataille, près de Châtel, contre le maréchal Duplessis Praslin. Interrogé, long-temps après, sur cet évènement par un sot impertinent, qui lui demandoit comment il avoit perdu cette bataille, il répondit simplement : *Par ma faute.* Il quitta promptement le parti de la fronde, et fit sa paix avec la cour, en 1651. Le duc de la Rochefoucauld (auteur du livre des *Maximes*) persista dans sa révolte, jusqu'à la fin des troubles, ce qui ne l'empêcha point par la suite, d'obtenir les bonnes grâces et la faveur du roi. On connoît, par l'application qu'il s'en fit à lui-même et à sa passion pour la duchesse de Longueville, ces deux vers de la tragédie d'Alcyonée :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

La duchesse, pour assurer la confiance du peuple de Paris pendant le siége de cette ville, alla faire ses couches à l'Hôtel-de-Ville ; le corps municipal tint, sur les fonts de baptême, son enfant qui reçut les noms de Charles Paris (1).

(1) Ce prince, à l'âge de vingt-quatre ans, fut tué au passage du Rhin.



Quand le feu des guerres civiles fut éteint, la duchesse rentra en grâce comme tous les autres rebelles ; la clémence de la cour, la bonne foi de ce temps, qui rendit si loyale la réconciliation des différens partis, ne laissèrent aucun nuage, aucune rancune dissimulée dans la société ; les royalistes triomphans ne s'enorgueillirent point de leur fidélité ; le pardon de la cour fut regardé comme une absolution divine qui effaçoit tout, qui rétablissoit, entre les errans et les fidèles, une parfaite égalité ; la société reprit toute son aménité, tout son charme, et devint même plus brillante que jamais. Le goût des plaisirs de l'esprit, et par conséquent celui des lettres, contribua beaucoup à cette heureuse et noble réunion ; l'esprit de faction, qui survit toujours à la haine, aux dissensions, se porta tout entier sur la littérature, dont cette paix acheva d'amener ces beaux jours qui devoient jeter sur la France un éclat si prodigieux. Le siècle immortel de Louis XIV étoit, il est vrai, commencé ; on avoit vu représenter *le Cid*, *les Horaces* ; on avoit vu déjà *le grand*

Condé pleurant aux vers du grand Corneille ; mais Racine, Molière, Boileau, Pascal, Bossuet, Fénélon, La Fontaine, Quinault n'avoient encore rien produit.... (1), ou n'avoient fait encore aucun de leurs chefs-d'œuvre.

La duchesse de Longueville se mit à la tête de ceux qui combattoient pour le sonnet *d'Uranie* par Voiture, contre celui de *Job* par Benserade, que défendoit le prince de Conti. Le destin de la duchesse étoit de soutenir de mauvaises causes ; il y avoit de l'élégance et de la poésie dans le sonnet de Voiture, mais celui de Benserade, qui finit par une pensée exprimée avec tant de grâce et de delicatesse, étoit le meilleur.

Enfin, dégoûtée de toute discussion, la duchesse se borna à protéger des gens de lettres, avec toute la vivacité d'un caractère ardent, et toutes les lumières d'un esprit très-étendu ; on la vit prendre une célébrité plus désirable que celle qu'elle avoit eue

---

(1) Du moins à Paris. Les premières pièces de Molière furent jouées en province.



jusqu'alors, et s'unir à ses illustres frères, le grand Condé et le prince de Conti, pour encourager les talens naissans, et pour donner au mérite reconnu d'éclatantes marques d'estime ; la piété la plus sincère acheva de calmer son âme.

Après la mort du duc de Longueville, elle quitta la cour, pour se consacrer à la retraite et aux austérités de la pénitence Elle fit bâtir une maison à Port-Royal des Champs pour s'y retirer; c'étoit renoncer *aux pompes* et à la dissipation du monde, et non à la société, et au charme des entretiens les plus solides et les plus intéressans ; on ne trouvoit là que des pênitens qui avoient laissé une grande réputation dans le monde ; ils s'étoient voués à la solitude, sans pouvoir s'ensevelir dans l'obscurité : malgré l'humilité chrétienne, la gloire humaine les suivoit dans leur désert, et avec d'autant plus d'éclat que, loin de la chercher, ils la dédaignoient, et c'est alors qu'elle n'est plus disputée.

La duchesse de Longueville mourut, le 15 avril 1679, à soixante-un ans : elle ne laissa point d'enfans.

LA PRINCESSE DE CONTI.

Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière, épousa Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, frère de celui qui fut élu roi de Pologne, et aussitôt supplanté par l'électeur de Saxe, nommé par un autre parti. Louis-Armand mourut de la petite vérole; la princesse, sa veuve, fut également célèbre par son esprit et sa merveilleuse beauté. On assure que Muley-Ismaël, roi de Maroc, devint amoureux d'elle, en voyant son portrait entre les mains d'un armateur français. Dangeau, dans ses Mémoires, dit que ce roi la demanda solennellement par un ambassadeur. Rousseau fit à cette occasion les vers suivans:

Votre beauté, grande princesse,
Porte les traits dont elle blesse,
Jusques aux plus sauvages lieux:
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

Ce même portrait, porté en Amérique,

inspira au fils du vice-roi de Lima une violente passion. Enfin, on lit encore dans les Mémoires de Dangeau, que ce portrait qui produisit tant d'évènemens romanesques, fut perdu aux Indes, et trouvé par des sauvages qui en firent l'objet de leur culte, et l'adorèrent sous le nom de la déesse Monas. Cette histoire, ajoute Dangeau, eut beaucoup de succès à la cour. La princesse de Conti aima les lettres, et protégea toujours les gens de lettres distingués par leurs talens. Elle mourut au commencement du dix-huitième siècle.

MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE.

Fille de l'infortunée Charles Ier qui périt sur un échafaud, petite-fille de Henri le Grand qui fut assassiné, cette princesse aimable, qui fit un moment l'ornement de la cour de France, et dont la mère et la grand'mère terminèrent leurs jours dans le malheur et dans l'exil, Henriette d'Angleterre, abandonnée quinze jours après sa naissance, tombée au pouvoir des rebelles,

sauvée ensuite par sa gouvernante, mourut subitement, à vingt-six ans, en se croyant empoisonnée....(1). Elle épousa, en 1661, Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, mais ce mariage ne fut pas heureux. Le roi, charmé de sa grâce et de son esprit, eut avec elle une liaison qui fut toujours innocente, mais qui jeta quelques alarmes dans la famille royale; Madame, protectrice éclairée des talens et des arts, se composa une société intime et brillante, dans laquelle furent admis plusieurs gens de lettres : ce fut là surtout que Louis XIV, dans sa jeunesse, acheva de former ce bon goût, et prit cette finesse, cette envie de plaire, qui donnèrent tant de charme à sa dignité personnelle et à la majesté de son rang ; ce fut là qu'il acquit cette puissance de séduction, qui n'a rien de frivole dans un souverain, parce qu'elle obtient de l'amour et de l'enthousiasme ce que souvent la puissance royale n'oseroit commander.

---

(1) Et par la suite sa fille, reine d'Espagne, mourut empoisonnée au même âge.



Les mémoires de ce temps disent qu'Henriette ne fut pas insensible à la passion qu'elle inspira au comte de Guiche, mais il paroît qu'on n'a pu lui reprocher à cet égard que quelques imprudences : le comte portoit sur son sein, renfermé dans une boîte d'or, le portrait de cette princesse, et ce portrait lui sauva la vie dans une bataille, en le garantissant d'un coup qui auroit dû lui percer le cœur. *Madame* eut la gloire de négocier et de conclure un traité important avec l'Angleterre contre la Hollande. Elle avoit un grand ascendant sur Charles II son frère ; chargée par Louis XIV du secret de l'état, elle s'embarqua à Dunkerque, passa la mer, trouva son frère à Cantorbéry, et obtint de lui, en peu de jours, tout ce que la politique et d'habiles négociateurs, sollicitoient en vain depuis longtemps.

Peu de temps après son retour, Madame, dont la santé déjà paroissoit affoiblie, fut tout à coup atteinte de douleurs aiguës, après avoir bu un verre d'eau de chicorée; elle se crut empoisonnée, ce qui dut aggra-

ver son mal. On accusa de ce crime le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, mais sans aucune preuve, et même contre toute vraisemblance. Cette, princesse mourut à Saint-Cloud, en 1670. Bossuet immortalisa sa mémoire en faisant son oraison funèbre. On sait que, lorsque ce sublime orateur prononça ces paroles : " O nuit " désastreuse ! nuit effroyable ! où retentit " tout à coup, comme un éclat de tonnerre, " cette nouvelle accablante, *Madame se* " *meurt, Madame est morte !....*" toute la cour fondit en larmes.

Cette princesse fut universellement regrettée et digne de l'être.

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

Comme protectrice des lettres et comme auteur, on doit mettre mademoiselle de Montpensier au premier rang des princesses qui ont aimé et cultivé la littérature. Fille de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, elle naquit en 1627 ; elle

joua, dans les guerres de la fronde, un rôle célèbre, qui ne fut celui ni d'une femme ni d'une princesse du sang ; on la vit à la fois amazone, et rebelle à l'autorité royale. Elle fut entraînée dans le parti de la fronde par son admiration pour le grand Condé ; elle rendit à ce prince des services dont il auroit dû conserver une éternelle reconnoissance, et qu'il oublia promptement quand il n'eut plus besoin d'elle. C'est néanmoins ce même prince qui écrivoit à Lennet, chargé de négocier sa paix avec la cour : *Sacrifiez, s'il le faut, tous mes intérêts, mais ne cédez rien sur ceux de mes amis*, c'est-à-dire les hommes qui l'avoient suivi dans sa révolte. Mais ces sentimens généreux s'appliquent rarement aux femmes, l'ingratitude avec elles est presque toujours sans conséquence.

Mademoiselle eut un courage que l'on trouve rarement dans les personnes de son sexe ; elle en donna des preuves brillantes durant la guerre de la fronde, entr'autres dans la ville d'Orléans, de l'apanage de son père. Elle se présenta sans troupes devant

cette ville, et l'on refusa de lui en ouvrir les portes. Mademoiselle fit faire par ses gens une brèche à la porte, passa seule par un trou, harangua les habitans et s'empara de la ville. On y tint des conseils de guerre, auxquels elle assistoit, en donnant ses avis que l'on suivit souvent. Elle dit à ce sujet, dans ses Mémoires : *J'assure qu'en cela le bon sens, comme en toute autre circonstance, règle tout ; et que, lorsqu'on en a avec du courage, il n'y a point de dame qui ne commandât bien des armées.* C'étoit beaucoup présumer des *dames*, mais telle étoit l'opinion de toutes les héroïnes du parti de la fronde. Elles pensoient que l'audace et le goût de l'intrigue et du mouvement donnoient tous les talens politiques et militaires.

On a dit que Mademoiselle, en faisant tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, *avoit tué son mari*, parce que, sans cette action, Louis XIV l'auroit épousée. Ce bon mot, répété par Voltaire, est dénué de toute raison. Nos rois, pour former des alliances utiles, ont presque toujours pré-

féré des princesses étrangères. La politique et les liens du sang faisoient désirer, depuis long-temps, à la reine Anne d'Autriche, l'union de son fils avec l'infante d'Espagne. Enfin Mademoiselle avoit onze ans de plus que Louis XIV ; une telle disproportion d'âge eût seule suffi pour empêcher ce mariage.

Mademoiselle, belle, spirituelle, vertueuse, et l'héritière de biens immenses, fut recherchée par beaucoup de princes, et même par des rois. Attachée à la France, à sa famille, à sa liberté, elle rejeta toutes ces propositions, et elle parvint ainsi à l'âge de quarante-quatre ans. Ce fut alors qu'une passion fatale lui ravit le repos et bouleversa sa destinée. On voit, par les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, que le comte de Lauzun eut avec elle la conduite la plus adroite et la plus dissimulée. Mademoiselle n'avoit jamais aimé, et jusqu'alors sa fierté et la pureté de ses mœurs avoient éloigné d'elle toute espèce de galanterie ; elle manquoit d'expérience en ce genre, et le comte avoit toute celle

d'un homme à bonnes fortunes. S'il eût osé faire une déclaration, Mademoiselle l'auroit pour jamais banni de sa présence. Il étudia le caractère de celle qu'il vouloit subjuguer, et il vit une hauteur et un orgueil dont rien ne bornoit les prétentions. Par exemple, il vit cette princesse se promenant au Cours de la Reine, trouver la comtesse de Fiesque d'une insolence inouie, parce qu'étant dans sa disgrâce, elle ne s'en alloit pas sur-le-champ. Mademoiselle lui fit donner l'ordre de quitter la promenade (1). Elle exigeoit la même chose, lorsqu'elle la rencontroit dans une salle d'un

(1) Cet ordre si dur et si étrange marquoit le caractère impérieux et hautain de Mademoiselle, mais il étoit fondé sur un usage auquel le respect profond pour le sang royal ne permettoit pas de manquer. Toute personne dans la disgrâce d'un prince du sang, devoit, en le rencontrant, s'éloigner de lui, ou du moins avoir l'air de se cacher à sa vue, et non se placer en évidence. Ce respect, diminué sous les règnes suivans, ne s'étendoit plus aux promenades et aux salles d'assemblées publiques ; mais il avoit encore lieu dans les maisons et dans les salons particuliers.

spectacle public ; la comtesse, fût-elle à l'extrémité de la salle, devoit sortir aussitôt qu'elle apercevoit la princesse. Le comte comprit que l'on ne pourroit trouver qu'à force de soumission et de démonstrations de respect, le chemin du cœur d'une telle princesse. Il fut trés-assidu à lui faire sa cour, et se fit bientôt distinguer par ce respect profond et sévère qui sembloit lui interdire toute idée de galanterie et toute espérance de plaire. Cependant il plaisoit, on le lui témoigna, il n'eut pas l'air de s'en apercevoir, on vouloit pourtant qu'il le sût, il fallut le lui dire clairement. Le duc parut ne voir, dans ces premières avances, qu'une moquerie affligeante et cruelle. Comment laisser dans cette erreur un homme qui montroit un attachement si pur et si respectueux ! On s'explique d'une manière plus positive et plus tendre encore, le comte s'obstine à se plaindre doucement d'une ironie qui l'accable ; il n'aura donc jamais la témérité. non-seulement d'élever ses vœux si haut, mais de soupçonner qu'il est aimé !—Un sentiment semblable mérite

un véritable retour; voilà l'amour que l'on vouloit inspirer : quelle sera sa surprise, sa joie, sa reconnoissance, quand il saura qu'on le partage.. Mais pour l'en instruire, il faut parler sans nul déguisement; on s'y décide enfin.

Un soir, Mademoiselle dit au comte qu'elle aime en secret un homme de la cour, elle avoue qu'elle ne peut se décider à prononcer son nom et le prie de le deviner; le duc, très-*étonné*, se creusant en vain la tête, et Mademoiselle voyant que le respect lui ôte toute sa pénétration, et laisse sur ses yeux le voile le plus épais, lui dit qu'elle va écrire ce nom; elle se lève, et sur une glâce couverte de poussière, elle traça avec le doigt le nom de Lauzun.

Mademoiselle, dans le temps même où elle écrivoit ses Mémoires, conte tous ces détails avec la plus grande naïveté, croyant encore que le comte n'avoit mis aucun art dans sa conduite avec elle. Il est impossible, avec de l'esprit, de pousser plus loin la bonne foi, l'ingénuité de l'inexpérience et de l'amour.

Mademoiselle va se jeter aux pieds du roi, lui confie ses sentimens, et avec toute l'éloquence et tout le pathétique que peut inspirer une première passion, le conjure de lui accorder la permission d'élever jusqu'à elle celui qu'elle aime. Le roi touché consent à tout, et autorise Mademoiselle à le déclarer publiquement. Mademoiselle, au comble de la joie, proclame hautement son bonheur, elle reçoit les complimens de toute la cour ; elle fait dresser le contrat de mariage, elle donne au comte de Lauzun tous ses biens estimés vingt millions, quatre duchés, le palais du Luxembourg ; elle ne se réserve rien, et se livre avec transport à l'idée enivrante de faire, pour la fortune et l'élévation de ce qu'elle aime, ce que nul de nos souverains (jusqu'alors) n'avoit fait pour un sujet ! On a reproché à Mademoiselle, comme une imprudence ridicule, d'avoir perdu quatre ou cinq jours en préparatifs de noces; mais sa sécurité parfaite honoroit son caractère ; la parole du roi étoit à ses yeux la meilleure de toutes les sûretés. Cepen-

dant Louis XIV rétracta son consentement, et quelques plaintes trop fondées, échappées à Lauzun, furent tyranniquement punies par dix années de captivité. On n'a guère vu d'exemples d'une chute plus rapide et plus déplorable. Dans l'espace de peu de jours, Lauzun se vit élevé au rang de prince du sang; et disgracié, dépouillé de tout, perdant à la fois la faveur, l'amitié de son roi, la plus auguste alliance, une immense fortune et sa liberté! Cette malheureuse histoire finit comme elle avoit commencé, d'une manière peu honorable pour la cour. Mademoiselle, au bout de dix ans, n'obtint la liberté de Lauzun qu'en cédant au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. Cette princesse, âgée alors de cinquante-quatre ans, n'auroit dû voir en Lauzun que l'ami le plus cher; elle crut retrouver un amant, elle fit la folie d'épouser secrètement un homme aigri par une détention aussi longue qu'injuste. Elle fut traitée avec un dédain que l'ambition n'engageoit plus à dissimuler. Mademoiselle, qui n'avoit pas sur le mariage des

idées bien saines et bien morales, exigeoit un amour passionné et du respect : ne trouvant ni l'un ni l'autre, elle oublia les devoirs d'épouse, pour se rappeler seulement les droits de sa naissance, et elle dit un jour à Lauzun qu'elle lui défendoit de paroître désormais en sa présence. Ainsi fut dissous par le dépit, un hymen mal assorti, formé par le caprice.

Mademoiselle chercha des consolations dans la littérature, qu'elle avoit toujours aimée et cultivée. Elle étoit intimement liée avec plusieurs gens de lettres ; elle s'attacha, en qualité de gentilhomme, le poëte Segrais, qui resta vingt-quatre ans dans sa maison, et qui, durant ce temps, fut comblé par elle de marques d'estime, de confiance et même d'amitié. Au bout de ce temps, Segrais donna à Mademoiselle de sages conseils sur son union projetée avec Lauzun, mais la passion écoute rarement de tels conseils ; ce malheur produit presque toujours un refroidissement inévitable entre les princes et leurs confidens, et même entre les amis vulgaires, surtout quand l'évènement

a prouvé que les conseils étoient bons, parce qu'en général ceux qui les ont reçus prennent de l'humeur, et que ceux qui les ont donnés triomphent, se vantent, et par cette conduite blessent tous les devoirs de l'attachement et de l'amitié. Segrais quitta Mademoiselle, qui en conserva une sorte de ressentiment qu'elle montre dans ses Mémoires; en y parlant de Segrais, elle l'appelle *une manière de bel-esprit.* D'Alembert, dans son Eloge de Segrais, venge le bel-esprit, en disant que cette phrase est un *jugement de princesse,* et que Mademoiselle étoit *une femme dédaigneuse et bornée.* Il est assurément fort étrange que, sous un gouvernement monarchique, un académicien, dans une séance publique, dans un discours imprimé, se permette de parler ainsi des princesses du sang; tel étoit alors le ton philosophique. Voltaire a rendu plus de justice à Mademoiselle; mais en louant son caractère et l'élévation de son âme, il invente l'anecdote la plus ridicule (1). Il dit qu'à

---

(1) Dans le *Siècle de Louis XIV.* L'auteur de cet ouvrage a relevé cette fausseté, il y a vint-cinq ou

la mort de Cromwell, la cour prit le deuil, et que *Mademoiselle seule eut le courage de paroître, le soir même, au cercle de la reine, en couleur ;* et Mademoiselle dit, dans ses Mémoires, qu'à la mort de Cromwell, la cour ne prit point le deuil, parce qu'elle le portoit d'un prince étranger. Mademoiselle ajoute, en supposition, que si la cour eût pris le deuil pour cet usurpateur régicide, elle croit qu'elle *auroit eu le courage de se dispenser, ce soir-là, d'aller au cercle de la reine.*

Outre ses Mémoires, Mademoiselle a écrit un Recueil de *portraits* de personnages de son temps, deux petits Romans, l'un intitulé la *Relation de l'île imaginaire*, et l'autre *la Princesse de Paphlagonie.* On a encore, de cette princesse, des Lettres adressées à madame de Motteville. Tous ces écrits montrent de l'esprit et des sentimens élevés. Les Mémoires sont remplis de

---

vint-six ans (fausseté que jusqu'alors personne n'avoit remarquée) : on a depuis profité de cette critique dans une nouvelle edition du *Siècle de Louis XIV*, en supprimant l'anecdote.

faits intéressans et d'anecdotes curieuses ; et, comme la plupart des Mémoires de ce temps, ils ont le ton de la bonne foi et de la vérité.

Mademoiselle de Montpensier mourut, en 1693, à soixante-six ans. Lauzun lui survécut long-temps ; il passa en Angleterre en 1689, pour aider Jacques II à reconquérir son royaume. Ce monarque lui obtint de Louis XIV le titre de duc de Lauzun. Après la mort de Mademoiselle, Lauzun se remaria ; il épousa la fille du maréchal de Lorges. Il mourut dans une grande dévotion, au couvent des Petits-Augustins, à Paris, en 1723, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Cet homme, célèbre par des aventures extraordinaires, eut un caractère très-remarquable dans tous les temps, mais surtout dans celui où il vécut.

Né avec beaucoup d'ambition, de l'adresse, de la finesse, une grande connoissance du monde et des hommes, et une tournure d'esprit romanesque, il imagina de se distinguer par des singularités qui ne pouvoient manquer d'attirer et de fixer sur lui l'attention. On a vu avec quel artifice il

engagea et subjugua mademoiselle de Montpensier. Il s'attacha surtout à plaire à Louis XIV ; il avoit naturellement des manières froides et réservées, et il étoit souvent emphatique avec le roi, non en discours, mais dans des actions auxquelles il donnoit le tour le plus original. On les racontoit, on en rioit ; le roi lui-même en plaisantoit, mais au fond il lui en savoit gré : Lauzun soutint cette conduite, elle lui réussit. Il est, je crois, le seul courtisan qui ait bravé le ridicule, ou du moins ce qui en approche, par calcul et avec succès. Ce fut ainsi qu'après sa sortie de Pignerol, admis dans le cabinet du roi, il jeta à ses pieds ses gants et son épée, et *tenta*, dit madame de la Fayette (1) *toutes les choses qu'il avoit autrefois mises en usage pour lui plaire*. Madame de la Fayette ajoute que le roi *fit semblant de s'en moquer*. Ce mot si fin exprime parfaitement que le roi avoit le bon goût de trouver ces démonstrations ridicules, et la foiblesse (très-excusable) d'en être flatté.

(1) Mémoires de la cour de France.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRI.

Madeleine de Scudéri naquit au Hâvre-de-Grâce, en 1607; dès sa jeunesse elle vint à Paris, où les agrémens, la solidité de son esprit, et ses qualités attachantes la firent rechercher par les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville. Elle fut accueillie, comme elle méritoit de l'être, à l'hôtel de Rambouillet. Madame Henriette d'Angleterre l'admit dans son intérieur le plus intime.

Mademoiselle de Scudéri, dénuée de toute espèce d'agrémens extérieurs, se lia de la plus tendre amitié avec le célèbre et vertueux Pélisson, l'homme le plus laid de son temps. On n'auroit dû voir dans cette liaison que l'union innocente de deux belles âmes, mais on se persuada que celle qui avoit tant de fois peint l'amour, ne pouvoit être elle-même à l'abri d'une grande passion. Fidèle à la reconnoissance, mademoiselle de Scudéri partagea avec Pélisson la gloire de défendre Fouquet opprimé; elle travailla avec Pélisson à cette apologie gé-

néreuse, qui doit les immortaliser l'un et l'autre ; et Louis XIV, malgré ses préventions et son animosité contre le surintendant, fut assez grand pour apprécier le vertueux courage des défenseurs de ce malheureux ministre.

Quand mademoiselle de Scudéri commença sa carrière littéraire, on admiroit toujours l'*Astrée*, roman du marquis d'Urfé (1), où l'amour est peint avec une si folle exagération et des couleurs si fausses, qu'il seroit impossible de comprendre comment il a pu exciter tant d'enthousiasme, si l'on ne savoit pas qu'il est rempli d'anecdotes de la cour de Henri IV, ce qui devoit alors jeter un grand intérêt sur l'ouvrage, dans lequel on trouve, d'ailleurs, de l'imagination et quelques traits agréables. La Calprenède, depuis d'Urfé, avoit donné des romans historiques plus volumineux encore que l'*Astrée* ; il existoit et écrivoit toujours lorsque mademoiselle Scudéri entra dans le monde : émule et rivale de La Cal-

(1) Honoré d'Urfé, mort en 1625.

prenède, elle travailla dans le même genre avec plus de talent et de succès, sans exciter sa haine ou son envie. Elle écrivit infiniment mieux que lui, et elle mit dans tous ses ouvrages une excellente morale. Elle est le premier auteur qui ait ennobli ce genre, avant elle si frivole, en le rendant instructif à beaucoup d'égards. Cette route ouverte, il n'étoit pas difficile d'imaginer, comme on l'a fait depuis, de donner un but moral à l'ensemble de ces compositions, ce qui n'eût pas été possible lorsqu'elles avoient dix ou douze volumes de mille pages : car comment suivre un but, dans cette multitude d'évènemens, d'épisodes et de personnages ?

Mademoiselle de Scudéri eut d'illustres partisans parmi les gens de lettres, entr'autres Segrais et le savant évêque d'Avranches, qui, dans son *Origine des Romans*, dit d'elle qu'en écrivant ses ouvrages, elle *travailloit à la gloire de la nation* (1). Les plus graves

---

(1) Huet dans, dans ce même ouvrage de l'*Origine des Romans*, cite des prêtres, des évêques (entr'autres Héliodore, évêque de Trieste, auteur des *Amours de*



et les plus vertueux personnages de ce temps ne cachoient point leur goût et leur estime pour ce genre d'ouvrages. Au rapport de Huet, Saint François de Sales, qui vivoit sous le règne de Henri IV, faisoit ses délices de la lecture de l'*Astrée*; et dans un entretien de ce saint avec le marquis d'Urfé, on convint que la *Philothée*, roman de Saint Jean Damascène, étoit le *livre des dévots*, et l'*Astrée* le *bréviaire des courtisans* : singulier titre donné à une pastorale.

Cette estime pour les romans étoit fondée sur les sentimens élevés qui se trouvent dans

---

Théagène et Chariclée, un Saint Jean Damascène), et même un pape (Pie II), qui ont fait des romans : ce pape écrivit les *Amours d'Euryale et de Lucrèce*. En cherchant la première origine des romans, Huet croit la trouver chez les Perses et dans les *Fables milésiennes*. Les Milésiens étoient des peuples de l'Ionie, qui les premiers apprirent des Perses l'art de faire des romans. Ces *Fables milésiennes* formoient un recueil d'historiettes, de petits contes, etc., la plupart très licencieux et de différens auteurs. Le temps a consumé tous ces ouvrages : on sait seulement que le plus célèbre des romanciers, qui avoit écrit plusieurs livres de ces fables, s'appeloit *Aristide*.

l'*Astrée*, dans les ouvrages de La Calprenède, et surtout dans ceux de mademoiselle de Scudéri. Ce genre étoit encore pur et irréprochable aux yeux des moralistes et des gens religieux.

" Le divertissement du lecteur (dit " l'évêque d'Avranches), que le romancier " habile semble se proposer pour but, n'est " qu'une fin subordonnée à la principale, " qui est l'instruction de l'esprit et la cor- " rection des mœurs; et les romans sont " plus ou moins réguliers, selon qu'ils " s'éloignent plus ou moins de cette défini- " tion et de cette fin."

L'évêque d'Avranches, en insistant sur l'utilité morale des romans (tels qu'on les faisoit alors, ajoute " que, suivant la max- " ime d'Aristote, établie avant lui par Pla- " ton, et suivie après lui par Horace, Plu- " tarque et Quintilien, le poëte est plus " poëte par les fictions qu'il invente, que " par les vers qu'il compose, et qu'on peut " mattre les romanciers au nombre des " poëtes."

Tant d'admiration pour les romans, dans

un siècle si grave et si religieux, explique parfaitement ce qui nous paroît aujourd'hui peu convenable et très-étrange, c'est qu'un savant évêque ait alors mis un discours plein d'érudition à la tête d'un roman fait par une femme (1), qu'il ait écrit et fait imprimer une longue lettre sur l'*Astrée*, adressée à une autre femme (2), et qu'un archevêque ait peint les fureurs de la passion violente de Calypso, les amours de Télémaque et d'Eucharis, et les séductions des courtisannes de l'île de Chypre (3). Ces peintures sont aussi décentes que l'âme de l'auteur étoit pure; mais dans le siècle qui vient de s'écouler et dans celui-ci, nul évêque n'auroit osé et n'oseroit faire des ouvrages de ce genre, parce que les opinions et les mœurs ne sont plus les mêmes, et que tant de romans d'une inconcevable platitude,

---

(1) Ce discours sur l'origine des romans, imprimé d'abord à la tête du roman de *Zaïde*, de madame de la Fayette.

(2) Mademoiselle Scudéri.

(3) L'archevêque de Cambrai.



et quelques autres d'une funeste célébrité, enfin tant de productions également impies et licencieuses, ont effrayé tous les bons esprits, et déshonoré ce genre aux yeux des gens austères qui, faute de réflexions, ne songent pas que condamner sans restriction tous les romans, c'est proscrire *Télémaque*, *Clarisse*, et plusieurs autres qui sont certainement d'excellens livres de morale.

Le succès prodigieux des romans de mademoiselle de Scudéri, est la chose du monde qui montre le mieux combien, depuis ce temps, les mœurs et le genre d'esprit des gens du monde ont changé. Nous ne pouvons concevoir qu'il fût possible de lire de suite, et avec plaisir, des ouvrages si volumineux, des romans qui sont presque tous en dix volumes *in*-8°. de six ou sept cent pages, d'une impression fine et très-serrée ; on ne comprend même pas qu'avec la meilleure volonté du monde, on eût le temps de lire de telles productions : mais il y avoit alors peu de spectacles, les femmes n'avoient point de loges à l'année, peu d'auteurs écrivoient, et par conséquent les

nouveautés étoient rares. Les femmes menoient un genre de vie réglé, sédentaire; au lieu de chanter, de jouer des instrumens, de préparer et de donner des concerts, elles passoient une grande partie de leurs journées à leurs métiers, occupées à broder ou à faire de la tapisserie: pendant ce temps, une demoiselle de compagnie lisoit tout haut; les visites, beaucoup moins fréquentes suspendoient la lecture, et non le travail. Quand les femmes entreprenoient, comme une chose fort simple, de remeubler à neuf, de leurs mains, une grande maison ou un vaste château, les longues lectures ne les effrayoient pas. Ces éternelles conversations qui, dans les ouvrages de mademoiselle de Scudéri, suspendant la marche du roman, nous paroissent insoutenables, étoient loin de déplaire. On avoit alors le goût des entretiens ingénieux et solides, non-seulement à l'hôtel de Rambouillet, mais à la cour, chez Madame, chez mademoiselle de Montpensier, chez la duchesse de Longueville, chez mesdames de la Fayette, de Sévigné, de Coulanges, de la Sablière, chez

le duc de la Rochefoucauld, et dans toutes les maisons où se rassembloient des gens d'esprit. On voit dans les *Lettres de madame de Sévigné*, que, durant tout un hiver, chez le duc de la Rochefoucauld, on passoit les soirées entières à disserter sur une ou deux maximes composées le matin ; on les examinoit, on les critiquoit, on les retournoit, et souvent on ne les trouvoit justes qu'en leur donnant un sens absolument opposé à celui qu'elles avoient présenté d'abord (1) ; enfin, on aimoit les dissertations, les discussions morales et littéraires. Ce goût, qui seroit déplacé aujourd'hui, ne l'étoit point alors, puisqu'il étoit général ; car la véritable pédanterie est de vouloir établir un genre de conversation hors d'usage, et dans lequel on auroit un avan-

(1) C'est ainsi, entr'autres, que cette maxime fut retournée : *Nous n'avons pas assez de force pour employer toute notre raison ; nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force.* Cette dernière maxime, retournée par madame de Grignan, vaut beaucoup mieux que celle du duc de la Rochefoucauld.

tage particulier dont les autres seroient tout à fait privés. Des savans, parlant de sciences entr'eux, ne sont nullement pédans; et ils le deviennent lorsqu'ils en parlent devant des ignorans. Le comble de la pédanterie, c'est de parler et d'écrire avec emphase, et d'une manière inintelligible. Rien de tout cela n'existoit dans le dix-septième siècle; on avoit alors beaucoup moins le désir de briller par la vivacité de son imagination, que celui de montrer la solidité de son jugement; on pensoit qu'il n'y a point de véritable esprit sans raison. On brille par un trait vrai ou faux; le bon sens a moisn de précision et de laconisme, parce que, pour montrer tout ce qu'il vaut, il a besoin de développemens, il ne peut que gagner à être approfondi.

La solidité de nos aïeux n'excluoit cependant pas la finesse, comme le prouvent assez les lettres, les mémoires, et tant d'ouvrages charmans produits dans le siècle de Louis XIV: d'ailleurs on sait que les meilleurs bons mots, les réparties les plus délicates et les plus ingénieuses que l'on

puisse citer, sont encore du même temps. Cette habitude d'approfondir les sujets traités dans la conversation, se perdit avec la morale et les mœurs; par la suite, ceux qui vouloient vivre et se conduire sans principes dans aucun genre, dûrent craindre l'examen sérieux de leurs opinions. L'esprit devint superficiel, parce qu'il devint faux; les sarcasmes tinrent lieu de raisonnemens, la gaîté nationale perdit son innocence et sa grâce; elle ne fut plus employée qu'à combattre la raison et la vérité: mais à l'époque où vivoit mademoiselle de Scudéri, elle dut trouver des lecteurs, puisqu'elle avoit un esprit juste, étendu, de l'instruction et les plus nobles sentimens. Voici la liste de ses ouvrages:

Clélie, roman historique, dont le sujet est tiré de l'histoire romaine, dix volumes énormes *in*-8°. On ne faisoit, dans ce temps, que des romans historiques; on n'aimoit alors que des sujets héroïques: de grands noms et de grands faits consacrés par l'histoire, intéressoient davantage que de pures fictions: mais on ne trouve, dans aucun de

ces ouvrages, la peinture des mœurs des siècles antiques qu'ils prétendent retracer, et moins encore des héros qu'ils représentent. Mademoiselle de Scudéri n'eut même pas l'intention de les peindre; elle avoit sous les yeux d'autres modèles aussi nobles, qu'elle a préférés: elle a fait dans ces romans le portrait du grand Condé et de plusieurs autres personnages illustres de ce temps. Ses autres romans sont:

Artamène, ou le grand Cyrus, dix gros volumes *in*-8°.; *Almahide, ou l'Esclave reine,* huit volumes *in*-8°.; *Célanire, ou la Promenade de Versailles,* qui a le mérite de n'être qu'un *in*-12. *Mathilde d'Aguilar* n'est qu'un *in*-8°., ainsi que *Célinthe. Ibrahim, ou l'illustre Bassa,* est en quatre volumes *in*-8°.; c'est l'un des meilleurs romans de cet auteur: il commence par le spectacle le plus frappant et le mieux décrit; le sujet est intéressant, et les épisodes ne le sont pas moins. Le sujet de *Mustapha et Zéangir,* qu'on a mis au théâtre, en est tiré.

On se plaint, avec raison, que dans ces

ouvrages et dans beaucoup d'autres, les épisodes coupent et interrompent désagréablement l'histoire principale, et dans les situations les plus intéressantes, qu'ils laissent suspendues ; ce qui, loin d'être un art, n'est qu'une maladresse ; car c'en est une grande, de distraire le lecteur au moment où l'on a pu l'intéresser vivement ; il se refroidit, il oublie mille petits détails nécessaires, il n'est plus initié dans tous les secrets des héros, et leurs aventures le fatiguent plus qu'elles ne le touchent. Il faut placer l'épisode de manière à laisser de la curiosité sur l'histoire principale, mais non dans une situation attachante, à laquelle on reviendroit avec moins de plaisir, parce que tout l'art des préparations seroit à peu près perdu, et qu'enfin l'épisode venant mal à propos, seroit lu avec dégoût ; il ne s'agit pas d'impatienter le lecteur, il faut au contraire suivre une marche qui lui plaise toujours. Il est encore très-nécessaire que l'épisode ne soit pas trop long, afin que l'on puisse reprendre l'histoire des héros, sans avoir besoin du moindre effort

de mémoire. La perfection de tout épisode seroit qu'il offrît un contraste agréable ou intéressant avec l'histoire qu'il interrompt, et que surtout, par les évènemens et les caractères, il présentât de grandes leçons à celui auquel ce récit s'adresseroit. Par exemple, il faudroit qu'un homme, heureux par des goûts simples et par la modération, contât ses aventures à un ambitieux, ou qu'un sage qui a trouvé le repos dans des sacrifices vertueux, fît ce récit à un homme prêt à s'égarer par des passions violentes, et alors le lecteur s'intéresseroit doublement à ces narrations, et par leur intérêt propre, et par l'impression qu'il sentiroit qu'elles doivent produire sur ceux qui les écoutent. Ces épisodes seroient ainsi beaucoup moins étrangers au fond du sujet ; leur composition seroit à la fois plus ingénieuse et plus utile.

On a très-peu réfléchi sur cette partie des poëmes et des romans, et mademoiselle de Scudéri, comme tant d'autres, en prodiguant les épisodes dans les situations les plus intéressantes, n'a guère songé qu'à contrarier le lecteur.

Le style de mademoiselle de Scudéri, en général assez correct, est traînant, sans couleur, sans harmonie, et rempli de négligences; cependant (comme on le prouvera dans l'article suivant) mademoiselle de Scudéri écrivoit moins négligemment que plusieurs auteurs de ce temps, qui ont aujourd'hui beaucoup plus de réputation qu'elle; et ses ouvrages, ainsi que tous ceux de ses contemporains, sont exempts de ce galimatias devenu si commun de nos jours. A cette heureuse époque, il y avoit dans les mœurs, les manières et le caractère des gens du monde et de la cour, non de la bonhomie qui ne peut exister avec une politesse raffinée, mais un naturel, une franchise qu'on a bien rarement vue depuis. On n'avoit alors à cacher ni des opinions dangereuses, ni les desseins secrets de saper les fondemens de l'autorité royale, et de détruire la religion; il résultoit de cette espèce de simplicité quelque chose de franc et de vrai dans toutes les conversations et dans tous les écrits, charme inimitable et perdu pour long-temps! Le gouvernement étoit sans défiance, parce qu'il n'existoit ni

fermentation sourde dans les esprits, ni penchant à la révolte dans aucun genre ; aussi n'a-t-on jamais écrit avec plus de liberté que sous ce règne. Une parfaite droiture d'intention laissoit aux auteurs tout leur génie ; ils n'avoient jamais à craindre de fâcheuses interprétations. Il y a mille passages dans les sermons de Bossuet, dans les tragédies de Corneille, qui auroient paru séditieux sous les régnes de Louis XV et de son successeur. Sous ces mêmes règnes, si la pièce de *Tartufe* eût été créée, et que Voltaire, par exemple, en eût été l'auteur, jamais on n'en auroit permis la représentation, et avec raison : les opinions bien connues de l'auteur, n'auroient laissé voir dans les beaux passages en faveur des vrais dévots, que de l'adresse et de la ruse ; la pièce manquant alors des correctifs nécessaires, eût été le plus dangereux des ouvrages. C'est à cette bonne foi de tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV, que leurs écrits doivent la touche franche, libre et pure, qui caractérise le style de leurs immortelles productions. La finesse dans

leurs ouvrages est à la fois ingénieuse et innocente ; et elle n'a été, en général, dans le siècle suivant, que de l'artifice et de la duplicité. On n'osoit parler *clairement* dans des ouvrages mis sur la scène, ou lus publiquement dans des séances académiques; il falloit trouver des tournurespour *insinuer* de mille manières ce qu'il étoit impossible de *professer*. De-là vint ce style obscur et entortillé, auquel de certains noms et de mauvais ouvrages ont donné tant de vogue (1). L'habitude de dire *à demi* produit la délicatesse ; l'art insidieux d'insinuer *le contraire* de ce qu'on paroît exprimer, produit le galimatias et la fausseté. Nul des écrivains qui, dans le siècle dernier, s'appeloient eux-mêmes *philosophes*, n'a possédé, comme d'Alembert, cet art hypocrite dont ses *Eloges académiques* sont le

(1) M. de Voltaire conserva seul dans son parti un style naturel, parce qu'il étoit plus vieux, moins loin du bon temps; que d'ailleurs, écrivant souvent sous d'autres noms et en pays étrangers, il ne gardoit aucun ménagement : il eût perdu ce naturel, s'il eût écrit à Paris, et s'il eût prononcé des discours à l'académie française.

chef-d'œuvre. Il ne dit jamais franchement dans ces éloges ce qu'il veut dire; tout y est dissimulé, chaque phrase renferme non-seulement un sens caché, mais opposé à ce qu'elle semble énoncer; partout on y trouve une intention secrète et perfide; l'ironie même, timide, mais profonde, y est voilée comme tout le reste; partout la haine de la religion, des rois, des princes et des gens en place, se manifeste sous les formes les plus adroites et les plus artificieuses (1). Ces discours si froids, dont le style est tout à la fois incorrect. obscur et précieux, ont dû coûter un travail prodigieux, et sont le fruit des plus savantes combinaisons. Lorsqu'on est initié dans ces mystères, on est étonné de l'art et de l'adresse de l'auteur: il faut convenir

(1) Les notes de ces éloges s'expriment plus clairement, parce qu'on ne les lisoit pas dans les séances publiques. Au reste, on n'accusera pas de légèreté le jugement qu'on vient de porter, puisque d'Alembert lui-même le confirme, et s'en fait gloire dans ses Lettres. Grâce aux correspondances de ces philosophes, on a la satisfaction de ne les peindre que d'*après eux-mêmes*.

qu'il a, dans ce genre, tout le talent que l'hypocrisie et la plus profonde fausseté peuvent donner à un homme d'esprit : malheureux talent, à tous égards, et qui sera toujours dénué de grâce, de charme, de sensibilité, et de tous les grands mouvemens produits par une âme élevée ! Ainsi donc, à ne considérer (comme on le fait ici) la séditieuse et fausse philosophie du dernier siècle, que sous ses rapports avec les lettres elle a eu la plus fâcheuse influence sur la littérature, en introduisant une manière d'écrire obscure, alambiquée; en faisant perdre à la langue française son principal mérite, la clarté. Ce style, imité par une foule d'écrivains médiocres qui n'étoient d'aucun parti, devint le style presque général. Dans cet oubli du bon goût et cet abandon du naturel, les écrits emphatiques, mêlés de trivialités, se multiplièrent; on prit l'enflure pour de la noblesse, l'affectation pour de la finesse et de la grâce, et l'extravagance pour du génie. On ne peut reprocher ces défauts, et surtout le manque de raison, aux écrivains, même du second ordre, du siècle de Louis XIV.

Mais ce qui distingue ceux-ci plus honorablement encore, c'est l'amour de la patrie, qui se montre dans tous leurs écrits, et delà vint surtout cet enthousiasme unanime pour Louis XIV. Quand on aime son pays, il est naturel de louer le souverain qui en augmente l'éclat et la gloire ; on ne pourroit, dan ce cas, soupçonner de flatterie que les mauvais citoyens. Il est vrai, Corneille, Racine, Boileau, Quinault et tous les gens de lettres de ce temps, ont loué Louis le Grand : ils s'enorgueillissoient d'être sujets d'un prince qui humilioit les ennemis de la France ; mais ils n'ont pas prodigué d'indignes louanges à une courtisanne en faveur, et l'on sait avec quelle bassesse M. de Voltaire écrivit à madame Dubarry (1) ! Aucun des grands hommes que les philosophes modernes accusent de flatterie, n'a souillé son caractère et sa plume ; mais ils étoient bons Français,

(1) Et à madame de Pompadour, et à tant de grands seigneurs, entr'autres au maréchal de Richelieu qu'il appeloit *mon héros*, et que dans ses lettres à ses amis, il appeloit le *maître du tripot*.

c'est ce que les philosophes ne pouvoient leur pardonner ; eux qui, par une inconcevable manie, n'étoient occupés qu'à rabaisser leur nation, et qu'à louer nos ennemis à ses dépens.

Mademoiselle de Scudéri a fait un grand nombre de petites pièces de vers, remarquables par leur délicatesse et la finesse de leurs pensées. Les conversations de ses romans avoient tellement réussi, qu'elle a fait un ouvrage à part, en quatre gros volumes in-8°., qui ne contient que des conversations sur divers sujets de morale : cet ouvrage est justement estimé. Il est diffus comme tous les écrits de son auteur, mais il renferme tant d'idées sages, et de si bonnes définitions, qu'en le réduisant à deux volumes, on en pourroit faire un livre agréable et utile pour la jeunesse. On y trouve, d'ailleurs, des détails très-curieux sur les mœurs, sur la cour et sur l'étiquette de ce temps ; surtout dans la conversation qui a pour titre : *De la Magnificence et de la Magnanimité* (ce volume est dédié à Louis XIV). Dans cette conversation, il est question, d'abord, de ce

qu'on appeloit alors à la cour l'*appartement* (1). C'étoit une assemblée nombreuse, et cependant sans étiquette sévère, qui avoit lieu trois fois la semaine dans les appartemens de Versailles. Malgré la présence du roi, on y jouissoit de la plus grande liberté; il n'y avoit point de cercle, le roi se promenoit dans la galerie et dans les salons; il causoit ou il jouoit au billard; les princesses dansoient sans hommes avec les jeunes dames de la cour; les autres personnes formoient, sans ordre, différens groupes; les unes jouoient à de petites tables, les autres, en plus grand nombre, faisoient la conversation.

Mademoiselle de Scudéri ajoute que, dans le *dernier appartement*, une de ses amies et deux hommes s'entretinrent, pendant toute cette soirée, sur la différence qui se trouve entre *la joie* et *l'enjouement*. Voilà des

(1) Sous les règnes suivans, on n'a donné le nom d'*appartement* qu'à une assemblée extraordinaire de toute la cour, en très-grande cérémonie, à l'occasion seulement des mariages des princes de la famille royale et des princes du sang. On n'y faisoit point de *conversations*; on s'y montroit et on y jouoit.

mœurs dont nous n'avons plus d'idées. Mademoiselle de Scudéri reprenant sa description de l'*appartement:* "C'est là, poursuit-"elle, où le roi a rassemblé tout ce que "l'art et la nature ont de plus éclatant, tous "les amusemens que la vertu permet, tous "les plaisirs de toutes les saisons en une "seule; où la magnificence règne partout, "où l'ordre se trouve au milieu de la foule, "où les vertus se mêlent avec tous les plai-"sirs, etc." Mademoiselle de Scudéri, en décrivant la magnificence de l'appartement, appelle la galerie *une allée lumineuse,* parce que, dit-elle, cette immense galerie est éclairée par une infinité de lustres de cristal de roche, et qu'elle est remplie d'orangers dans de brillantes caisses d'argent.

Dans ce même volume, après avoir dit que la magnanimité consiste à mépriser le péril, à vaincre, à pardonner, à donner la paix quand on est vainqueur, l'auteur trace ce portrait du magnanime; portrait si frappant, que l'on croiroit qu'il a été fait dans un moment d'inspiration:

"Il me paroît qu'une des plus essentielles

" marques du magnanime est une certaine
" confiance au-dessus de la raison, qui lui
" fait entreprendre les choses les plus diffi-
" ciles, sans craindre de n'y pas réussir, et qui
" le fait parler quelquefois comme s'il étoit
" assuré des évènemens. Si, pour de grandes
" entreprises, il n'y avoit pas de grands pré-
" paratifs, une longue méditation, une infi-
" nité de choses extraordinaires assemblées
" pour ces évènemens extraordinaires, ce ne
" seroit pas magnanimité, ce ne seroit qu'une
" hardiesse téméraire. Mais si, avec tout cet
" assemblage et tous ces préparatifs, il n'y
" avoit pas aussi beaucoup de hasards à
" courir ; si un jour, une heure de plus ou
" de moins, accident fortuit, ne pouvoient
" pas renverser toute la machine, ce ne seroit
" pas non plus magnanimité, ce ne seroit
" qu'habileté simple. On ne peut pas être
" un homme extraordinaire en ces sortes de
" choses, sans une confiance en soi-même,
" qui est plutôt inspirée que naturelle. C'est
" Dieu qui transporte les empires; les con-
" quérans sentent une main qui les mène,
" qui les conduit et qui les assure; ils sem-

" blent être d'accord avec le ciel, avec le " danger, avec la mort même ; elle n'oseroit " les approcher." *Conversations nouvelles sur divers sujets, dédiées au roi, tome premier, par mademoiselle de Scudéri.*

Ces conversations, très-curieuses et très-instructives, renferment beaucoup de critiques, de ridicules et même de caractères. Il en est une qui prouve combien la modestie étoit délicate, et commune alors parmi les gens du monde : c'est dans la conversation sur la politesse, l'une des meilleures de l'ouvrage. L'auteur y dit avec raison que dans la conversation, les louanges qui peuvent blesser la modestie, sont embarrassantes, et par conséquent *impolies*. Elle cite à ce sujet, le trait suivant : Un homme de ses amis, faisant de jolis vers, mais n'étant point auteur, se trouva dans une maison avec une dame qu'il connoissoit peu, et qui lui parla, avec de grands éloges, d'une de ses chansons, en lui demandant s'il n'en avoit pas fait d'autres depuis. Mademoiselle de Scudéri trouva cette femme *très-mal élevée*, parce qu'elle devoit penser que la modestie

qui empêchoit l'auteur de se faire imprimer, lui rendroit pénibles des louanges adressées en face, devant du monde. Ces délicatesses-là sont bien passées de mode. Les auteurs aujourd'hui sont beaucoup plus indulgens sur ce genre d'*impolitesse*.

Mademoiselle de Scudéri écrivit sans interruption pendant plus de quarante ans; ses ouvrages, imprimés aujourd'hui, fourniroient environ cent quarante volumes in-8°., et le double in-12. On a fait des abrégés très-agréables des longs romans de La Calprenède; il est étonnant que l'on n'ait pas eu la même idée pour ceux de mademoiselle de Scudéri. Cette femme illustre a eu, sur ce genre d'ouvrages, une influence utile. Ses romans, comme on l'a dit, manquent de but, et leur longueur démesurée ne permettoit guère d'en avoir un; mais elle est le premier auteur qui ait tâché de rendre les romans instructifs et moraux. Le succès le plus éclatant de la vie de mademoiselle de Scudéri, est d'avoir obtenu le premier prix d'éloquence que l'académie française ait donné, victoire mémorable remportée sur

tous les littérateurs de ce temps; et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ce triomphe ne fit point d'ennemis à l'auteur; il y avoit alors, et surtout parmi les gens de lettres, une élévation d'âme et une droiture qui, en général, les préservoient des injustices de la haine et de l'envie.

Les femmes auteurs, contemporaines de mademoiselle de Scudéri, pensèrent que la couronne qu'elle obtenoit, honoroit toutes les personnes de son sexe; mademoiselle de la Vigne, sur ce prix remporté, adressa à mademoiselle de Scudéri une ode qui fut alors très-admirée, et que Pélisson fit imprimer, avec la réponse de mademoiselle de Scudéri, à la suite de l'histoire de l'académie française. Mademoiselle l'Héritier de Villandon, autre poëte qui fut plusieurs fois couronnée par l'académie des jeux floraux de Toulouse, et qui composa un grand nombre de romans, fit aussi beaucoup de vers à la louange de mademoiselle de Scudéri, et un petit poëme en vers, intitulé : *Le Triomphe de madame Deshoulières, reçue dixième muse au Parnasse*.

Madame de la Roque-Montroune, poëte et géomètre, a composé une élégie sur la mort de mademoiselle de Scudéri. Mademoiselle de Louvencourt, auteur des plus belles cantates que l'on ait faites, après celles de Rousseau, fit, pour mademoiselle de Scuderi, des vers qui finissent ainsi :

Le Ciel dut Aristote au siècle d'Alexandre ;
Il ne donna Sapho qu'au siècle de Louis.

Tous ces traits doivent aujourd'hui paroître bien gothiques.

Le discours sur la gloire, de mademoiselle de Scudéri, est sage et bien pensé, mais il est froid et foiblement écrit, et le sujet exigeoit qu'il fût extrêmement brillant.

Mademoiselle de Scudéri mourut a Paris, le 2 juin 1704, âgée de quatre-vingt-quatorze ans. Les gens du monde et ses rivaux même la surnommèrent la *Sapho* de son siècle ; l'accadémie des *Ricovrati*, de Padoue, se l'associa. Louis XIV, la reine Christine de Suède, le cardinal Mazarin, le chancelier Boucherat, lui firent des pensions. Le célèbre Nanteuil la peignit en pastel ; elle l'en remercia par ces vers :

Nanteuil, en traçant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir ;
Je hais mes traits dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

MADAME DE LA FAYETTE.

Il n'est pas possible de croire que l'on ait méprisé les lettres et le titre d'auteur, dans un siècle où l'on a tant aimé la littérature, tant honoré les littérateurs ; dans un siècle où l'académie française venoit d'être fondée ; dans un siècle enfin où les plus grands seigneurs de la cour briguoient des places à l'académie, et l'honneur d'être admis, sans aucune distinction de rang et de naissance, dans cette société de gens de lettres. Ainsi la modestie seule pouvoit engager à taire son nom, en publiant un ouvrage. Mademoiselle de Scudéri ne mit point le sien à son premier roman, et l'auteur de la Princesse de Clèves imita cet exemple.

Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette, étoit fille d'Aymar de la Vergne, maréchal de camp, gouver-

neur du Hâvre-de-Grâce. Elle reçut la meilleure éducation ; Ménage et le père Rapin lui enseignèrent la langue latine. On assure qu'au bout de trois mois de leçons, elle concilia ses deux maîtres sur un passage difficile, auquel ils donnoient une interprétation différente. Elle épousa, en 1655, François, comte de la Fayette. Elle réunissoit chez elle tous les gens de lettres les plus distingués de ce temps, le savant évêque d'Avranches, son admirateur le plus passionné, Ménage, La Fontaine, Segrais : lorsque ce dernier quitta mademoiselle de Montpensier, l'amitié lui procura, chez madame de la Fayette, une retraite aussi agréable qu'utile. Mais l'ami le plus intime de madame de la Fayette fut le célèbre duc de la Rochefoucauld ; elle disoit, en parlant de lui : *Il m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur.* Ce langage étoit d'autant plus modeste, que madame de la Fayette a *réformé* aussi un grand nombre de *maximes* de son ami, et l'évêque d'Avranches dit formellement, dans ses Mémoires, qu'*elle eut bonne part à cet ouvrage.*

Ce fut à la tête du joli roman intitulé *Zaïde*, que Huet mit son discours *sur l'origine des romans*; aussi madame de la Fayette lui disoit: *Nous avons marié nos enfans ensemble*; et personne n'en fut surpris, et ne critiqua cette *union* d'une production très-agréable, mais légère et frivole d'une femme, avec un discours plein de recherches curieuses d'un grave et savant évêque.

Zaïde, roman moins diffus et plus intéressant qué ceux de mademoiselle de Scudéri, est cependant à peu près das le même genre; mais la Princesse de Clèves étoit à cette époque un ouvrage sans modèle et tout à fait original. C'est le premier roman français où l'on ait trouvé des sentimens toujours naturels, et des peintures vraies. Ce mérite éminent élèvera toujours madame de la Fayette au-dessus de tous les romanciers de sa nation, hommes et femmes. Madame de la Fayette a ouvert une nouvelle route aux auteurs qui écrivent dans ce genre, et elle a su tracer cette route avec tant d'intérêt et de vérité, que l'on n'a jamais pu la surpasser que par la manière

d'écrire et par les intentions morales. La fiction de la Princesse de Clèves est attachante; mais loin d'être morale, elle rend très-dangereuse pour les jeunes personnes, la lecture de cet ouvrage. On y représente comme un modèle de raison, de prudence et de vertu, une femme qui, s'unissant avec un cœur parfaitement libre à un homme aimable et vertueux dont elle est adorée, ne peut néanmoins s'attacher à lui, et prend une passion invincible pour un autre. Elle veut cacher à jamais cette passion criminelle, mais elle ne se fait nul scrupule de s'en occuper et de la nourrir en secret; aussi la conserve-t-elle toujours. Voilà le plus dangereux tableau que l'on puisse offrir à la jeunesse : il est même faux; car une femme, trop foible pour chercher par tous les moyens possibles à se distraire d'un penchant coupable, n'aura pas la force de le cacher longtemps à celui qui en est l'objet. La véritable vertu ne se livre point à des sentimens qu'elle réprouve ; elle en est trop effrayée pour y trouver un charme secret; elle les combat dès leur naissance, et elle en tri-

omphe. Ses plus douces victoires, celles dont elle jouit le mieux, sont surtout au fond de son cœur; comment y conserveroit-elle, avec la paix, des pensées condamnables et des vœux criminels? Malgré un défaut si capital dans la conception de ce roman, on y sent, d'un bout à l'autre un goût sincère de la vertu; la belle âme de l'auteur s'y peint sans emphase et toujours avec charme. Le style de *la Princesse de Clèves* a quelquefois de la grâce, mais il est dépourvu de correction et d'élégance; on n'écriroit pas aujourd'hui une simple lettre avec tant de négligence. Comme cet ouvrage, toujours estimé, est fort peu lu maintenant, on ne croit pas inutile, et il est du moins très-curieux de faire connoître comment il est écrit: en voici quelques échantillons pris absolument au hasard; les passages qu'on va lire sont entiers, on n'en a pas supprimé un seul mot.

Elle dit du duc de Nemours:

" Peu de celles *à qui il* s'étoit attaché, se " pouvoient vanter de lui *avoir* résisté, et " même plusieurs, *à qui il n'avoit* point té-

" moigné de passion, *n'avoient* pas laissé
" d'en *avoir* pour lui ; il *avoit* tant de douceur, etc."

Voici le portrait de Henri II :

" Ce prince alloit jusqu'à la prodigalité
" pour ceux qu'il aimoit. Il *n'avoit* pas
" toutes les grandes qualités, mais il en
" *avoit* plusieurs, et surtout celle d'aimer la
" guerre et de l'entendre : aussi *avoit-il* eu
" d'heureux succès ; et si on en excepte la
" bataille de Saint-Quentin, son règne *n'a-*
" *voit* été qu'une suite de victoires. Il
" *avoit* gagné en personne la bataille de
" Renti, le Piémont *avoit été* conquis, les
" Anglais *avoient été* chassés de France, et
" l'empereur Charles-Quint *avoit* vu finir
" sa bonne fortune devant la ville de Metz,
" qu'il *avoit* assiégée inutilement avec
" toutes les forces de l'Empire et de l'Es-
" pagne. Néanmoins, comme le malheur
" de Saint-Quentin *avoit* diminué l'espé-
" rance de nos conquêtes, et que depuis, la
" fortune *avoit* semblé se partager entre les
" deux rois, ils se trouvèrent insensible-
" ment disposés à la paix. La duchesse

“ douairière de Lorraine *avoit* commencé à
“ en faire des propositions, etc.”

En parlant du roi, elle dit :

“ Qu'en un raccommodement entre lui et
“ madame de Valentinois, il y *avoit* quelques
“ jours, sur des démêlés qu'ils *avoient* eus
“ pour le maréchal de Brissac, le roi lui
“ *avoit* donné une bague, et *l'avoit* priée de
“ la porter ; que pendant qu'elle s'habil-
“ loit pour venir à la comédie, il *avoit* re-
“ marqué qu'elle *n'avoit* pas cette bague,
“ et lui en *avoit* demandé la raison ;
“ qu'elle *avoit*, paru étonnée de ne la pas
“ *avoir ;* qu'elle *l'avoit* demandée à ses
“ femmes, lesquelles, par malheur ou faute
“ d'être bien instruites, *avoient* repondu
“ qu'il y *avoit* quatre ou cinq jours qu'elles
“ ne *l'avoient* vue.”

Ces répétitions, si étrangement multipliées, se renouvellent continuellement dans tout l'ouvrage ; elles sont beaucoup moins communes dans les romans de mademoiselle de Scudéri, qui connoissoit mieux l'art très-difficile de les éviter en faisant un récit. Au reste, ce qui doit excuser madame de la Fayette, c'est qu'on retrouve cette même

négligence dans des ouvrages plus importans, plus célèbres, faits après le sien, mais dans ce même siècle: par exemple, dans *Télémaque*. Cependant un poëme demande surtout un style soigné, harmonieux, et assurément rien ne déplait davantage à l'oreille que les éternelles répétitions du même mot dans une demi-page ou une page. Aussi la douceur et l'harmonie du style de *Télémaque* ne sont-elles nullement soutenues dans tout le poëme. M. de Voltaire a dit injustement que *la prose* de ce bel ouvrage *est un peu traînante*, car cette prose est ravissante dans tous les morceaux véritablement intéressans; mais dans tous les autres, qui sont toujours en grand nombre dans un long ouvrage, elle est infiniment trop négligée. Pas exemple, voici le début du *livre II*: " Les Tyriens, " par leur fierté, *avoient* irrité contre eux " le grand roi Sésostris, qui régnoit en " Egypte, et qui *avoit* conquis tant de roy- " aumes; les richesses qu'ils ont acquises " par le commerce, et la force de l'impre- " nable ville de Tyr située dans la mer, " *avoient* enflé le cœur de ces peuples. Ils " *avoient* refusé de payer à Sésostris le tri-

“ but qu'il leur *avoit* imposé en revenant de “ ses conquêtes, et ils *avoient* fourni des “ troupes à son frère, qui *avoit voulu* le “ massacrer à son retour, au milieu des ré- “ jouissances d'un grand festin. Sésostris “ *avoit voulu*, etc.”

L'auteur, *livre IX*, décrit ainsi l'inspiration du grand prêtre Théophane :

“ Son regard *étoit* farouche, et ses yeux “ étincelans ; ils sembloient voir d'autres “ objets que ceux qui paroissoient devant “ lui ; son visage *étoit* enflammé ; il *étoit* “ troublé et hors de lui-même; ses cheveux “ *étoient* hérissés, sa bouche écumante, ses “ bras levés et immobiles ; sa voix émue “ *étoit* plus forte qu'aucune voix humaine ; “ il *étoit* hors d'haleine, etc.”

Ces mêmes répétitions déparent l'admirable description du Tartare:

“ Surtout on traitoit rigoureusement les “ rois qui, au lieu d'être bons et vigilans “ pasteurs des peuples, *n'avoient* songé qu'à “ ravager le troupeau, comme des loups “ dévorans. Mais ce qui consterna davan- “ tage Télémaque, ce fut de voir dans cet

" abîme de ténèbres et de maux, un grand " nombre de rois qui *avoient* passé sur la " terre pour des rois assez bons : ils *avoient* " été condamnés aux peines du Tartare, " pour s'être laissé gouverner par des " hommes méchans et artificieux : ils étoient " punis pour les maux qu'ils *avoient* laissé " faire par leur autorité. La plupart de " ces rois *n'avoient été* ni bons ni méchans, " tant leur foiblesse *avoit été* grande ; ils " *n'avoient* jamais craint de ne connoître " point la vérité ; ils *n'avoient* point eu le " goût de la vertu, et *n'avoient* point mis " leur plaisir à faire du bien." *Fin du livre* " *XVIII.*

Voici le détail de la mort de l'impie Astarbé, *livre VIII.*

" Elle avala du poison qu'elle portoit toujours sur elle, pour se faire mourir, en cas " qu'on *voulût* lui faire souffrir de longs " tourmens. Ceux qui la regardoient, " aperçurent qu'elle souffroit une violente " douleur ; ils *voulurent* la secourir, mais " elle ne *voulut* jamais leur répondre, et " elle fit signe qu'elle ne *vouloit* aucun " soulagement."

Voici deux autres passages :

" S'ils sont *trompés*, du moins ils ne le
" sont guère dans l'essentiel ; ils sont au-
" dessus des petites jalousies, qui marquent
" un esprit borné et une âme basse ; ils
" comprennent qu'on ne peut éviter d'être
" *trompé* dans les grandes affaires, puis-
" qu'il faut s'y servir des hommes qui sont
" si souvent *trompeurs*. On perd plus dans
" l'irrésolution où jette la défiance, qu'on
" ne perdroit à se laisser un peu *tromper*.
" On est trop heureux quand on n'est
" *trompé* que dans les choses médiocres ;
" les grandes ne laissent pas de s'achemi-
" ner, et c'est la seule chose dont un grand
" homme doit être en peine. Il faut ré-
" primer sévèrement la *tromperie* quand on
" la découvre ; mais il faut compter sur
" quelques *tromperies*, si on ne veut point
" être véritablement *trompé*." *Livre XXII.*

" Le commandant phénicien, arrêtant ses
" yeux sur Télémaque, croyoit se *souvenir*
" de l'avoir *vu ;* mais c'étoit un *souvenir*
" confus qu'il ne pouvoit démêler. Souf-
" frez, lui dit-il, que je vous demande si

“ vous vous *souvenez* de m'avoir *vu* autre-
“ fois, comme il me semble que je me
“ *souviens* de vous avoir *vu*. Votre visage
“ ne m'est point inconnu; il m'a d'abord
“ frappé, mais je ne sais où je vous ai *vu*.
“ Télémaque lui répondit avec un étonne-
“ ment mêlé de joie: Je suis, en vous
“ *voyant*, comme vous êtes à mon égard; je
“ vous ai *vu*, je vous reconnois, etc.”
“ *Livre VIII*.

Je pourrois multiplier à l'infini ce genre de citations. Qu'on ouvre *Télémaque* au hasard, on y trouvera presqu'à chaque page ces étranges répétitions. Ce défaut n'est pas aussi léger qu'il pourroit le paroître; car il faut beaucoup d'art, d'habitude et de travail pour éviter cette assommante monotonie, en conservant une diction naturelle. Qu'on essaie de retrancher ces répétitions de tous les morceaux qu'on vient de lire, on verra qu'il faudra les récrire entièrement, trouver d'autres tours, et former d'autres phrases. En se permettant toutes ces répétitions, il est très-aisé d'avoir un style simple et naturel; mais il n'appartient

qu'à un trèspetit nombre d'écrivains d'unir ce même naturel à une élégance soutenue. Dans un temps où la langue française se formoit et s'éternisoit par des chefs-d'œuvre qui subjuguoient si justement l'admiration universelle, de semblables critiques n'eussent paru que de petites chicanes; mais, par la suite, on dut être plus sévère pour des écrivains d'un mérite moins éminent. Des grands préceptes, tous donnés d'une manière sublime dans les ouvrages des créateurs de la littérature, on descendit aux petits détails, on raisonna sur la propriété des expressions (1), et l'on convint qu'il falloit, surtout dans les ouvrages d'un grand genre, enfin dans le style poétique, éviter avec soin les répétitions, ainsi que les

---

(1) Sur laquelle on devint beaucoup plus difficile dans le siècle suivant, que ne l'étoient les grands maîtres. On pourroit citer de *Télémaque* une infinité d'expressions que l'on ne passeroit pas aujourd'hui, et avec raison, parce qu'elles manquent de justesse : par exemple, on ne diroit pas : *Ses yeux sont pleins d'un feu âpre et farouche.* Qu'est-ce qu'*un feu farouche ?*

rimes en prose. On se soumit unanimement à ces règles, dont la transgression pouvoit frapper tous les yeux, et donner lieu aux critiques les plus faciles à faire; car un sot peut, tout aussi bien qu'un homme d'esprit, compter un mot dix ou douze fois répété dans une demi-page. Les écrivains doués d'un goût sûr et délicat, et obligés alors de travailler davantage leurs compositions, surent donner à la langue française de nouveaux tours pour varier leurs phrases, et par conséquent plus de flexibilité, de grâce, et une harmonie plus soutenue; enfin, ce charme d'élégance dont la prose de Massillon nous offre un si parfait modèle. Mais ce même travail, fait négligemment et sans goût, produisit l'affectation, des tournures bizarres, et le style obscur et précieux qu'on a vu si longtemps à la mode.

J'ai pensé qu'on me pardonneroit cette digression, dont le motif principal étoit de justifier la négligence du style de madame de la Fayette; et que d'ailleurs ces réflexions, qu'on n'a jamais faites, pourroient

être de quelqu'utilité aux jeunes littérateurs.

Télémaque contient des descriptions ravissantes, beaucoup de morceaux écrits d'une manière enchanteresse, des beautés sans nombre; on y trouve un fonds admirable de sagesse, de vertu, d'humanité; enfin ce livre, aussi beau qu'utile, a justement immortalisé son auteur: mais le style en est excessivement négligé; on le trouvera tel, même en le comparant à celui des grands écrivains de ce temps. Bossuet, plus hardi, écrit en général avec beaucoup plus de soin; il y a de l'inspiration dans sa hardiesse, dans tous ses grands mouvemens, et le travail nécessaire dans les morceaux moins élevés: néanmoins on risqueroit de s'égarer, en voulant imiter cette manière d'écrire si nerveuse, si rapide, si hardie. On doit lire et relire Bossuet, pour bien sentir jusqu'où l'on peut porter la sublimité de l'expression et l'élévation des idées; mais pour connoître la perfection continue du langage, c'est Massillon, et surtout Buffon, qu'il faut étudier.

On fit une critique pleine de politesse et de goût de *la Princesse de Clèves:* voici ce que Fontenelle en dit:

“ La fameuse *Princesse de Clèves* ayant
“ paru, M. de Valincourt en donna une cri-
“ tique, non pour s'opposer à la juste admi-
“ ration du public, mais pour lui appren-
“ dre à ne pas admirer jusqu'aux défauts,
“ et pour se donner le plaisir d'entrer dans
“ des discussions fines et délicates. Ce
“ dessein intéressoit le censeur à faire valoir
“ lui-même, comme il a fait, les beautés à
“ travers lesquelles il avoit su démêler les
“ imperfections. Il répand dans son dis-
“ cours une gaîté agréable, et peut-être
“ seulement pourroit-on croire qu'il va
“ quelquefois jusqu'au ton de l'ironie, qui,
“ quoique léger, est moins respectueux
“ pour un livre d'un si rare mérite, que le
“ ton d'une critique sérieuse et bien placée.
“ On répondit avec autant d'aigreur et
“ d'amertume que si on avoit eu à défendre
“ une mauvaise cause. M. de Valincourt
“ ne répliqua point; les honnêtes gens
“ n'aimant à point s'engager dans ces sortes

" de combats, trop désavantageux pour
" ceux qui ont les mains liées par les
" bonnes mœurs et par les bienséances,
" etc."

Fontenelle aimoit tellement ce roman, que l'on assure que, lorsqu'il parut, il le lut quatre fois de suite, honneur qu'il n'a jamais fait à aucun autre ouvrage. Cette mauvaise réponse, faite à l'excellente critique de Valincourt, eut pour auteur Charnes, doyen du chapitre de Villeneuve-lès-Avignon, et qui a donné quelques autres ouvrages fort médiocres.

Voltaire parle avec éloge des romans de madame de la Fayette, dans son *Temple du Goût*, it dit que " Segrais voulut un jour
" entrer dans le sanctuaire en récitant ce
" vers de Despréaux:

Que Segrais dans l'églogue enchante les forêts.

" Mais la critique ayant lu, par malheur
" pour lui, quelques pages de son *Enéide*
" en vers français, le renvoya assez dure-
" ment, et laissa venir à sa place madame
" de la Fayette, qui avoit mis sous le nom

" de Segrais le roman aimable de *Zaïde* et " celui de *la Princesse de Clèves* (1)."

Ce dernier ouvrage sera toujours mis au nombre des meilleurs romans français; l'auteur a su tirer le parti le plus ingénieux d'une foule de petits incidens, et ce roman offre une situation, qui seule auroit suffi pour en assurer le succès, celle où madame de Clèves, pour se soustraire aux dangers qu'elle redoute, se jette aux pieds de son mari, et lui fait l'aveu de sa passion pour le duc de Nemours; tandis que ce dernier, caché, écoute cet entretien, et apprend ainsi qu'il est aimé. L'auteur n'a pas tiré tout le parti possible de cette situation, qui n'est pas assez préparée. Le duc, avant cette scène, se doutoit qu'il étoit aimé: l'intérêt seroit doublé, si, jusqu'à ce moment, il n'en avoit eu aucun soupçon; d'ailleurs, la conversation de madame de Clèves et de son mari est extrêmement froide, comme toutes celles de cet ouvrage. Si madame de la

(1) En effet, madame de la Fayette fit paroître d'abord ces deux romans sous le nom de Segrais; mais bientôt elle s'en avoua l'auteur.

Fayette avoit eu plus de sensibilité, ce roman laisseroit bien peu de chose à désirer.

Madame de la Fayette a fait aussi *la Princesse de Montpensier*, et la *Comtesse de Tende*, romans agréables, mais fort inférieurs aux deux précédens. On a d'elle encore l'ouvrage suivant : *Histoire de Henriette d'Angleterre*, belle-sœur de Louis XIV.

On dévoile, dans cet ouvrage, beaucoup d'imprudences et même de foiblesse de cette princesse. L'auteur qui avoit été admis dans son intérieur le plus intime, auroit dû mieux respecter sa mémoire. On est fâché aussi que l'auteur parle avec si peu de ménagement de plusieurs femmes, nommant leurs amans, détaillant leurs intrigues les plus criminelles. La plume d'une femme ne doit jamais retracer de telles choses. A moins de preuves positives, irrécusables, et de raisons morales, fondées sur l'intérêt public, c'est sans doute une lâcheté d'attaquer les morts qui ne peuvent se défendre ; mais les écrits imprimés qu'on laisse après soi appartiennent au public, qui a tou-

jours le droit de les juger ; ce ne sont que les personnalités, dénuées de preuves et de motifs utiles, qui dans ce cas sont doublement odieuses. Est-il moins condamnable d'écrire des anecdotes scandaleuses que l'on n'oseroit publier de son vivant, et de les laisser dans son porte-feuille à ses héritiers ? C'est profaner le repos inviolable de la tombe, ou pour mieux dire, c'est en abuser.

Une simple réflexion eût suffi à une personne aussi estimable que madame de la Fayette, pour lui faire sentir qu'un tel ouvrage étoit indigne d'elle. Il est vrai qu'elle dit dans une préface, qu'elle a écrit cette histoire par les ordres même de Madame. Mais si cette princesse étoit assez imprudente pour désirer que la postérité fût instruite de ses intrigues avec Vardes et le comte de Guiche, madame de la Fayette ne devoit pas céder à un désir si déraisonnable. D'ailleurs, rien n'obligeoit l'auteur à diffamer plusieurs femmes qu'elle déshonore dans cet ouvrage. Enfin, madame de la Fayette a continué cette histoire après la

mort de la princesse, puisqu'elle y rend compte de cette mort. Madame de la Fayette devoit alors brûler ce manuscrit.

Les *Mémoires de la cour de France,* du même auteur, contiennent peu de traits intéressans. On voudroit pouvoir y retrancher tout ce que l'auteur y dit de madame de Maintenon, entr'autres choses le passage suivant, sur l'admirable établissement de *Saint-Cyr* :

" Cet endroit qui, maintenant que nous " sommes dévots, est le séjour de la vertu " et de la piété, pourra, quelque jour, " sans percer dans un profond avenir, être " celui de la débauche et de l'impiété. Car, " de songer que trois cents jeunes filles, " qui y demeurent jusqu'à vingt ans, et " qui ont à leur porte une cour de jeunes " gens éveillés; de croire, dis-je, que de " jeunes filles et de jeunes hommes soient " si près les uns des autres, sans sauter les " murailles, cela n'est presque pas raison- " nable."

Quand la haine ne peut pas médire dans le moment actuel, voilà comme elle prophétise.

Ainsi les couvens et les pensions sans clôture, placés au milieu des grandes villes, sont donc *le séjour de la débauche et de l'impiété*, puisqu'ils sont immédiatement entourés d'un beaucoup plus grand nombre de *jeunes gens éveillés !* Est-il convenable qu'une femme d'un si rare mérite puisse imaginer que des courtisans escaladeront les murs d'un monastère, spécialement protégé par l'autorité royale, afin d'aller corrompre les jeunes filles sous la garde de deux cents religieuses ? Pour aimer à rendre justice à ses ennemis même, il suffiroit de connoître jusqu'à quel point peut faire déraisonner la haine, lorsqu'on a le malheur de s'y livrer.

Le caractère de madame de la Fayette est attaqué dans quelques mémoires, surtout dans ceux de Gourville, qui l'accuse d'être inégale, impérieuse, etc. Mais sa liaison avec le duc de la Rochefoucauld prouve qu'elle étoit capable d'éprouver et d'inspirer un attachement solide et vertueux ; enfin madame de Sévigné fut son amie, et ne parle jamais d'elle à l'objet de toute sa confiance, qu'avec la plus parfaite

estime, et voilà le témoignage que l'on doit croire.

On cite beaucoup de bons mots de cette femme illustre : c'est elle qui comparoit les sots traducseurs *à des laquais, qui changent en sottises les choses qu'on les charge de dire.*

Ceux qui vivoient avec elle disoient qu'*elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, et qu'elle aimoit le vrai en toutes choses* ; éloge parfait, mais qui paroîtroit bien froid aujourd'hui ; cependant on n'a pas l'occasion de le prodiguer.

Madame de la Fayette mourut en 1693.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il n'est, dans la langue française, qu'un seul ouvrage que l'on n'ait jamais critiqué, et qui, sans exciter l'envie, ait dans tous les temps réuni tous les suffrages, et cet ouvrage fut écrit par une femme. Les lettres de madame de Sévigné offriront toujours un modèle parfait du style épistolaire, et un modèle unique, non seulement par le naturel, la grâce, l'esprit, l'imagination et la sensi-

bilité qui les rendent si brillantes et si supérieures à tout ce qu'on connoît dans ce genre, mais encore par l'intérêt qu'inspirent, et la femme estimable et charmante qui les écrivit, et les temps qu'elle retrace et les personnages dont elle parle. Qui pourroit disputer la gloire la mieux fondée à celle qui n'y prétendit jamais, et qui même ignora toujours qu'elle y eût le moindre droit ? Voilà donc un mérite supérieur, que l'envie n'a jamais tenté d'attaquer et d'obscurcir ! Il est vrai que tant de louanges n'ont été données qu'après la mort de celle qui en est l'objet ; elle en fut plus heureuse et plus aimable. Cette ignorance de son talent et du prix de ses lettres, donne à ses écrits et à son caractère une naïveté touchante : on lui sait tant de gré de charmer ainsi en laissant aller sa plume, sans combinaison, sans réflexion, et sans imaginer qu'un lecteur indifférent dut jamais la juger ou trouver quelqu'intérêt dans le détail de ses sentimens !....

Marie de Rabutin, dame de Chantal et marquise de Sévigné, fille de Celse-Bénigne

de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges, naquit le 5 février 1626 ; elle perdit son père l'année suivante, à la descente des Anglais dans l'île de Rhé, où il commandoit l'escadre des gentilshommes volontaires. Elle épousa, en 1644, le marquis de Sévigné. Sa figure manquoit de régularité et pouvoit s'en passer ; elle avoit de l'éclat, de la fraîcheur ; et toute la vivacité, toutes les grâces de son esprit se peignoient sur sa physionomie.

Le marquis de Sévigné fut tué en duel, l'an 1651, par le chevalier d'Albert. Madame de Sévigné, veuve jeune et charmante, refusa plusieurs partis avantageux qui se présentèrent, afin de se conserver toute entière à l'éducation de ses deux enfans, un garçon et une fille. Elle fut également heureuse comme institutrice et comme mère. Ses enfans profitèrent de l'éducation parfaite qu'elle leur donna ; le marquis de Sévigné devint l'un des hommes de la cour le plus aimable, le plus instruit, et fut toujours le fils le plus tendre. Sa mère n'eut à lui reprocher qu'un égarement de peu de

durée pour Ninon. Mais cet égarement causa de justes inquiétudes à madame de Sévigné, qui écrivoit à sa fille : " Qu'elle " est dangereuse cette Ninon ! si vous sa- " viez comme elle dogmatise sur la religion, " elle vous feroit horreur."

D'ailleurs, madame de Sévigné connoissoit d'elle des traits de noirceur et de méchanceté, qui devoient ajouter aux craintes que lui causoit la dépravation de ses principes et de ses mœurs. M. de Sévigné avoit confié à Ninon des lettres de la Champmêlé ; Ninon vouloit les envoyer à l'amant de cette comédienne, afin de la brouiller avec lui. M. de Sévigné par le conseil de sa mère, reprit ses lettres de force et les brûla : tel étoit le caractère de cette Ninon, que les philosophes ont tant louée, parce qu'elle n'avoit pas volé un dépôt. Saint-Evremond l'a comparée à *Caton*, éloge confirmé par Voltaire, d'Alembert, etc. ; faut-il s'en étonner ? on a vu de quelle manière Ninon *dogmatisoit* (1)

---

(1) On n'a pas le déplaisir d'être forcée de placer comme auteur parmi les femmes, l'ornement de leur

Par la suite, le marquis de Sévigné, rendu à la vertu, à la piété la plus sincère,

---

siècle et l'honneur de leur sexe, cette femme dépravée, qui disoit qu'elle n'avoit jamais fait que cette prière à Dieu : *Faites-moi la grâce d'avoir les qualités d'un honnête homme, et de ne jamais devenir honnête femme.* Le souhait étoit d'autant moins ambitieux, qu'elle croyoit que toute la perfection d'un *honnête homme* se bornoit à ne pas voler, et que d'ailleurs il pouvoit sans scrupule faire des noirceurs et des méchancetés. Ninon ne fut point auteur, les lettres si insipides qu'on lui attribue ne sont point d'elle. Il n'y en a qu'une d'authentique, qui se trouve dans les œuvres de Saint-Evremond. Cette lettre contient un trait précieux : Ninon, après avoir parlé du genre de vie qu'elle a toujours mené, dit qu'elle n'a jamais été heureuse, et elle ajoute : *Qui m'auroit proposé une telle vie, je me serois pendue.* Voilà un excellent trait de morale! si le vice avoit souvent cette ingénuité, il instruiroit mieux que les exhortations de la vertu.

Ninon a fait une jolie parodie de quatre vers faits contre elle. Le grand prieur de Vendôme, irrité de la préférence qu'elle accordoit à un autre amant, laissa sur sa toilette ces vers :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes foibles appas ;
Mon amour te prêtoit des charmes,
Ingrate, que tu n'avois pas.

et jeune encore, se livra avec ardeur à son goût pour les lettres. Il montra beaucoup d'instruction, d'esprit et de finesse, dans une dispute qu'il eut avec Dacier, sur le vrai sens d'un passage d'Horace. Il mourut en 1713.

Madame de Sévigné maria sa fille, en 1699, au comte de Grignan, commandant en Provence, et qui emmena son épouse

---

Ninon répondit ainsi :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vis renoncer à mes foibles appas ;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntois-tu pas ?

Ninon, par son esprit, sa dépravation et ses liaisons, eut la plus funeste influence sur les mœurs. Ce fut chez elle que Voltaire reçut ses premiers principes ; ce fut chez elle que se forma cette secte d'épicuriens, dont les dogmes effrayèrent plus d'une fois Louis XIV, portèrent ensuite la corruption dans la cour du régent, et firent enfin la base de la philosophie du dix-huitième siècle. Ainsi, par un enchaînement fort naturel, une courtisanne fut le premier chef d'une prétendue philosophie qui ne tendoit qu'à détruire les mœurs, la religion, et toutes les autorités légitimes.

avec lui. Madame de Sévigné, durant ces absences si douloureuses pour elle, chercha des consolations dans cette correspondance intime et suivie qui fait aujourd'hui nos délices. C'est en se livrant au plus pur de tous les sentimens, et à la plus tendre affection de son cœur, que madame de Sévigné s'est immortalisée : elle est la seule personne de son sexe d'une grande célébrité, qui n'ait dû la gloire qu'aux qualités les plus aimables, et aux vertus les plus touchantes qui puissent caractériser une femme.

Quel charme dans ses lettres ! quel intérêt ! quelle variété ! on y trouve souvent une éloquence énergique et frappante, une sensibilité profonde, des tours d'une originalité piquante, qui n'ont jamais rien de hasardé dans l'aimable abandon d'un commerce épistolaire ; une manière de conter inimitable, un enfantillage d'esprit, plein de grâce et de gaîté ; une raison parfaite. Jamais on n'a eu, avec autant de goût, plus de tons différens, une imagination plus brillante, des idées plus justes. Nul ouvrage ne contient autant d'anecdotes intéres-

santes, et ne transporte mieux au temps que retracent les récits de madame de Sévigné : car on croit avoir entendu ou vu tout ce qu'elle raconte, on connoît tout ce qu'elle a peint. Tous ses lecteurs sont admis dans sa société la plus intime ; il semble qu'on ait vu entrer chez soi mille fois, comme un éclair, les *Faqueviller ;* qu'on ait passé sa vie avec les *Lavardin*, le *duc et la duchesse de Chaulnes*, la *Marinette beauté*, la provinciale et précieuse *Duplessis, M. et madame de Coulanges, madame de la Fayette, M. de la Rochefoucauld, le coadjuteur*, etc.

On a voulu vainement de nos jours imiter la légèreté du style de madame de Sévigné. Quand on compte sur l'esprit et la finesse de ceux auxquels on parle, on a cette légèreté, on ne s'appesantit point pour expliquer, pour faire comprendre le sel d'une plaisanterie : c'est ce qu'on voit dans toutes les lettres du bon temps de la littérature. Alors on discutoit longuement lorsqu'il falloit raisonner, mais on ne plaçoit jamais mal à propos les dissertations. On ne s'appesantit inutilement que lorsqu'on a de la prétention, et

qu'on estime beaucoup plus son esprit que celui des autres; on craint de n'avoir pas été entendu, on revient sur ce qu'on a dit, on appuie, on répète, on est lourd. Les *soulignés* pour faire sentir la valeur ou l'ironie d'un mot, sont d'une nouvelle invention : dans le temps où vivoit madame de Sévigné, on n'avoit pas besoin de ces indications; une finesse, une vivacité d'esprit, entièrement perdues, faisoient tout comprendre à demi-mot et sur-le-champ.

On a beaucoup reproché à madame de Sévigné ses étranges jugemens sur les pièces de Racine; mais avec autant de goût naturel, si elle avoit eu moins d'élévation dans l'âme, elle auroit eu moins d'admiration pour le grand Corneille, et plus d'équité pour Racine. On excusera cette injustice, en songeant à l'enthousiasme que devoit exciter alors le sublime créateur de la scène française. Corneille s'étoit emparé de toute l'admiration dont les grandes âmes étoient susceptibles; nul auteur tragique durant sa vie, ne pouvoit étonner, car il avoit épuisé l'étonnement; il falloit du temps pour ap-

précier Racine : aussi ce poëte admirable n'a-t-il été bien jugé, même par le public, qu'après sa mort.

Toutes les lettres de madame de Sévigné, qui prouvent avec tant de charme son affection pour sa fille, attestent aussi la tendresse de madame de Grignan pour elle. On ne conçoit pas pourquoi l'on a prétendu généralement que madame de Grignan, si vertueuse, si spirituelle, élevée avec tant de soins, aimée d'une manière si touchante, n'avoit pas pour une telle mère tous les sentimens qu'elle lui devoit. Cependant madame de Sévigné vante sans cesse la vive reconnoissance de cette fille chérie : " Vous " ne me cachez rien (lui dit-elle) de l'ami- " tié la plus parfaite qui fut jamais."

Voici sur ce sujet d'autres passages qui se trouvent dispersés dans plusieurs lettres :

" Jamais personne n'a jeté des charmes " dans l'amitié comme vous faites.

" Il semble que ma santé ne songe qu'à " vous plaire, tant elle est de suite et par- " faite.

" Aimez-moi toujours, ma fille, mais ne

" mesurez jamais les autres amitiés à la " vôtre; vous avez un cœur du premier " ordre, dont nul autre ne peut approcher."

A la réception d'une lettre de madame de Grignan, sa mère s'écrie:

" Bon Dieu! de quel ton, de quel cœur " (car les tons viennent du cœur), de quelle " manière m'y parlez-vous de votre ten- " dresse!"

Madame de Grignan, très-malade, et voulant le cacher à sa mère, lui écrivoit toujours, malgré de vives souffrances, de très-longues lettres.

Dans un des voyages en Provence de madame de Sévigné, madame de Grignan écrivant à Coulanges, lui disoit, en parlant de sa mère:

"Oui, nous sommes ensemble, nous aimant, " nous embrassant de tout notre cœur. Moi, " ravie de voir ma mère, venir courageuse- " ment me chercher du bout de l'univers, " et du couchant à l'aurore; il n'y a qu'elle " capable d'exécuter de semblables entre- " prises, et d'être auprès de son enfant, tout " comme Niquée auprès de son amant."

L'amie la plus parfaite, la mère la plus tendre, eut un genre de mort qu'un romancier auroit choisi pour elle, et qui termina dignement une vie consacrée depuis si longtemps à l'amour maternel. Dans son dernier voyage à Grignan, madame de Sévigné veilla sa fille durant une longue et dangereuse maladie ; elle la vit convalescente, mais elle succomba à la fatigue et aux inquiétudes déchirantes qu'elle avoit éprouvées ; une fièvre continue l'emporta en peu de jours : elle mourut le 14 janvier 1696.

On lit, avec un extrême intérêt, les lettres de Coulanges qui parlent d'elle après sa mort ; on aime à s'affliger avec l'ami qui la pleure ! Combien on désireroit que ces lettres fussent plus détaillées ! on y cherche en vain les dernières paroles de cette victime de la tendresse maternelle. Elle a laissé un souvenir si touchant, que l'un des écrits le mieux accueilli du beau siècle où elle a vécu, seroit une lettre bien authentique, qui contiendroit le détail de sa maladie, et de ses derniers adieux à sa fille. Tel est le degré d'estime et d'intérêt que peut obtenir la ré-

union si rare des vertus, de l'esprit sans prétention, de la grâce, du naturel et de la sensibilité.

MADAME DE LA SABLIERE.

L'amie, la bienfaitrice du bon La Fontaine, doit trouver une place distinguée parmi les protectrices des lettres.

Madame de la Sablière eut, comme on l'a dit ailleurs (1), une carrière entièrement poétique; elle épousa un poëte, elle fut beaucoup trop sensible aux poésies de la Fare, et elle eut pour ami intime La Fontaine, qui demeura vingt ans chez elle. L'art de plaire fut toujours avec elle l'art de faire de jolis vers. Elle eut beaucoup de part à ceux de son mari; on sait que, parmi ces madrigaux pleins de délicatesse, il en est plusieurs de madame de la Sablière. Le goût de la Fare pour la bassette (jeu de hasard très-à la mode alors) fut regardé par madame de la Sablière comme une infidélité.

---

(1) Madame de Maintenon.

Sans reproches, sans explication et sans éclat, elle se retira dans un convent : elle se donna toute entière à Dieu, et consacra le reste de sa vie au pieux devoir de soigner les malades de l'hôpital des Incurables.

Il est remarquable que, dans ce siècle religieux, toutes les foiblesses des femmes furent expiées par des conversions sincères. Ainsi le scandale même n'avoit pas sur les mœurs une aussi funeste influence que de nos jours ; on le voyoit constamment réparé par une austère pénitence. La foi religieuse, en inspirant de généreux sacrifices, offroit un refuge aux malheureuses victimes des passions ; elle les délivroit du tourment des remords, elle rétablissoit le calme dans des âmes déchirées, elle suppléoit à l'innocence ; elle redonnoit à des coupables la dignité de la vertu, aux yeux même du monde. Ces exemples éclatans de repentir et d'expiation ôtoient au vice son plus grand danger, et maintenoient toute l'utile autorité de la morale.

MADAME DESHOULIERES.

Toute personne qui excelle dans un art, doit avoir eu de l'influence sur cet art, puisqu'elle doit servir de modèle. Non-seulement madame Deshoulières a fait des idylles d'un mérite supérieur, mais nul auteur français n'a pu l'égaler dans ce genre.

Antoinette Deshoulières, fille de Melchior du Ligier, seigneur de la Garde, et chevalier de l'ordre du roi, naquit à Paris, l'an 1633.

On donnoit alors beaucoup plus de soins à l'éducation des jeunes personnes, qu'on n'a cru devoir en donner dans le siècle suivant. Toutes apprenoient l'italien et l'espagnol, et un très-grand nombre étudioient la langue latine dès leur enfance. On enseigna ces trois langues à madame Deshoulières, qui montra de bonne heure du talent pour la poésie. Son esprit, ses grâces et sa beauté fixèrent le cœur de M. Deshoulières, qui reçut sa main en 1651. M. Deshoulières, attaché au grand Condé, s'engagea dans sa rebellion: par une suite de cette action, madame Deshoulières, en l'absence de son

mari, fut arrêtée et enfermée dans une prison d'état. M. Deshoulières apprend cet évènement, quitte tout pour voler à son secours, s'introduit, avec quelques soldats, dans la forteresse, délivre sa femme et l'emmène. Le roi offroit alors une amnistie, les deux époux en profitèrent. M. Deshoulières obtint un emploi dans le service, et madame Deshoulières se livra à son goût pour la poésie. Elle a fait des ballades, des chansons, des dialogues, des églogues, des élégies, des épigrammes, des épîtres, des rondeaux, des sonnets, des madrigaux, des stances, des idylles, des odes et des tragédies. Il y a, dans ses idylles, une harmonie, une facilité, une douceur, que Fontenelle et Lamothe ont vainement tâché d'imiter; on trouve aussi, dans ses poésies, un grand nombre de belles pensées. Elle est la seule femme dont les œuvres offrent une foule d'excellens vers passés en proverbes. En voici quelques-uns. En décrivant le printemps avec une élégance remarquable, dans la charmante idylle *des Oiseaux,* elle dit:

Où brilloient les glaçons, on voit naître les roses.

....

Et jamais dans les bois on n'a vu les corbeaux,
Des rossignols emprunter le ramage.

....

Et dans la fameuse idylle *des Moutons :*

Cette fière raison, dont on fait tant de bruit,
Contre les passions n'est pas un sûr remède ;
Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit,
Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,
Est tout l'effet qu'elle produit:
Toujours impuissante et sévère,
Elle s'oppose à tout et ne surmonte rien, etc.

Ces vers sont d'une grande beauté, tout le monde les sait par cœur. Néanmoins il est assurément très-faux que la raison soit inutile et toujours *impuissante :* en même temps le précepte de Boileau n'en est pas moins juste :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Si ces vers de madame Deshoulières se trouvoient dans un ouvrage offert comme un ouvrage moral, on ne pourroit en louer que

la précision et la tournure ; et d'ailleurs, on diroit que l'essentiel y manque, la justesse de la pensée, et les bons esprits n'admireroient pas de tels vers. Mais dans cette idylle, c'est une personne mélancolique et mécontente qui parle ; on sent que, sous ces allégories, elle exhale le chagrin secret d'un amour malheureux et mal combattu ; alors elle exprime sa foiblesse, et ces mêmes vers, qui seroient mauvais et répréhensibles dans un ouvrage de morale, sont naturels et vrais dans la bouche d'une femme qui veut céder au penchant qui la domine. Ce ton d'humeur contre tout ce qui s'oppose à l'amour, rend cette idylle plus poétique : madame Deshoulières a dû le prendre ; c'est une espèce de fiction qui ne fait aucun tort au caractère de l'auteur ; elle n'a point eu le projet de faire parler une personne raisonnable ; toutes ses idylles ne sont que des rêveries d'un cœur foible et sensible.

Voici encore quelques vers de madame Deshoulières, aussi beaux, et d'une morale irréprochable :

Pourquoi s'applaudir d'être belle?
Quelle erreur fait compter la beauté pour un bien !
A l'examiner, il n'est rien
Qui cause autant de chagrin qu'elle.
Je sais que sur les cœurs ses droits sont absolus,
Que tant qu'on est belle on fait naître
Des désirs, des transports et des soins assidus;
Mais on a peu de temps à l'être,
Et long-temps à ne l'être plus.

L'amour-propre est, hélas ! le plus sot des amours;
Cependant des erreurs il est la plus commune.
Quelque puissant qu'on soit en richesse, en crédit,
Quelque mauvais succès qu'ait tout ce qu'on écrit,
Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

Les plaisirs sont amers, sitôt qu'on en abuse;
Il est bon de jouer un peu,
Mais il faut seulement que le jeu nous amuse.
Un joueur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence,
Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme et de jouer gros jeu
Le désir de gagner, qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon,
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Deux chemins différens et presqu'aussi battus,
Au temple de Mémoire également conduisent ;
Le nom de Pénélope et le nom de Titus,
Avec ceux de Médée et de Néron s'y lisent :
Les grands crimes immortalisent,
Ainsi que les grandes vertus.

Madame Deshoulières eut le malheur inconcevable de protéger Pradon contre Racine. Lorsque la *Phèdre* de ce dernier parut, elle fit au sortir de la première représentation, le sonnet si connu et si peu digne d'elle, qui commence ainsi :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien :
Sa nourrice lui fait un sermon très-chrétien,
Sur l'horrible dessein d'attenter à soi-même.
Une grosse Aricie, etc.

Ce sonnet étoit moins une satire de la pièce qu'une mauvaise plaisanterie, qui avoit surtout pour objet l'actrice qui jouoit Aricie. L'auteur répandit ces vers sans se nommer, et on les attribua généralement au duc de Nevers, qui s'étoit déclaré contre Racine. Les amis de Racine, dans cette erreur, parodièrent le sonnet d'une

manière injurieuse pour le duc de Nevers, et pour la belle Hortense, duchesse de Mazarin, sa sœur.

> Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême,
> Fait des vers où jamais personne n'entend rien, etc.

Le duc ne douta point que cette outrageante parodie n'eut été faite par Despréaux et Racine, quoiqu'ils la désavouassent hautement; le duc, dans les premiers transports de sa colère, déclara qu'il feroit assommer les deux poëtes : un prince, ami des lettres, le fils du grand Condé, prit Racine et Despréaux sous sa protection; il fit dire au duc de Nevers, qu'*il regarderoit comme faites à lui-même, les insultes qu'on s'aviseroit de leur faire;* en même temps il écrivit aux deux amis pour leur offrir un asile dans son palais : *Si vous êtes innocens,* leur disoit-il, *venez-y; et si vous êtes coupables, venez-y encore.*

Au milieu de ce tumulte, on sut que le chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque, Manicamp et quelques autres, avoient fait dans un repas cette sanglante parodie, et

que madame Deshoulières étoit l'auteur du sonnet contre *Phèdre* ; le plus grand tort de madame Deshoulières est de n'avoir pas déclaré la vérité dès le premier moment de la querelle : il est inexcusable de laisser un instant retomber sur un autre le ressentiment causé par une satire dont on est l'auteur. Au reste, cette affaire, qui avoit fait craindre des suites si fâcheuses, n'en eut aucune (1). Il seroit sans doute à désirer que madame Deshoulières n'eût pas fait ce

(1) Ce duc de Nevers, ami de madame Deshoulières, et grand-père de M. le duc de Nivernois, avoit du talent pour la poésie. Ses meilleurs vers sont ceux qu'il fit contre l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, qui avoit réfuté plusieurs passages du livre intitulé : *Maximes des Saints*, de Fénélon :

Cet abbé, qu'on croyoit pétri de sainteté,
Vieilli dans les déserts et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts, en rompant le silence ;
Et contre un grand prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui ;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Ose enfin décider ce que Rome examine.

Rancé ne *rompoit point le silence* en écrivant, et sur des erreurs dangereuses ; et il n'en étoit pas moins

mauvais sonnet, mais un seul impromptu de ce genre ne prouve rien contre le caractère; pourquoi seroit-on plus sévère pour cette muse si charmante qu'on ne l'est pour le prudent Fontenelle, qui a fait contre Racine la plus indigne et la plus absurde épigramme (1)?

Madame Deshoulières, épouse fidèle et bonne mère, eut des mœurs irréprochables. Le grand Condé fut en vain au nombre de

---

un saint en combattant un mauvais livre: mais ces vers sont beaux. D'ailleurs Rancé avoit composé son ouvrage avant l'examen des *Maximes des Saints.*

(1) La voici: c'est au sujet d'Athalie.

Gentilhomme extraordinaire,
Vrai suppôt de Lucifer,
Pour avoir fait pis qu'Esther,
Comment diable as-tu pu faire?

Une personne qui ne connoissoit pas cette honteuse épigramme, et à laquelle on la lisoit tout haut, la retourna sur-le-champ de la manière suivante:

Génie extraordinaire,
Esprit plus pur que l'éther,
Pour avoir fait mieux qu'Esther,
Comment donc as-tu pu faire?

ses adorateurs. La tragédie de *Genseric* attira à madame Deshoulières des vers satiriques, mieux fondés et mieux faits que les siens en ce genre, et qui se terminent ainsi :

. . . . Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage,
C'est fort bien fait de se conduire ainsi ;
Mais pour agir en personne bien sage,
Il nous falloit cacher la pièce aussi.

Madame Deshoulières mourut en 1694. On a mis au bas de son portrait, à la tête de ses œuvres, ces quatre jolis vers :

Si Corine en beauté fut célèbre autrefois,
Si des vers de Pindare elle affaça la gloire,
Quel rang doivent tenir au temple de Mémoire,
Les vers que tu vas lire et les traits que tu vois ?

Mademoiselle Deshoulières fit aussi des vers, mais très-inférieurs à ceux de sa mère.

On admira encore, dans ce siècle, les talens poétiques de madame la comtesse de la Suze. Mademoiselle de Scudéri a fait d'elle un grand éloge dans son roman de *Clélie*. Hésiode, endormi sur le Parnasse,

voit les muses en songe : Calliope lui montre les poëtes qui naîtront dans la suite des temps, et s'attache surtout à fixer son attention sur la comtesse, dont l'auteur trace le portrait le plus flatteur. Malgré ces éloges. les élégies de madame de la Suze sont fades et ennuyeuses. L'auteur affecte de se montrer très-passionné ; ses vers n'en sont pas moins froids, et cette prétention leur ôte le ton de pudeur, de retenue, et la délicatesse qui feront toujours le premier charme des écrits d'une femme.

Madame de la Suze étoit fille du maréchal de Coligny : elle vécut en fort mauvaise intelligence avec son second mari, le comte de la Suze ; elle se sépara de lui. Ils étoient tous deux protestans ; madame de la Suze se fit catholique, afin, dit la reine Christine de Suède, de ne voir son mari, ni en ce monde, ni en l'autre ; par la suite elle fit casser son mariage. On conte que madame de la Suze, plaidant au parlement contre madame de Châtillon, se trouva près d'elle, dans la salle du Palais. M. de la Feuillade, qui donnoit la main à madame

de Châtillon, dit à madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Benserade : Madame, vous avez la rime de votre côté, et nous avons la raison du nôtre. Aussi ne dira-t-on pas, répondit madame de la Suze, que nous plaidons sans rime ni raison.

Les autres femmes de ce temps, qui se distinguèrent par leurs talens littéraires, furent en grand nombre : les principales sont madame la comtesse de Brégi, qui a laissé plusieurs petits ouvrages, et qui fit des *question sd'amour* auxquelles Quinault répondit en vers, par ordre de Louis XIV ; madame la comtesse de Murat, qui a fait des contes et de jolis vers ; mesdemoiselles l'Héritier, Serment, de la Vigne, de Louvencourt ; madame de Saint-Onge, auteur de plusieurs opéras, entr'autres du ballet *des Saisons*, qui eut beaucoup de succès ; mademoiselle Chéron, dans laquelle on admira une rare réunion de talens : son poëme en vers des *Cerises renversées* est un charmant petit ouvrage, écrit avec autant d'esprit que de naturel et de gaîté. Mademoiselle Chéron joignoit au talent de la poésie celui de la peinture ; elle peignoit

également bien le portrait et l'histoire. Lebrun la fit associer à l'académie de peinture et de sculpture ; ses tableaux les plus célébres sont une Fuite en Egypte, Saint Thomas d'Aquin, Jésus-Christ au tombeau, un grand portrait de Péréfixe, archevêque de Paris, qui fut placé dans les écoles des Jacobins de cette ville ; Cassandre interrogeant un génie sur les destinées de Troie : le seul portrait qui soit resté de madame Deshoulières est de la main de mademoiselle Chéron. Cette personne extraordinaire savoit parfaitement le latin ; elle étoit bonne musicienne, et jouoit de plusieurs instrumens. Elle épousa, à soixante ans, un homme de son âge, M. Lehay, ingénieur du roi : elle mourut en 1711. L'abbé Bosquillon fit, pour mettre au bas de son portrait, ces quatre vers :

De deux talens exquis l'assemblage nouveau
Rendra toujours Chéron l'ornement de la France ;
Rien ne peut de sa plume égaler l'excellence,
Que les grâces de son pinceau.

Mademoiselle Descartes, nièce du célèbre philosophe René Descartes, soutint dignement l'honneur de ce beau nom ; elle

écrivoit ingénieusement en vers et en prose. On vanta beaucoup, surtout, deux pièces de sa composition ; l'une adressée à mademoiselle de la Vigne son amie (dont on a déjà parlé), et intitulée : *L'Ombre de Descartes à mademoiselle de la Vigne* ; l'autre, qui a pour titre : *Relation de la mort de Descartes*, en vers et en prose ; il y a de fort beaux détails dans cet ouvrage. L'auteur dit que la nature, irritée que Descartes eût osé lever le voile qui la couvre, hâta sa mort pour s'en venger ; voici comment elle exprima cette idée ingénieuse et poétique :

. . . . La nature étonnée,
Se sentant découvrir, en parut indignée.
Téméraire mortel, esprit audacieux,
Apprends qu'impunément on ne voit point les dieux !
Telle que dans un bain, fière et belle Diane,
Vous parûtes aux yeux d'un trop hardi profane,
Quand cet heureux témoin de vos divins appas,
Paya ce beau moment par un si prompt trépas,
Telle aux yeux de René, se voyant découverte,
La nature s'irrite et conjure sa perte, etc.

Mademoiselle Bernard, amie de Fonte-

nelle, a fait quelques romans, loués à l'excès par Fontenelle ; le meilleur est *Eléonore d'Yvrée.* Mademoiselle Bernard fit jouer *Laodamie,* sa première tragédie, pièce très-foible d'invention et de style, mais qui eut cependant vingt représentations. Mademoiselle Bernard montra beaucoup plus de talent dans *Brutus,* sa seconde tragédie, qui eut vingt cinq représentations. Il y a dans cette pièce, comme dans le *Brutus* de Voltaire, un envoyé de Tarquin, qui parle dans le sénat avec beaucoup de hardiesse et de noblesse ; cette tirade finit ainsi :

Les Romains sont en proie à leur aveuglement,
Ils ne consultent plus les lois, ni la justice,
Un caprice détruit ce qu'a fait un caprice.
Le peuple, en ne suivant que sa légèreté,
Se flatte d'exercer sa fausse liberté,
Et par cette licence impunément soufferte,
Triomphe de pouvoir travailler à sa perte.

Le plus grand mérite de cette pièce est d'avoir donné à Voltaire l'idée d'en faire une sur le même sujet. *Brutus* est peut être la meilleure tragédie de ce grand poëte,

qui n'a pas dédaigné de prendre dans la tragédie de mademoiselle Bernard, un mot d'une très-grande beauté. Voici les deux passages :

BRUTUS.

. . . . N'acheve pas ; dans l'horreur qui m'accable,
Ah ! laisse encor douter à mon esprit confus,
S'il me demeure un fils ou si je n'en ai plus.

TITUS.

Non, vous n'en avez point . . . . . .

Dans la pièce de Voltaire, Brutus dit :

De deux fils que j'aimois les dieux m'avoient fait père,
J'ai perdu l'un ; que dis-je ! ah malheureux Titus !

TITUS.

Non, vous n'en avez plus.

Mademoiselle Bernard a laissé beaucoup de jolies pièces fugitives en vers ; on cite entr'autres celle qui a pour titre : *L'Imagination et le Bonheur.*

Mademoiselle de la Force, auteur de plusieurs romans ; le plus agréable est *la Reine de Navarre.*

Madame de Villedieu, qui a fait une multitude de romans.

Madame de Saint-Ange, poëte aimable, dont plusieurs jolies chansons ont passé jusqu'à nous.

Madame la comtesse d'Aulnoy, à laquelle les enfans doivent tant de contes de fées.

Madame la comtesse de Caylus, qui a laissé de si charmans *Souvenirs.*

Mesdemoiselles de la Charce, filles du marquis de la Charce, qui ont célébré en vers les exploits de Louis XIV.

La duchesse de la Vallière, qui écrivit de si touchants réflexions *sur la Miséri corde de Dieu.*

La duchesse de Nemours, à laquelle nous devons d'excelleus Mémoires sur la fronde.

Madame de Motteville, qui en a fait de si véridiques sur la régence d'Anne d'Autriche.

La marquise de Villars, ambassadrice en Espagne, qui a laissé aussi des Mémoires très agréables sur l'Espagne.

Marie-Eléonore de Rohan, fille d'Her-

cule de Rohan-Guéménée, duc de Montbazon, abbesse de Malnoue, qui fut à la fois et une sainte religieuse et un savant auteur ; elle composa, sous le titre de *Morale de Salomon*, une paraphrase sur les psaumes de la pénitence, avec des exhortations remplies de force et d'onction. Cette illustre et pieuse abbesse mourut en 1681.

Mademoiselle de Razilly, surnommée *Calliope*, parce qu'elle n'a traité que des sujets héroïques. Louis XIV lui fit une pension.

On pourroit placer encore une multitude de femmes auteurs dans cette nomenclature; mais c'en est assez pour prouver que, sans compter celles qui ont eu sur la littérature française une véritable influence, les femmes dans le siècle de Louis XIV ont plus généralement cultivé les lettres, que dans le siècle qui vient de s'écouler, et surtout les femmes placées dans les premières classes de la société.

FIN DU TOME PREMIER.

De l'Imprimerie de B. Clarke, Well Street, London.

ROMANS, CONTES, &c.

Qui se trouvent chez COLBURN, *Libraire, a Londres.*

---

1. ŒUVRES COMPLETES de MADAME COTTIN: precedées de Memoires sur la vie de l'auteur, containing Malvina, Claire D'Albe, Amelie Mansfield, Mathilde, Elisabeth, et La Prise de Jericho, neatly printed in 14 vols. 12mo. price 3l. 3s.

*** Any of the works may at present be had separately; but as few copies of some remain unsold, the public are requested to complete their sets immediately, to prevent disappointment.

2. LA BOTANIQUE HISTORIQUE et LITTERAIRE, suivie d'une Nouvelle intitulée LES FLEURS, ou les Artistes, par Madame de Genlis, 2 vols. 10s.

3. MARIE MENZIKOF et FEDOR DOLGORUCKI, Histoire Russe, traduit de l'Allemande d'AUGUSTE LAFONTAINE, par Madame de MONTOLIEU, 3 vols. 15s.

4. ATALA, ou les Amours de deux Sauvages, par Chateaubriand, 6s.